



Commune de PONSAS

Mairie- 26 240 PONSAS



SCHEMA GENERAL D'ASSAINISSEMENT

dressé par

BETURE - CEREC

Jaakko Pöyry Infra

Bureau de Montélimar
130, route de Chateauneuf, BP 118
26203 MONTELMAR Cédex
04.75.92.05.70 - fax: 04.75.92.05.79

JANVIER 2004

SOMMAIRE

I -	CONTEXTE GENERAL DE LA COMMUNE	3
I - 1)	CONTEXTE NATUREL	3
I - 1.1)	Localisation géographique	3
I - 1.2)	La topographie	3
I - 1.3)	La climatologie	4
I - 1.4)	L'hydrographie	4
I - 1.5)	La géologie	4
I - 1.6)	L'hydrogéologie	5
I - 1.7)	La pédologie	6
I - 1.8)	Les zones naturelles protégées	6
I - 1.9)	Les risques naturels ou industriels	7
I - 1.10)	Carte des contraintes naturelles	7
I - 2)	CONTEXTE HUMAIN	8
I - 2.1)	L'habitat	8
I - 2.2)	La population sédentaire	8
I - 2.3)	La population saisonnière	8
I - 2.4)	Les activités	9
I - 2.5)	Perspectives d'évolution de la population (base INSEE)	9
I - 2.6)	Perspectives d'évolution de la population (base permis de construire)	9
I - 2.7)	Les capacités d'accueil	10
I - 2.8)	Conclusion du contexte humain	10
I - 3)	CONTEXTE REGLEMENTAIRE	11
II -	ETAT DE L'ASSAINISSEMENT DANS LA COMMUNE	12
II - 1)	L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	12
II - 1.1)	Description des réseaux existants	12
II - 1.2)	Description des installations de traitement existantes	12
II - 1.3)	rejets d'eaux usées et d'eaux pluviales	13
II - 1.4)	L'assainissement collectif des communes limitrophes	14
II - 2)	L'ASSAINISSEMENT AUTONOME	15
II - 2.1)	principe d'enquête	15
II - 2.2)	Résultats généraux obtenus	15
II - 3)	RUISSELLEMENT ET IMPERMEABILISATION	15
III -	ZONAGE D'ASSAINISSEMENT	16
III - 1)	CONTEXTE REGLEMENTAIRE	16
III - 2)	DETERMINATION DU PERIMETRE DE ZONAGE	16
III - 3)	APTITUDE DES SOLS A L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	16
III - 3.1)	Législation	17
III - 3.2)	Méthodologie	17
III - 3.3)	Résultats	17

AVANT PROPOS

La commune de PONSAS, dans le département de LA DROME, a décidé de lancer l'étude de son schéma général d'assainissement.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans le cadre de la réglementation actuelle et notamment la Loi sur l'Eau du 3 janvier 1992, qui confère aux collectivités locales des responsabilités accrues en matière d'assainissement. Elle renforce en particulier l'intervention des Collectivités territoriales en élargissant leurs compétences.

Le document a pour objectifs principaux de :

- évaluer l'état des installations d'assainissement actuelles (assainissement collectif et non collectifs),
- établir le zonage du territoire communal, au sens de l'article 35 de la loi sur l'eau,
- définir, à l'intérieur de la zone d'étude, les solutions techniques les mieux adaptées à la gestion des eaux usées,
- établir un programme chiffré et hiérarchisé des travaux proposés.

PLAN DE SITUATION : COMMUNE DE PONSAS



BETURE - CEREC

Jaakko Pöyry infra

--- Limites commune

Echelle : 1/25 000

I - CONTEXTE GENERAL DE LA COMMUNE

I - 1) CONTEXTE NATUREL

Primordial dans l'établissement d'un schéma général d'assainissement, ce chapitre permettra d'appréhender les caractéristiques naturelles du secteur d'étude et ainsi d'en connaître les limites.

Les critères étudiés seront successivement :

- la situation géographique,
- la topographie,
- l'hydrographie,
- l'hydrogéologie,
- la géologie,
- la pédologie et
- les zones naturelles sensibles.

Ces caractéristiques seront reportées sur une carte des contraintes naturelles qui permettra d'établir la carte communale du zonage de l'assainissement.

I - 1.1) Localisation géographique

La commune de PONSAS, d'une superficie de 271 Ha, se situe dans le département de la Drôme, au Nord de Valence et à une soixantaine de kilomètres au sud de Lyon (cf. carte de localisation, ci-après).

Elle est limitrophe avec les communes suivantes :

- Saint Vallier au nord,
- Serves sur Rhône au sud,
- Erôme,
- Gervans,
- Et Tain L'Hermitage au sud.

Le réseau routier se compose de :

- la Nationale 7 qui relie Tain à Saint Vallier,
- l'A7, située à 4 km à l'est de Ponsas, qui relie Valence à Lyon au Nord.

I - 1.2) La topographie

L'étude se limite à l'analyse de la nature des pentes vis-à-vis de la mise en œuvre d'un système d'assainissement autonome.

Un assainissement autonome, placé dans des pentes supérieures à 15 %, nécessite un aménagement important afin d'aplanir le site. Dans le cas contraire, les effluents risquent de ressortir rapidement à la surface et ne pas s'infiltrer verticalement. Les aménagements établis peuvent provoquer des glissements de terrains, en particulier lorsque les sols ne sont pas stables.

Ainsi, on considère qu'il est très difficile d'envisager un assainissement individuel quand les pentes sont supérieures à 15 %, et difficile, mais concevable, quand elles sont comprises entre 10 et 15 %.

La commune de PONSAS, sise dans une cuvette en bordure du Rhône, se situe à une altitude de 120 mètres. Elle est entourée de 7 collines dont l'altitude évolue de 150 à 350 mètres.

Un report des zones de pentes supérieures à 15 % est donné dans la carte de synthèse des contraintes naturelles à l'assainissement autonome à la fin de ce chapitre.

I - 1.3) La climatologie

La commune de PONSAS est entourée de collines qui l'abritent des vents du nord, d'où son climat favorable bénéficiant de quelques degrés de plus que la moyenne observée dans le couloir rhodanien aux influences océaniques tempérées.

La commune de PONSAS a un climat caractéristique de la moyenne vallée du Rhône.

Ce climat est caractérisé par :

- la fréquence et la violence du vent du nord,
- Une pluviosité moyenne de 900 mm par an (40% en automne et 22% au mois de juillet),
- L'été, marqué par un phénomène de sécheresse avec une pluviométrie de seulement 40 mm au mois de juillet,
- La température moyenne, de 13.5 °C, avec des amplitudes thermiques marquées (4.5°C en hiver et 24°C en été),
- L'activité orageuse assez importante sur la commune.

I - 1.4) L'hydrographie

I - 1.4.1) Description

A peine à l'écart de la plaine alluviale et de ses grandes voies de communication, la commune de PONSAS est blottie en un site rocheux à l'entrée de l'étroit vallon creusé par le ruisseau de Riverolles, minime affluent du Rhône, souvent à sec en été.

Le ruisseau Le Riverolles, qui traverse le centre de Ponsas, constitue très certainement la raison d'implantation du village au creux de la cuvette. Ce ruisseau, d'apparence paisible, a eu, dans le passé, des colères subites et dévastatrices, comme ce fut le cas dans la nuit du 17 septembre 1937 : le Riverolles a brusquement débordé de son lit en entraînant deux mètres d'eau et de boues dans les rues en quelques minutes ¹.

Il n'existe pas de Plan de Prévention des risques sur la commune mais selon les dires des élus, elle serait soumise aux risques d'inondations en bordure du « Riverolles » (commune déclarée sinistrée en 1937).

I - 1.4.2) Qualité

Il n'existe pas de suivi sur la qualité de l'eau de la rivière Riverolles qui traverse la commune de PONSAS. Il n'existe pas non plus de mesure de débit qui aient été réalisées.

I - 1.5) La géologie

La présence d'un substratum rocheux à faible profondeur est une contrainte majeure pour la mise en œuvre d'un système d'assainissement autonome :

- si le substratum apparaît avant 1 m de sol végétal, l'épuration n'est pas suffisante,
- si le substratum est imperméable (roche compacte ou argile) les effluents ne pourront pas s'infiltrer,
- si le substratum est fissuré ou fracturé, les effluents s'infiltreront, leur épuration dépendra de la nature de la roche et de leur temps de séjour.

¹ Données extraites du site internet de la commune

I - 1.5.1) Description

Les terrains affleurant sur la commune de PONSAS sont des terrains sédimentaires datant du Quaternaire.

Les différents terrains affleurants sont les suivants :

- Alluvions Rhodaniennes, de niveau non déterminé, composés de cailloutis et sables,
- Alluvions wurmiennes non subdivisées, composés de cailloutis et sables d'extension réduite et dépourvues de morphologie,
- Limons non calcaires : loess anciens décalcifiés et altérés. Ce sont des dépôts très fins, limono-argileux, compacts à très compacts, homogènes, massifs, sans structure, de teinte jaune assez claire, avec niveaux de concrétions, d'amas ou d'enduits ferro-magnétiques supportant un épais cailloutis local à matrice loessoïde attribuable à l'époque du Würm.

I - 1.6) L'hydrogéologie

Elle est constituée du recensement et l'étude des eaux souterraines :

- nappe phréatique,
- puits,
- captages d'adduction en eau potable...

L'aptitude d'un sol à l'assainissement autonome peut être conditionnée par la présence ou l'absence de nappe phréatique.

L'étude hydrogéologique succincte du secteur a été menée sur le terrain et grâce aux indications du livret explicatif de la carte géologique.

I - 1.6.1) Description

L'alimentation en eau potable de la commune se fait par le captage du puits de Ponsas, exploité par la commune. Celui-ci se situe à l'entrée du village, en bordure immédiate de la voie communale.

Ces ressources en eau sont protégées par des périmètres de protection : immédiat et rapproché.

Les périmètres de protection rapprochés sont reportés en fin de chapitre sur une carte des contraintes naturelles.

A noter que la Société de Distribution des Eaux Intercommunale, située à Anneyron, est prestataire de service pour la commune de PONSAS.

Les aquifères de la Vallée du Rhône sont classés milieux aquatiques remarquables et à forte valeur patrimoniale. Ces aquifères sont fortement sollicités et leur altération provoquerait des problèmes immédiats pour les importantes populations qui en dépendent.

Le SDAGE RMC préconise les actions suivantes à mettre en œuvre :

- des mesures de protection préventive vis à vis de la qualité des eaux (programme de lutte contre les pollutions ponctuelles et diffuses, périmètres de protection,...),
- une politique de gestion quantitative patrimoniale avec une priorité pour l'eau potable et les usages qualitativement exigeants,
- une politique de suivi avec un réseau piézométrique de référence et des mesures de la qualité.

I - 1.7) La pédologie

Il s'agit ici d'appréhender la capacité des sols sur les terrains constructibles, à épurer et à disperser les effluents.

Pour cela, plusieurs paramètres sont pris en considération :

- la texture (aspect du sol),
- la perméabilité (quantité d'eau pouvant être absorbée par le sol, un sol perméable favorable a une perméabilité supérieure à 15 mm/h),
- la profondeur de sol (minimum 70 cm pour une épuration convenable) et,
- l'hydromorphie (qui dénote la présence + ou – régulière d'une nappe).

I - 1.7.1) Description

L'étude des sols de la commune de PONSAS résulte des investigations de terrain menées par le bureau d'études BETURE CEREC en janvier 2004, sur les zones constructibles ou potentiellement constructibles de la commune. Cela a consisté à effectuer des sondages à l'aide d'une tarière accompagnés, le plus souvent, par des tests de perméabilité (Porchet – niveau constant).

Les résultats généraux de ces tests sont les suivants :

- Le Village : On retrouve les éléments fins suivants : Limon + sable + lentilles d'argile grise, qui rendent les capacités d'absorption du sol très faibles,
- Quartier Pallègre : complexe argilo- humique (épaisseur : 30 cm) en surface, et ensuite présence d'un horizon composé de limons non- calcaires : ce sont des dépôts très fins, limono- argileux, compacts à très compacts, offrant une infiltration de l'eau très lente. La teinte du sol est jaune- orangée avec des amas d'enduits ferromagnétiques.

La localisation de ces tests, et leurs résultats, seront donnés dans le chapitre 3 consacré au zonage de l'assainissement, dans lequel chaque zone étudiée fait l'objet d'une fiche explicative.

I - 1.8) Les zones naturelles protégées

On note, sur le périmètre communal, l'existence de deux **Z.N.I.E.F.F** (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique) :

1 ZNIEFF de type I : Défilé de PONSAS, d'une superficie de 258 Ha.

Cette zone est écologiquement intéressante dans les domaines suivants :

- Botanique,
- faunistique,
- biogéographique.

Cette vallée est encaissée et très boisée avec présence de taillis vieillissant de feuillus. Présence également de nombreuses espèces végétales thermophiles en versant sud, dont certaines sont rares pour la région. Le biotope est favorable aux rapaces : Fauvette passerinette (Méditerranéenne) nicheuse probable,

1 ZNIEFF de type II : Ensemble Granitique de Laveyron à TAIN-L'HERMITAGE, d'une superficie de 3698 Ha.

Cette zone est écologiquement intéressante dans les domaines suivants :

- botanique ornithologique,
- biogéographique.

C'est un massif à roche mère granitique affleurante où se développe une végétation subméditerranéenne de la série du chêne pubescent : Landes boisées à genévrier oxycèdre et cistes, pelouses du xéro-brometum, stations exceptionnelles d'*Opuntia compressa* et *humifusa* (introduit au XVIe siècle). Les biotopes constituent d'excellents territoires de chasse pour les rapaces nicheurs dans les gorges.

Les propositions d'aménagement, en terme d'assainissement, devront être mises en conformité avec les attentes de ces 2 Z.N.I.E.F.F. L'étendue de ces zones est reportée sur la carte des contraintes naturelles donnée-ci après.

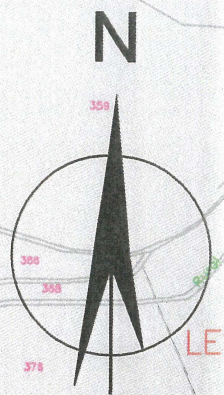
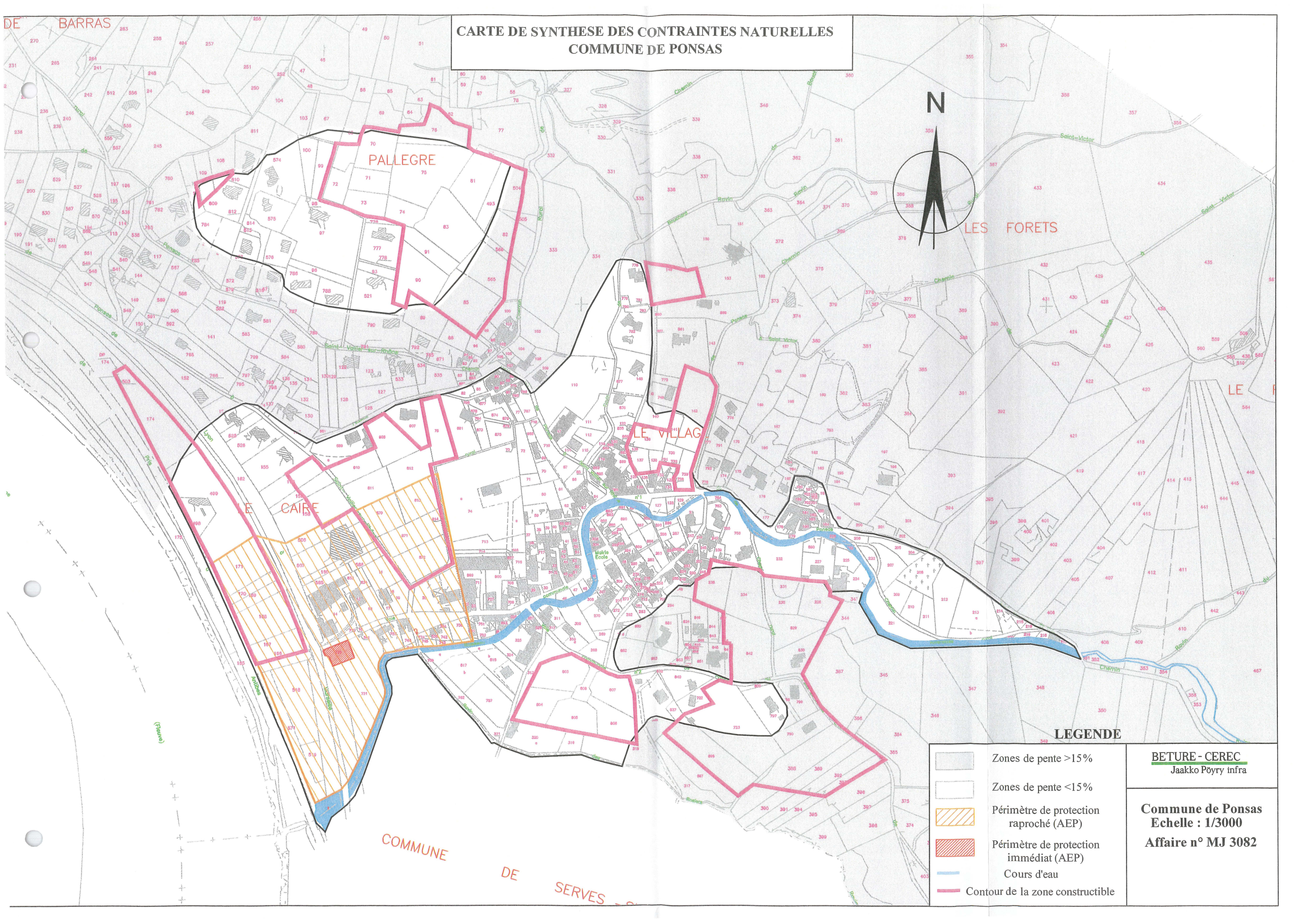
I - 1.9) Les risques naturels ou industriels

D'après les élus, la commune de PONSAS peut être soumise au risque d'inondation sur les terrains bordant le Riverolles (inondation de 1937), mais à aucun autre risque. Il n'existe pas de PPR ou d'étude hydraulique validant ces propos.







I - 1.10) Carte des contraintes naturelles

L'ensemble des informations recueillies précédemment est reporté schématiquement sur la carte des contraintes donnée-ci après.

**CARTE DE SYNTHESE DES CONTRAINTES NATURELLES
COMMUNE DE PONSAS**



LEGENDE

-  Zones de pente >15%
-  Zones de pente <15%
-  Périmètre de protection rapproché (AEP)
-  Périmètre de protection immédiat (AEP)
-  Cours d'eau
-  Contour de la zone constructible

BETURE - CEREC
Jaakko Pöyry infra

Commune de Ponsas
Echelle : 1/3000
Affaire n° MJ 3082

I - 2) CONTEXTE HUMAIN

I - 2.1) L'habitat

L'habitat de PONSAS est principalement composé d'habitations agglomérées dans le village et de quelques hameaux dispersés sur le territoire communal.

En 1999, le nombre de logements total était de 198, répartis comme suit :

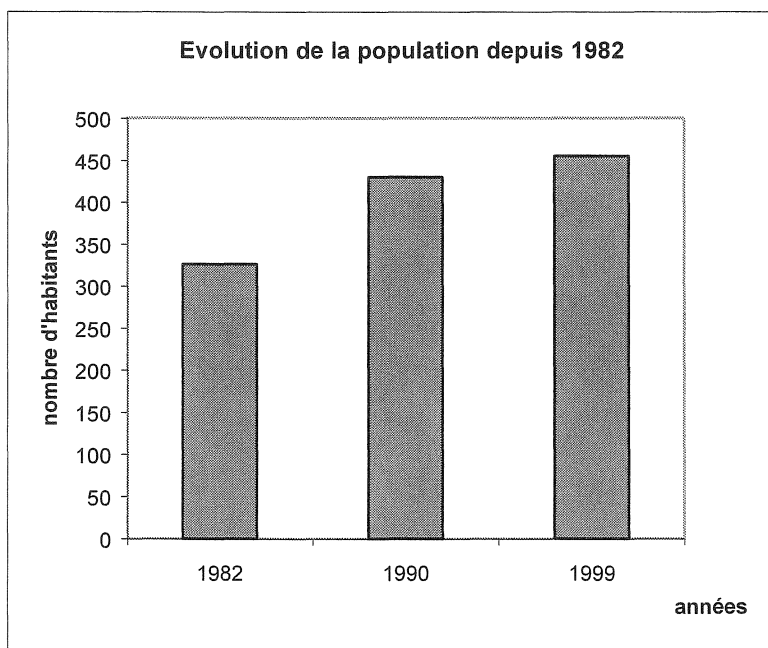
- 178 résidences principales,
- 4 résidences secondaires,
- 16 logements vacants.

I - 2.2) La population sédentaire

La commune de PONSAS comptait 455 habitants au recensement de 1999. Le taux d'évolution annuel depuis 1990 jusqu'à 1999 était de + 5,8 %. En prenant en compte l'évolution des permis de construire depuis 1999, on arrive à une population de l'ordre de 500 habitants en 2003.

En 1999, le taux d'occupation par résidence principale était d'environ 2,7 personnes par habitation.

Le Graphique ci-dessous permet de visualiser l'évolution de la population de la commune depuis le dernier recensement en 1999.



I - 2.3) La population saisonnière

Le taux d'habitat saisonnier est de $4/198 = 2 \%$

Cette approche permet d'indiquer que le taux d'évolution de la population saisonnière est très faible. Il n'y a d'ailleurs pas de structure d'accueil dans le village du type : gîte, hôtel restaurant, camping.

I - 2.4) Les activités

D'après les données I.N.S.E.E., il y a une baisse de 45,8 % des actifs travaillant dans la commune de PONSAS entre 1990 et 1999. Sur un total de 186 actifs, il y a seulement 13 travailleurs sur PONSAS, et 173 travailleurs dans 2 communes différentes en 1999. Ce qui permet de qualifier PONSAS de commune « dortoir ».

Le pourcentage de la population qui travaille à PONSAS est composé surtout d'ouvriers, d'employés et de professions intermédiaires. Les retraités (88) et autres inactifs (176) constituent la majeure partie de la population.

Artisans, commerçants, entreprises

Noms -Adresses	Activités	Rejets	Type d'assainissement
Bartel SA			AC
	Boulangier - Pâtissier		AC
Michel Montagne	Maçonnerie		ANC
Sapet.j.j	Maçonnerie		ANC

Ecoles

	Nombre d'élèves	repas	Rejet équivalent
Le Village	32	15	30

Sur la commune de PONSAS, il n'y a pas d'activités susceptibles de générer une pollution importante.

I - 2.5) Perspectives d'évolution de la population (base INSEE)

Le dernier taux de variation de la population est de + 5,8 % entre 1990 à 1999. Il va évoluer dans le même sens dans les 15 prochaines années.

En partant sur une base de 500 personnes en 2003 et en se fiant à une estimation INSEE, la population communale pourrait atteindre 559 personnes en 2022.

Le taux de raccordement actuel est de 80 %. Il exprime approximativement le nombre d'habitation qui sont raccordées au réseau collectif. Ce taux est relatif à la répartition de l'habitat (quelques habitations éloignées du bourg principal) et au contexte de la topographie de la commune.

Avec la tendance démographique et le taux de raccordement, on peut estimer combien d'habitations seront raccordées d'ici 2020, cela est à décider de concert avec les élus.

I - 2.6) Perspectives d'évolution de la population (base permis de construire)

L'évolution de la demande de permis de construire entre 1998 et 2003 s'est faite de la manière suivante : 39 demandes entre janvier 1998 et décembre 2003, dont 17 concernent la création d'une maison individuelle. Il y a eu une demande de l'ordre de 3,5 permis par an, soit une augmentation de la population de l'ordre de 9 personnes/an (*données INSEE : 2,7 personnes/ habitation*).

Si l'on émet l'hypothèse suivante, une demande de 3 permis de construire par/an durant les 10 prochaines années, on peut attendre, d'ici 2013, une population totale sur la commune de 536 personnes.

Les deux approches donnent des résultats sensiblement équivalents. Toutefois, étant donné le potentiel urbanisable sur la commune (MARNU), et la répartition de l'habitat nous avons basé notre estimation sur la base de 559 habitants raccordables à la future station d'épuration d'ici 15 ans (*voir chapitre 3.4 Scénario d'assainissement collectif*).

I - 2.7) Les capacités d'accueil

Il n'y a actuellement aucune structure d'accueil sur la commune.

I - 2.8) Conclusion du contexte humain

La population permanente de la commune de Ponsas va évoluer faiblement sur les 15 prochaines années, de l'ordre de 5 %.

La population saisonnière va stagner : la demande n'y est pas. Pour preuve, il n'existe aucune structure d'accueil sur la commune.

Le dimensionnement des ouvrages d'épuration se fera sur l'existant actuellement raccordé et raccordable et l'urbanisation de toutes les zones constructibles définies par les élus et l'urbaniste.

I - 3) CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Documents d'urbanisme

- Il n'existe pas de Plan Local d'Urbanisme sur la commune : Elle est soumise à la réglementation nationale. La carte communale est en cours d'élaboration, et se fait en même temps que le schéma général d'assainissement,
- Actuellement, il n'existe pas de Plan de Prévention des Risques naturels (P.P.R),
- Il existe un rapport de présentation au conseil départemental d'hygiène pour la mise en conformité des périmètres de protection. Ce rapport a eu un avis favorable qui date du 3 juin 1995.

Sites naturels ou patrimoniaux classés :

- D'après nos recherches sur le site Internet de la DIREN Rhône-Alpes, il n'existe aucun site classé sur la commune,
- On note également l'existence de 2 Z.N.I.E.F.F. :
 - ~ 1 ZNIEFF de type I : Défilé de PONSAS, située à l'est de la commune et d'une superficie de 258 Ha,
 - ~ 1 ZNIEFF de type II : Ensemble Granitique de Laveyron à TAIN-L'HERMITAGE, d'une superficie de 3698 Ha.

II - ETAT DE L'ASSAINISSEMENT DANS LA COMMUNE

II - 1) L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

II - 1.1) Description des réseaux existants

La commune de PONSAS possède un système d'assainissement complet, comprenant :

- Un réseau d'assainissement des eaux usées de type séparatif desservant uniquement le village,
- Une station d'épuration de type Décanteur- Digesteur alimentée par le réseau d'assainissement du village.

Les principales caractéristiques du réseau d'assainissement des eaux usées sont les suivantes :

Linéaire (ml)	Poste de relevage/refoulement	Déversoir d'orage	Type de réseau	Regards	Avaloirs	Déssableur
Eaux usées = 2 605 km	1 poste					
Eaux pluviales = 1 185 km	conduite de refoulement = 0,2 km	1	100 % séparatif	78	67	1

L'état du réseau ainsi que les éventuelles introductions d'eaux claires parasites seront mis à jour par le bureau d'études BETURE-CEREC lors de leurs investigations de terrains.

II - 1.2) Description des installations de traitement existantes

II - 1.2.1) Identification de la station d'épuration

- **Maître d'Ouvrage** : GICAM Saint Vallier,
- **Maître d'œuvre** : DDAF,
- **Procédé** : Décanteur- Digesteur,
- **Constructeur** : Société IMHOFF,
- **Capacité théorique** : 400 eh ; 6 kg DB05 ; 2,5 m³/h ; 60 m³/j,
- **Exploitation** : Société de Distribution des Eaux Intercommunale.

II - 1.2.2) Caractéristiques des ouvrages

- **Mise en service** : 1980
- **Filière de traitement** : Digestion (V= 60m³) + 2 lits de séchage (S=80 m²)
- **Alimentation** : Gravitaire, puis par poste de relèvement

II - 1.2.3) Origine des effluents

- **Réseau** : séparatif : 2 605 km de linéaire d'eaux usées
- **Taux de raccordement** : Volume taxé assaini/ volume total consommé = 14 876/ 19 681 = 75 %
- **Consommation en eau** année 2003 : 19 700 m³
- **Quantité d'effluents à traiter** :
- **Volume théorique journalier** : Qj = 19 700 / 365 = 53,9 m³/j X 80 % = 43,12 m³/ jour
- **Capacité de la STEP** : 60 m³/j

- Taux de charge : 43,1 / 60 = 71%
- **Commerces et industries Raccordés** Néant
- Poste de relevage oui

II - 1.2.4) Milieu récepteur

- **Lieu de rejet** *le Riverolles*, affluent du Rhône
- Objectif de qualité 1B
- Objectif baignade Non
- Objectif de réduction N et P Non
- Contrat de rivière Non

II - 1.2.5) Destination des boues

- **Stockage** Absence de stockage autonome, la zone de digestion fait office de stockage,
- **Destination** les boues sont transportées par une hydrocureuse à la station d'épuration de Beaurepaire
- Plan d'épandage Non

II - 1.2.6) Police des eaux

- **Station d'épuration** Soumise à déclaration (à régulariser)
- Qualité de rejet demandée e
- **Plan d'épandage** Nécessaire pour dossier de déclaration, si épandage des boues sur terrains agricoles

II - 1.3) rejets d'eaux usées et d'eaux pluviales

II - 1.3.1) Nature des eaux

Les eaux usées qui arrivent à la station sont issues du réseau de type séparatif et proviennent essentiellement du village.

Le rapport annuel de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, datant de 1997, remarque qu' « en raison d'un effluent brut relativement concentré et d'un traitement de type primaire, la qualité de l'effluent épuré est toujours mauvaise ».

II - 1.3.2) Les rejets en milieu récepteur

Le rejet épuré de la station, comme nous l'avons déjà précisé, se fait dans le Rhône par l'intermédiaire du cours d'eau « le Riverolles ».

II - 1.3.3) Remarques générales sur l'assainissement collectif

Le calcul du taux de charge de 71 % permet d'indiquer que la station d'épuration n'est pas en surcharge hydraulique.

II - 1.4) L'assainissement collectif des communes limitrophes

Communes	Ouvrages collectifs d'assainissement
Saint Vallier	STEP en projet
Serves sur Rhône	STEP lit bactérien forte charge

L'assainissement des communes limitrophes de PONSAS, et notamment le projet de la future station d'épuration intercommunale de **Saint Vallier**, permet d'envisager un regroupement du traitement des eaux usées collectées sur ce site. Cette éventualité fera l'objet d'un scénario.

Le raccordement à Serves-sur-Rhône, bien qu'évoqué, n'est pas réaliste compte tenu de la distance entre les deux points de raccordement.

Solution n°1 : Raccordement de Ponsas à Saint Vallier

Après une étude sommaire sur carte I.G.N., on note :

- Distance entre le village de PONSAS et la future station d'épuration intercommunale de SAINT VALLIER (en passant par la N7) = 2 100 m topographie nécessitant à priori un poste de refoulement, et un fonçage pour traverser la RN7.

Solution n°2 : Création d'une nouvelle station d'épuration sur Ponsas, de type lit bactérien ou procédé d'épuration de type Biodisque.

II - 2) L'ASSAINISSEMENT AUTONOME

II - 2.1) *principe d'enquête*

Une fiche "Questionnaire", relative à l'habitat, le type d'assainissement, le fonctionnement et l'entretien de l'assainissement individuel a été transmise aux habitants de la commune concernés par l'assainissement individuel.

II - 2.2) *Résultats généraux obtenus*

Le taux de réponse aux questionnaires est de 57 % (soit 25 retours sur 44 envois).

Pour les quartiers suivants :

- La Bastide,
- Le Cros de Barras,
- Le Pallègre,
- Les Forêts,
- Le Village,
- Le Caire,
- le Romanet,

les résultats sont les suivants :

- la superficie moyenne des habitations est de 2500 m², sauf sur le village : 1500 m²,
- **64%** des habitants **n'ont pas une fosse aux normes**, et possèdent soit une fosse de capacité insuffisante et/ou ont une fosse septique (la réglementation impose une fosse toutes eaux),
- **56%** des traitements secondaires sont des **puits perdus ou des rejets en fossé**. Ces dispositions ne sont pas réglementaires, et les puits perdus sont interdits, principalement pour des raisons sanitaires,
- **76 %** des habitants ont des **problèmes d'entretien** de leur système d'assainissement (vidange de la fosse et/ou entretien du bac dégraisseur).

Pour le quartier isolé des Rocs, le résultat est le suivant (50 % de réponse) :

- Le problème est traitement secondaire des effluents (rejet dans un fossé).

Sur les retours de questionnaires, l'assainissement est jugé bon dans 24 % des cas et moyen dans 8 % des cas.

II - 3) RUISSELLEMENT ET IMPERMEABILISATION

Il n'existe apparemment pas de problèmes connus de ruissellement et d'imperméabilisation sur la commune de Ponsas. A ce jour, il n'existe pas d'étude hydraulique sur les débordements du ruisseau «Le Riverolles » qui traverse la commune d'est en ouest. La dernière grande inondation remonte à 1937.

III - ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

III - 1) CONTEXTE REGLEMENTAIRE

La loi sur l'Eau établie en janvier 1992 renforce la responsabilité des communes qui doivent pour l'assainissement en général :

- Réaliser 1 zonage.

Pour l'assainissement collectif :

- assurer la collecte dans les zones urbanisées,
- assurer le traitement des effluents.

Pour l'assainissement autonome :

- assurer le contrôle des systèmes d'assainissement non collectifs,
- Eventuellement, assumer le coût de l'entretien de ces installations.

Ces obligations sont établies à partir des textes réglementaires suivants :

- Décret du 3 juin 1994 : qui préconise le zonage d'assainissement collectif et non collectif.
- Arrêté du 6 mai 1996 : qui définit les filières d'assainissement et leur dimensionnement. De plus, il fixe les modalités de contrôle technique à exercer par les collectivités sur les systèmes d'assainissement non collectif. " Prescriptions techniques applicables aux systèmes d'assainissement non collectif " consignées en annexe 1.
- Circulaire du 22 mai 1997 : qui explicite les conditions de mise en œuvre des dispositions de l'Arrêté du 6 mai 1996,
- DTU 64-1 – 1992 – Norme AFNOR : qui définit les règles techniques de mise en œuvre de l'assainissement autonome. Il a été actualisé avec la norme XPP 16603 du mois d'août 1998

III - 2) DETERMINATION DU PERIMETRE DE ZONAGE

En concertation avec les élus de la commune et l'urbaniste, il a été retenu de faire porter le zonage d'assainissement sur les secteurs susceptibles de se développer quant à l'urbanisation. Ces secteurs ont été définis par le MARNU existant et par l'élaboration de la carte communale (ils sont repérés sur la carte de synthèse des contraintes naturelles).

Ce sont les quartiers suivants :

- Quartier Pallègre
- Quartier Le Cros de Barras
- Quartier Le Capitan
- Quartier Rochegude
- Quartier Le Caire

III - 3) APTITUDE DES SOLS A L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Les éléments d'analyses, relatifs au milieu naturel et au contexte humain présenté dans les chapitres précédents, ont été regroupés et juxtaposés dans une carte des contraintes qui donnera lieu à la carte d'aptitude des sols à l'assainissement non collectif.

III - 3.1) Législation

Nous rappelons les principales caractéristiques exigées pour l'adoption d'un assainissement autonome classique (fosse septique + épandage souterrain sur sol en place) :

- épaisseur du sol : de 70 cm à 1 m,
- perméabilité : > à 6 mm/h,
- nappe phréatique : >1,20 m,
- pente : < 10 %.

Si ces conditions ne sont pas respectées, il faudra prévoir des techniques d'assainissement plus « sophistiquées » et de ce fait, plus coûteuses.

III - 3.2) Méthodologie

Cette phase de l'étude est établie en utilisant les résultats des investigations réalisées par le bureau d'études BETURE- CEREC en janvier 2004.

Il est important de noter que la carte d'aptitude des sols à l'assainissement autonome ne donne qu'une idée globale des contraintes rencontrées. Elle est établie essentiellement en comparaison avec un système d'épandage classique (épandage sur sol en place réalisé par tranchées d'infiltration). Seule une étude approfondie à la parcelle peut définir correctement les contraintes et les installations qui s'y adapteront pour chaque habitation.

Chacun des aspects suivants doit être pris en compte :

- perméabilité des sols à la parcelle,
- superficie autour de la maison,
- pentes,
- proximité de puits, forages ou sources (35 m minimum),
- arbres, végétation (3 m minimum),
- limite foncière (3 m minimum).

Toutefois, la carte d'aptitude des sols à l'assainissement autonome permet de proposer les filières d'assainissement à priori les plus appropriées en fonction des caractéristiques naturelles du site.

On lira :

- **Zones repérées en vert** : des dispositifs sur sol en place de types tranchées filtrantes conviennent,
- **Zones repérées en bleu** : des dispositifs sur sol en place de type tranchées filtrantes peuvent convenir sur la plupart des parcelles. Mais, l'hétérogénéité des sols fait que ce dispositif ne peut pas convenir à toutes les parcelles et qu'une étude de sol au cas par cas est recommandée,
- **Zones repérées en jaune** : Les contraintes sont importantes et on préconise généralement une reconstitution de sol,
- **Zones repérées en rouge** : Sol ne convenant pas à l'assainissement autonome essentiellement à cause de l'imperméabilité des sols, de trop fortes pentes et de roche affleurante. En zone de montagne, les réhabilitations d'habitat existants doivent être étudiées au cas par cas. Pour les constructions nouvelles, des épandages sur sable peuvent également être possibles.

III - 3.3) Résultats

Les résultats détaillés de ces investigations sont donnés par fiche synthétique quartiers par quartiers ci-après :

COMMUNE DE PONSAS – SCHEMA GENERAL D'ASSAINISSEMENT
Rapport

Nature de la zone	Quartier Pallègre + Le Romanet
<p>Nombre d'habitations existantes</p> <p>Nombre de parcelles libres</p> <p>Taux de réponses aux questionnaires</p> <p>Etat des lieux de l'assainissement autonome :</p> <p>Changer le traitement secondaire :</p> <p>Problèmes d'entretien :</p> <p>Rejets actuels :</p>	<p>28 (sur les 2 quartiers)</p> <p>environ 20</p> <p>50 %</p> <p>Filières pas aux normes</p> <p>Oui</p> <p>Oui</p> <p>Rejets en puits perdu</p>
<p>Géologie</p> <p>Pédologie</p> <p>Topographie</p> <p>Hydrogéologie</p>	<p>Loess anciens décalcifiés et altérés, attribuables à l'époque du Wurm.</p> <p>Horizon composé de limons : particules très fines prises dans une matrice argileuse très peu perméable.</p> <p>Pente < 10 % sur le Plateau de Pallègre, > 15 % vers la pente d'inclinaison du Romanet</p> <p>Aquifères de la vallée du Rhône classés en milieux aquatiques remarquables.</p>
<p>Impact sur l'environnement</p>	<p>Aucun impact notable sur l'environnement</p>
<p>Aptitude des sols</p>	<p>504 et 68 : Défavorable à l'assainissement non collectif – Sol très peu perméable, il existe cependant des solutions alternatives sur sol reconstitué et rejet en puits (dérogation préfectorale)</p> <p>70 et 75 : Moyennement favorable à l'ANC</p>
<p>Dispositifs d'assainissement conseillés</p>	<p>504 et 68, solution envisageable : Epandage sur sol reconstitué de type filtre à sable vertical non drainé avec infiltration dans le sol en profondeur (sous réserves de sondages pénétrométriques à - 5/6 m satisfaisants), le cas échéant : Lit filtrant vertical drainé + rejet dans un puits d'infiltration (sous dérogation préfectorale).</p> <p>70 et 75, solution envisageable : Tranchées d'épandage à faible profondeur (15 m/ pièce principale) et infiltration dans le sol en place ;</p> <p>⇒ Le raccordement au réseau collectif semble préférable</p>

80

332

504

493

Rural

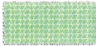


505

82

566

333

LEGENDE

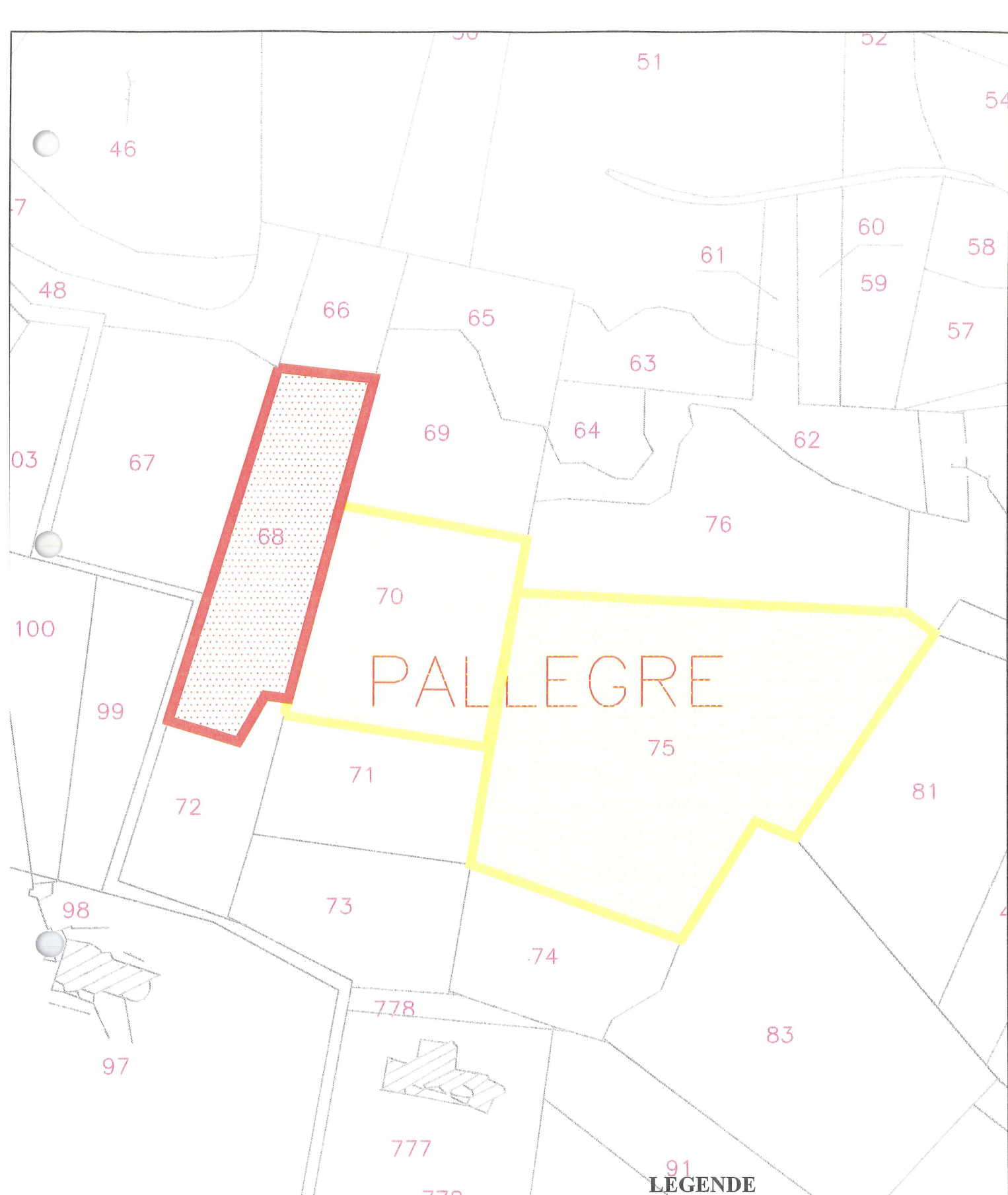
-  Aptitude favorable
-  Aptitude peu favorable
-  Aptitude défavorable

Parcelles : N°504
"Quartier Pallègre"


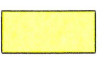

BETURE - CEREC
Jaakko Pöyry infra

Commune de Ponsas
Echelle : 1/500
Affaire n° MK 3028

565



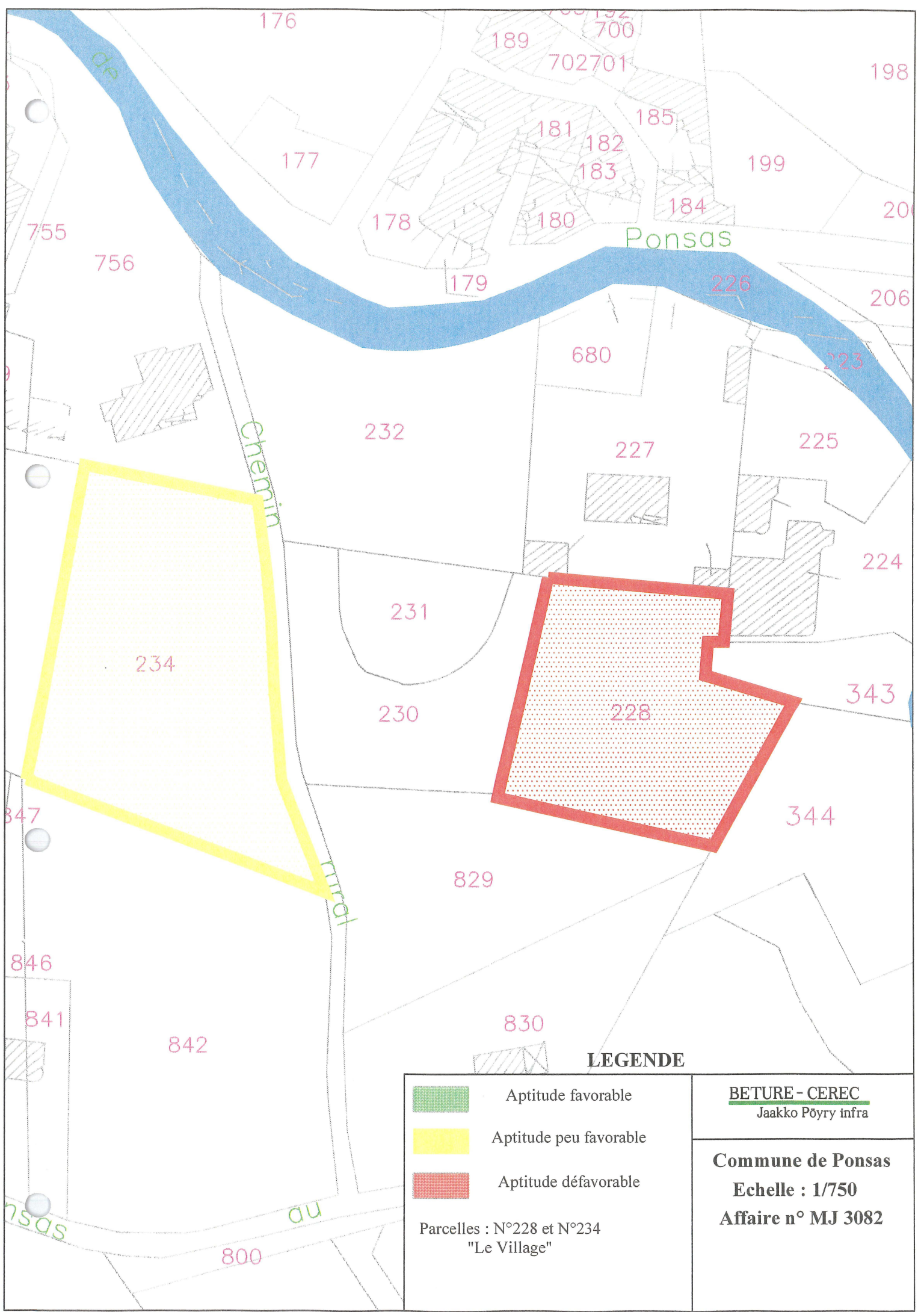
LEGENDE

	Aptitude favorable
	Aptitude peu favorable
	Aptitude défavorable
Parcelles : N°68, N°70 et N°75 "Quartier Pallègre"	



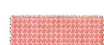
BETURE - CEREC
Jaakko Pöyry infra

Commune de Ponsas
Echelle : 1/1000
Affaire n° MJ 3082

Nature de la zone	Quartier Le Cros de Barras
Nombre d'habitations existantes	9
Nombre de parcelles libres	?
Taux de réponses aux questionnaires	89 %
Etat des lieux de l'assainissement autonome :	Bon : 38 %
Changer le traitement sec :	63 %
Problèmes d'entretien :	75 %
Rejets actuels :	Fossé ou puits perdu
Géologie	Alluvions rhodanienne et Würmiennes + Loess (particules limoneuses + sableuses très fines)
Pédologie	Horizon très peu perméable composé de particules très fines prises dans une matrice argileuse.
Topographie	Pente > 15 %
Hydrogéologie	Aquifères du Rhône : milieu naturel remarquable.
Impact sur l'environnement	
Aptitude des sols	109,110 : Défavorable à l'ANC pour des techniques utilisant le sol en place.
Dispositifs d'assainissement conseillés	109, 110, solution envisageable : Epandage sur sol reconstitué (filtre à sable vertical non drainé) avec rejet vers la combe. ⇒ Le raccordement au réseau collectif semble préférable pour le quartier « Le Cros de Barras ».



LEGENDE

	Aptitude favorable
	Aptitude peu favorable
	Aptitude défavorable
Parcelles : N°228 et N°234 "Le Village"	

BETURE - CEREC
Jaakko Pöyry infra

Commune de Ponsas
Echelle : 1/750
Affaire n° MJ 3082

Nature de la zone	Le village « Le Capitan »
Nombre d'habitations existantes Nombre de parcelles libres Taux de réponses aux questionnaires Etat des lieux de l'assainissement autonome : Changer le traitement sec : Problèmes d'entretien : Rejets actuels :	71 ? 50 % non satisfaisant 75 % 75 % Fossé ou puits perdu
Géologie Pédologie Topographie Hydrogéologie	Loess anciens décalcifiés et altérés attribuables à l'époque de Würm Horizon composé de limons + sables pris dans une matrice argileuse – peu perméable. Pente de 15 % sur la parcelle N° 228 Aquifère sensible de la Vallée du Rhône
Impact sur l'environnement	Objectif de qualité 1 B du Riverolles à respecter.
Aptitude des sols	Parcelle N° 228 : Défavorable à l'ANC pour des techniques utilisant le sol en place. Parcelle N° 234 : Moyennement favorable à l'ANC.
Dispositifs d'assainissement conseillés	Parcelle N° 288 : solution envisageable : filtre compact avec rejet vers le milieu hydraulique superficiel (sous réserve de la signature d'une convention de passage avec la propriété mitoyenne). Parcelle N° 234 : solution envisageable : tranchées d'épandage à faible profondeur (15 m/pièce principale). ⇒ Le raccordement au réseau collectif est préférable.

**ETUDE SUR L'APTITUDE DES SOLS
A L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

1. CRITERES DE CARACTERISATION D'UN SOL

La détermination du type de sol en présence est réalisée à partir de l'analyse des critères S.E.R.P. (Sol, Eau, Roche et Pente) :

Sol : mesure in-situ de la perméabilité du sol permettant de déterminer la capacité d'infiltration du terrain en place. La perméabilité doit être comprise entre 15 et 500 mm/h pour réaliser un assainissement autonome à un coût minimum ; en-dessous de 15 mm/h et au delà de 500 mm/h, la mise en œuvre d'un assainissement autonome est possible par le biais de filières spécifiques, à des coûts plus élevés (épandage en sol reconstitué, filière drainée nécessitant la recherche d'un exutoire).

Eau : présence d'une nappe, circulation d'eau dans le proche sous-sol, risque d'inondation. Des mesures de protection particulières doivent être prises dans le cas de présence d'eau à faible profondeur. La présence d'une nappe d'eau à moins de 0,5 m rend impossible l'assainissement autonome par épandage souterrain.

Roche : profondeur et nature du substratum rocheux. L'affleurement de la roche ou sa présence à faible profondeur peut empêcher la réalisation d'un dispositif d'épandage : risque de ruissellement des eaux au niveau du toit d'un substratum imperméable. L'évacuation des effluents épurés dans le substratum peut être envisageable dans le cas de roches fissurées.

Pente : inclinaison du terrain. Une pente supérieure à 10% entraîne des impossibilités de réalisation des dispositifs d'épandage (problème de ruissellement, risque d'affaissement du terrain, mauvaise infiltration). Pour des pentes comprises entre 5 et 10 %, des précautions particulières doivent être prises : tranchées réalisées perpendiculairement à la plus grande pente.

Le tableau suivant permet de définir l'aptitude des sols à l'assainissement autonome en fonction des différents critères :

APTITUDE	SOL S	EAU E	ROCHE R	PENTE P
	Vitesse de percolation	Profondeur minimale des nappes et inondations (m) *	Profondeur du substratum (m) *	Pente du terrain naturel
Bonne aptitude à l'épandage	Dominante sableuse : 30 à 500 mm/h	> 3 m	> 2,5 m	< 2 %
Aptitude à l'épandage moyenne à mauvaise	Dominante limoneuse : 15 à 30 mm/h	de 0,5 à 3 m	de 1 à 2,5 m	de 2 à 10 %
Epandage exclu	Dominante argileuse : < 15 mm/h	< 0,5 m	< 1 m	>10 %

* : Profondeurs indiquées par rapport à la cote des drains d'infiltration

2. TYPES DE MESURES

L'étude des sols meubles détermine la capacité d'un sol à épurer et à disperser les effluents. Pour cela trois types d'investigations de terrain ont été menées sur la commune, sur les zones potentiellement urbanisables : La zone située au sud-est du village (entre le Riverolles et le chemin de Ponsas) et le quartier Pallègre.

2.1 SONDAGES A LA TARIERE

Six sondages à la tarière de diamètres 7 cm ou 13 cm ont été réalisés sur la commune de PONSAS. Le choix du type de tarière a été fonction du type de sol rencontré et de l'accessibilité du terrain. La profondeur de reconnaissance varie de 80 à 110 cm.

2.2 TESTS DE PERMEABILITE

La perméabilité du sol a été appréciée par des **tests de Porchet à niveau constant** réalisés au moyen d'un percolamètre à niveau constant à partir des sondages à la tarière. Au total, six tests de perméabilité ont été réalisés afin de confirmer les résultats obtenus.

2.3 SONDAGES AU TRACTO- PELLE

Des fosses pédologiques au tracto- pelle ont été réalisées sur les secteurs sensibles, ou nécessitant une vérification quant à la nature du sol. Ces fosses ont été creusées sur une longueur de 1,5 m et une profondeur de 2 m. Les quartiers où ont eu lieu les investigations sont : Le Cros de Barras, Le Pallègre, et Rochegude.

3. RESULTATS DES MESURES

3.1 LE VILLAGE

3.1.1 RESULTATS DES SONDAGES

Sondages à la tarière

Sondage 1 – parcelle 228 –

Profondeur en mètres	Lithologie	Observations
0- 0,20	Terre végétale + limon + lentilles argileuses	
0,20- 0,50	sables + limons + argile	Traces orangées d'oxydation
0,50- 1 m	Sable + limon + argile en qité + importante : entre 30 et 40 %.	

Sondage 2 – parcelle 228 -

Profondeur en mètres	Lithologie	Observations
0– 0,30	Terre végétale + cailloutis + sable + limon	
0,30 –0,60	Limon + argile + cailloux	
0,60 -1	Limon + argile (en qité + importante)	

Sondage 3 – parcelle 234 -

Profondeur en mètres	Lithologie	Observations
0- 0,20	Terre végétale + argile grise	
0,20-0,60	Limon+ sable	Cailloutis + ou - grossiers
0,60- 0,80	Limon + sable + lentilles argile grise	Présence d'eau

Essais d'infiltration

Essais	ES1 (parcelle 228)	ES2 (parcelle 234)
Profondeur en m	0,8	0,70
K (mm/h)	7	42

Les coefficients de perméabilité de ces deux parcelles sont assez hétérogènes et reflètent dans le premier cas une perméabilité très faible, due à une importante matrice argileuse. Dans le deuxième cas, le sol est moyennement perméable.

3.1.2 SOLUTIONS PROPOSEES**Parcelle 228 :**

Contraintes	Parcelle	Conclusions
Pas de puit AEP à une distance < à 35 m de l'épandage	Pas de puit AEP	Favorable
Pente terrain	Pente assez importante	Défavorable
Profondeur du substratum < 1m	Substratum non atteint à 1 m de profondeur	Favorable
Pas de trace d'hydromorphie < 1m	Pas de trace d'hydromorphie	Favorable
Sol perméable vers 0,60 m de profondeur	Non perméable	Défavorable
Surface disponible minimum 200 m ²	Surface : 400 m ²	Favorable

Parcelle 234 :

Contraintes	Parcelle	Conclusions
Pas de puit AEP à une distance < à 35 m de l'épandage	Pas de puit AEP	Favorable
Pente terrain	Pente assez importante	Défavorable
Profondeur du substratum < 1m	Substratum non atteint à 0,8 m	Favorable
Pas de trace d'hydromorphie < 1m	Présence d'eau vers -0,6 m	Défavorable
Sol perméable vers 0,60 m de profondeur	Perméabilité moyenne	Favorable
Surface disponible minimum 200 m ²	Surface : 400 m ²	Favorable

Commentaire :

Parcelle N° 228 :

Le sol a une très faible perméabilité et la pente de ce terrain est assez importante. Un filtre compact semble être la solution appropriée avec un rejet de l'effluent traité vers le ruisseau : ceci est sous réserve d'acceptation du propriétaire de la parcelle mitoyenne et du maire.

Si un rejet vers le milieu hydraulique superficiel n'est pas possible, un rejet par puits d'infiltration est envisageable, à titre exceptionnel et sous dérogation préfectorale. Cependant, un sondage en profondeur est à réaliser, car un horizon perméable est nécessaire dans les 5 mètres, pour adapter ce type de filière.

Parcelle N° 234 :

Dans ce cas on préconise des tranchées d'épandage à faible profondeur (15m/ pièce principale), qui permettent l'infiltration lente des effluents prétraités. Le sol en place est utilisé comme système épurateur et comme moyen dispersant.

Toutefois le raccordement au réseau collectif semble préférable sur le quartier du Capitan.

3.2 QUARTIER PALLEGRE

3.2.1 RESULTATS

Sondages à la tarière

Sondage 4 – parcelle n° 75 –

Profondeur en mètres	Lithologie	Observations
0- 0,20	Terre végétale + argile grise + sable	
0,20- 0,60	Sable + limon + argile	
0,60- 1	Sable + limon+ argile	

Sondage 5 – parcelle n° 68 -

Profondeur en mètres	Lithologie	Observations
0- 0,20	Limon + sable+ argile	Présence de noyaux charbonneux
0,20- 0,40	Limon+ argile	
0,40 – 0,60	Limon+ lentilles bleus argileuses	Présence de traces d'oxydation
0,60- 1	Argile en quantité plus importante de l'ordre de 30-40%	

Sondage 6 – parcelle n° 504 –

Profondeur en mètres	Lithologie	Observations
0- 0,30	Argile + limon + sable + grains de quartz+ micas	
0,30- 0,50	Limon+ argile	
0,50- 0,70	Sable majoritaire	
0,70- 1	Argile + limon	Présence d'eau

Sondage 7 – parcelle n° 70 –

Profondeur en mètres	Lithologie	Observations
0- 0,30	Terre végétale + Argile (10%) + limon + sable	
0,30- 0,50	Argile + limon + sable	
0,50- 0,70	Argile + limon+ sable	
0,70- 1	Argile + limon + sable	

Essais de perméabilité

Essais	ES1 (parcelle 75)	ES2 (parcelle 68)	ES3 (parcelle 504)	ES4 (parcelle 70)
Profondeur en m	0,78	0,70	0,75	0,76
K (mm/h)	87	3	9	76

Le sol est assez perméable sur les parcelles 75 et 70, situées dans la pente d'orientation S-SE du quartier Pallègre. Sur les deux autres parcelles, situées non loin de la première les coefficients de perméabilité sont très faibles et reflètent un sol très argileux et donc imperméable.

Cependant, les résultats des tests effectués sur les parcelles 70 et 75 restent à confirmer par une coupe géologique au tracto- pelle.

Sondages au tracto- pelle (coupe géologique)

Les sondages au tracto- pelle réalisés sur la parcelle n°70 sont venus confirmer les observations précédentes : les horizons du sol sont composés du haut vers le bas :

- complexe argilo- humique (épaisseur : 30 cm),
- horizon composé de limons non- calcaires : ce sont des dépôts très fins, limono- argileux, compacts à très compacts, offrant une infiltration de l'eau très lente. La teinte du sol est jaune- orangée avec des amas d'enduits ferro- magnétiques.

La perméabilité est donc assez faible sur tout le plateau de Pallègre. Les procédés d'épuration utilisant le sol en place ne sont pas à conseiller.

3.2.2 SOLUTIONS PROPOSEES

Parcelle 75 :

Contraintes	Parcelle	Conclusions
Pas de puit AEP à une distance < à 35 m de l'épandage	Pas de puit AEP	Favorable
Pente terrain	Pente <15 % de l'ordre de 8%	Favorable
Profondeur du substratum < 1m	non	Favorable
Pas de trace d'hydromorphie < 1m	non	Favorable
Sol perméable vers 0,60 m de profondeur	non	Défavorable
Surface disponible minimum	Surface : 900 m ²	Favorable

Parcelle 68 :

Contraintes	Parcelle	Conclusions
Pas de puit AEP à une distance < à 35 m de l'épandage	Pas de puit AEP	Favorable
Pente terrain	Pente faible sur la parcelle entre 6 et 7 %	Favorable
Profondeur du substratum < 1m	non	Favorable
Pas de trace d'hydromorphie < 1m	non	Favorable
Sol perméable vers 0,60 m de profondeur	non	Défavorable
Surface disponible minimum	Surface : 350 m ²	Favorable

Parcelle 504 :

Contraintes	Parcelle	Conclusions
Pas de puit AEP à une distance < à 35 m de l'épandage	Pas de puit AEP	Favorable
Pente terrain	Pente > 15 %	Défavorable
Profondeur du substratum < 1m	non	Favorable
Pas de trace d'hydromorphie < 1m	Oui, présence d'eau	Défavorable
Sol perméable vers 0,60 m de profondeur	non	Défavorable
Surface disponible minimum	Surface : 500 m ²	Favorable

Parcelle 70 :

Contraintes	Parcelle	Conclusions
Pas de puit AEP à une distance < à 35 m de l'épandage	Pas de puit AEP	Favorable
Pente terrain	Pente peu importante	Favorable
Profondeur du substratum < 1m	non	Favorable
Pas de trace d'hydromorphie < 1m	non	Favorable
Sol perméable vers 0,60 m de profondeur	non	Défavorable
Surface disponible minimum	Surface : 400 m ²	Favorable

Commentaires :

Parcelles 68 et 504 : Le sol en place a une très faible perméabilité : l'aptitude des terrains reconnus est donc défavorable à l'assainissement non collectif. La filière à conseiller est l'épandage sur sol reconstitué (filtre à sable vertical non drainé) et si les sondages pénétrométriques réalisés en profondeur révèlent un sol imperméable, l'évacuation en puits perdu est admise à titre exceptionnel, sous réserves préfectorale, par l'arrêté du 6 mai 1996.

Toutefois, le raccordement au réseau de ces deux parcelles semble préférable en terme de pérennité pour ces installations.

Parcelles 70 et 75 : Le sol a une perméabilité correcte : l'aptitude des terrains reconnus peut être assez favorable à l'assainissement non collectif. Dans ce cas on préconise des tranchées d'épandage à faible profondeur, (15 m/ pièce principale) qui permettent l'infiltration lente des effluents prétraités. Le sol en place est utilisé comme système épurateur et comme moyen dispersant.

Toutefois, le raccordement au réseau collectif semble préférable.

3.3 QUARTIER LE CROS DE BARRAS

Des sondages au tracto- pelle ont été réalisés sur les parcelles n°109 et 110. Les résultats sont les suivants :

- Horizon composé de particules très fines (loess) de nature limoneuses et sableuses. La compacité du terrain est remarquable. Des traces d'eau ont été observées dans cette matrice.

Un procédé d'épuration utilisant le sol en place est à déconseiller sur ces parcelles, étant donné la pente des terrains et la nature du sol : un raccordement au réseau d'assainissement collectif semble préférable pour ces deux parcelles.

3.4 QUARTIER ROCHEGUDE

Des sondages au tracto- pelle ont été réalisés sur l'amont et l'aval de la parcelle n°388. Les résultats sont les suivants :

- Complexe argilo- humique (30 cm),
- Horizon composé de particules très fines (loess) de nature limoneuses, sableuses et argileuses. La compacité du terrain est remarquable en amont du terrain comme en aval.

Un procédé d'épuration utilisant le sol en place est à déconseiller sur le quartier de Rochegude, étant donné la pente naturelle des terrains et la nature du sol : un raccordement au réseau d'assainissement collectif semble préférable.

SOMMAIRE

I - 1) SCENARIOS D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	2
I - 1.1) Estimation par quartier de la charge polluante et du coût des travaux d'extension de réseau	2
I - 1.2) Estimation de la charge polluante totale et évolution de la station d'épuration actuelle	5
I - 1.3) Scénario 1 d'assainissement collectif : création d'une nouvelle station d'épuration sur Ponsas	6
I - 1.4) Scénario 2 d'assainissement collectif : regroupement sur la station d'épuration intercommunale de Saint Vallier	8
I - 1.5) Echancier des travaux et Impact sur le prix de l'eau.....	11
II - ANNEXES	13
II - 1) DIMENSIONNEMENT DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT AUTONOME.....	13
II - 1.1) Quelques généralités (source DTU 64.1, norme XPP 16603 août 1998).....	13
II - 1.2) Dimensionnement des dispositifs	13
II - 2) LE CONTROLE, L'ENTRETIEN ET LA REHABILITATION : LES OBLIGATIONS DE LA COMMUNE.....	15
II - 2.1) Le contrôle technique	15
II - 2.2) La réhabilitation des systèmes défectueux existants	17

I - 1) SCENARIOS D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**I - 1.1) Estimation par quartier de la charge polluante et du coût des travaux d'extension de réseau**

Tout d'abord, il est à considérer un premier chiffre : **168 logements raccordés au réseau collectif**, soit environ 375 habitants. Seulement, en prenant une moyenne des 2 approches (Base INSEE et Base Consommation en eau potable), on tiendra compte d'un taux de raccordement de l'ordre de 80 %, **soit 400 habitants raccordés à la station d'épuration**.

Les estimations suivantes présentent, par quartier, les charges polluantes à attendre sur la station d'épuration, en fonction de l'urbanisation future :

I - 1.1.1) Le village

Actuellement, dans le village, toutes les habitations sont raccordées à l'assainissement collectif. L'urbanisation future se ferait préférentiellement dans le quartier du Capitan, situé en rive gauche du ruisseau « Le Riverolles ». Le raccordement de ces habitations futures devrait se faire par l'intermédiaire d'une conduite passant en encorbellement sous le pont du Riverolles.

I.1.1.1) Estimation de la charge polluante

Quartier Le Capitan (Village côté sud)	
PREVISION	EQUIVALENT-HABITANTS
Constructions futures (4) - Population future raccordable :	10
Population existante raccordable	0
Total	10

I.1.1.1.2) Estimation prévisionnelle du coût des travaux

Descriptif des travaux	Coût des travaux (€ HT)
Création d'un réseau de collecte gravitaire de la parcelle 829 jusqu'au pont (100 m)	27 500
Conduite de refoulement en encorbellement sous le pont (10 m)	1 060
Mise en place d'un poste de refoulement (capacité 25 eh) pour traverser la rivière et rejoindre le réseau de collecte sur la route de Ponsas	20 000
TOTAL	48 560

I - 1.1.2) Quartier pallègre

I.1.1.2.1) Estimation de la charge polluante

Quartier : Pallègre	
PREVISIONS	EQUIVALENTS HABITANTS
Constructions futures (10) - population future raccordable :	27
Raccordement des habitations existantes (6) – population existante raccordable :	16
Total	43

I.1.1.2.2) Estimation prévisionnelle du coût des travaux

Descriptif des travaux	Coût des travaux (€ HT)
1 ^{ère} Extension de réseau jusqu'à la parcelle 70 : collecte des effluents situés sur le plateau de Pallègre ¹	33 000
2 ^{ème} extension de réseau par le chemin rural du Romanet : collecte des effluents des habitations situées en contrebas du plateau	30 000
TOTAL	63 000

I - 1.1.3) Quartier Le Cros de barras

L'urbanisation de ce quartier n'est pas envisagée, à moyen terme, par les élus. La limite de la zone d'étude, envisagée dans le cadre d'un raccordement ou non à l'assainissement collectif, se situe donc, pour l'instant, aux dernières habitations.

Actuellement, l'épuration des eaux usées de ce quartier se fait de manière individuelle. Plusieurs solutions techniques sont envisageables :

Solution 1 : mise en place de systèmes d'assainissement autonomes pour toutes les habitations du quartier le Cros de Barras, et réhabiliter les filières qui ne sont pas aux normes (fosse toutes eaux+ champ épandage)

Solution 2 : Création d'un réseau de collecte en gavitaire, desservant toutes les habitations du Cros de Barras et mise en place d'un poste de refoulement (pompes) en contre-bas, près de la voie SNCF, afin de relever les effluents et de les acheminer vers le réseau de collecte du quartier du Caire.

¹ cette extension de réseau sur un chemin privé nécessite la signature d'une convention de passage avec le propriétaire des parcelles urbanisables.

I.1.1.3.1) *Estimation de la charge polluante*

Quartier Le Cros de Barras	
PREVISIONS	EQUIVALENTS HABITANTS
Population actuellement raccordée	0
Constructions futures (1)– Population future raccordable -	3
Raccordement des habitations existantes (22) – Population existante raccordable -	60
Total	63

I.1.1.3.2) *Estimation prévisionnelle du coût des travaux*

Descriptif des travaux	Prix au mètre lineaire ou à l'unité (€ ht)	Coût des travaux (€ HT)
Réseau gravitaire sur 500 m	230	115 000
Poste de refoulement + conduite de refoulement sur 170 m	20 000 150	20 000 25 500
TOTAL (€ HT)		160 500

I - 1.1.4) **Quartier Rochegude**I.1.1.4.1) *Estimation de la charge polluante*

Nous avons effectuée cette estimation en collaboration avec l'urbaniste et en prenant en compte :

- 8 nouveaux logements, sur les parcelles 803 à 808,
- 4 logements (+ ou - long terme) sur les parcelles 596 et 723,
- 4 logements (+ ou - long terme) sur les parcelles 388 à 396.

Quartier Rochegude	
PREVISIONS	EQUIVALENTS HABITANTS
Constructions futures (16) – Population future raccordable	43
Raccordement des habitations existantes – Population existante raccordable –	0
Total	43

I.1.1.4.2) *Estimation prévisionnelle du coût des travaux*

Descriptif des travaux	Coût des travaux (€ HT)
Extension du réseau jusqu'à la zone constructible (parcelle 393)	38 000
TOTAL	38 000

I - 1.1.5) **Quartier le Caire**I.1.1.5.1) *Estimation de la charge polluante*

Quartier Le Caire	
PREVISIONS	EQUIVALENTS HABITANTS
Constructions futures (10) – Population future raccordable :	27
Raccordement des habitations existantes – Population existante raccordable –	0
Total	27

I.1.1.5.2) *Estimation prévisionnelle du coût des travaux*

Il n'est pas prévu de travaux d'extension de réseaux sur le quartier du Caire : toutes les habitations futures seront raccordables sur le réseau d'assainissement collectif existant.

I - 1.2) **Estimation de la charge polluante totale et évolution de la station d'épuration actuelle**

PREVISIONS	Equivalents Habitants permanents
Le village : population totale raccordée	400
Le Capitan	10
Pallègre	43
Cros de Barras	63
RocheGude	43
Le Caire	27
Industriels ou autres activités (moyen terme)	0
TOTAL	586 E.Hab

REMARQUE : La station d'épuration actuelle a une capacité théorique de 400 eh. Les ouvrages de traitement existants seront insuffisants pour traiter les effluents collectés, si l'on prend en compte l'urbanisation et le raccordement de tous les quartiers cités ci-dessus.

D'autre part, la commune a pour projet (à long terme) la construction d'une zone d'activités économiques en bordure de la RN7. Dans le cas où cette zone se réaliserait, il faudra envisager un raccordement des Eaux Usées des futurs établissements sur la station d'épuration.

La station doit être dimensionnée sur la base de 600 EH.

I - 1.3) Scénario 1 d'assainissement collectif : création d'une nouvelle station d'épuration sur Ponsas

I - 1.3.1) Description

La première solution consiste à mettre en place, sur le site de la station d'épuration actuelle, une nouvelle station d'épuration de type lit bactérien ou biodisque, d'une capacité adaptée à la charge polluante future. L'ouvrage actuel (Décanteur- Digesteur) resterait en place durant la période de réalisation des travaux et les eaux usées seront acheminées progressivement vers la nouvelle station.

La station serait composée des éléments suivants :

- décanteur-digesteur,
- lit bactérien,
- clarificateur statique,
- poste de re-circulation des eaux,
- débitmètre.

Dans ce cas, la surface de terrain nécessaire est de l'ordre de 2 m²/ EH, soit pour une station de 600 Eh : **1 200 m²**.

I - 1.3.2) Impact sur le milieu récepteur

Le rejet s'effectuerait, après traitement, vers le Riverolles qui impose un objectif de qualité 1B.

Les études menées en grandeur réelle sur des ouvrages du type « Lit bactérien » ont permis d'établir les qualités de l'eau suivantes, après traitement :

- DBO₅ << 35 mg.l
- DCO << 125 mg.l
- MES << 30 mg.l

Les impacts sur la pollution du Riverolles vont être peu importants étant donné le fort taux de dilution des rejets de la station dans le fleuve.

En effet, le débit du Riverolles, en période de basses eaux, est de : 0,009 m³/s ; le débit moyen temps sec de la station est de l'ordre de : 1.4.10⁻³ m/s. Le taux de dilution est donc de : 13 %

L'objectif de qualité à atteindre sur le Riverolles est de : 1B

Pour le paramètre DBO₅, cela correspond à une **quantité maximum de 5 mg/l de DBO₅** dans le cours d'eau.

Le niveau de traitement garantit une quantité de 35 mg.l de DBO₅ en sortie de station. Après application du taux de dilution, on se retrouve donc avec une quantité de : 35 x 13 / 100 = **4,5 mg/l de DBO₅ dans le Rhône.**

La quantité de DBO₅ retrouvée dans le Riverolles, après traitement, est largement en dessous du seuil imposé par l'objectif de qualité 1B.

Pour le paramètre MES, cela correspond à une **quantité maximum de 25 mg/l de MES** dans le cours d'eau.

Le niveau de traitement garantit une quantité de 30 mg.l de DBO5 en sortie de station. Après application du taux de dilution, on se retrouve donc avec une quantité de : $30 \times 13 / 100 = 3,9$ **mg/l de DBO5 dans le Rhône.**

La quantité de MES, retrouvée dans le Riverolles après traitement, est largement en dessous du seuil imposé par l'objectif de qualité 1B.

I - 1.3.3) Contraintes d'urbanisme

Le lieu d'implantation de la station d'épuration (au droit de l'ouvrage existant) est situé dans un périmètre de protection de captage d'alimentation en eau potable.

L'arrêté n°2538, portant sur le captage d'eau potable de la commune, interdit toute nouvelle implantation industrielle, artisanale ou agricole potentiellement polluante dans le périmètre de protection rapproché. Par conséquent, il apparaît que le scénario 1, prévoyant l'extension de la station sur le site actuel, n'est pas compatible avec les contraintes fixées par le périmètre de protection du captage.

I - 1.4) Scénario 2 d'assainissement collectif : regroupement sur la station d'épuration intercommunale de Saint Vallier

La deuxième solution consiste à étudier le raccordement des habitations de PONSAS sur la future station d'épuration intercommunale de Saint Vallier. Cette solution permettrait de laisser plus de latitude quant à l'évolution du nombre d'équivalent-habitants sur la commune (urbanisation, création d'une ZAE, ...) et leur raccordement sur une station d'épuration ayant les capacités de traitement adaptées.

Ce raccordement impose certaines servitudes :

- Nécessité de créer un nouveau poste de refoulement sur le site de l'actuel poste, d'une capacité de 600 EH, et d'un débit horaire de l'ordre de : $600 \text{ Eh} \times 0,20 \text{ m}^3/\text{jour} = 120 \text{ m}^3/\text{jour}$, soit $5 \text{ m}^3/\text{h}$. (En prenant un coeff. de pointe de 4 : **20 m³/h**),
- Créer la conduite de refoulement sous le pont de la voie SNCF, situé à l'entrée du village, et donc, utiliser les engins adéquats pour cette opération délicate,
- Réaliser un fonçage pour traverser la RN7 et éviter ainsi le talus de la SNCF situé à 700 m de l'entrée de PONSAS.

I - 1.4.1) Clés de répartition des coûts de la station d'épuration intercommunale de Saint Vallier

Le tableau suivant récapitule les populations raccordables à la future station d'épuration de Saint Vallier :

- population actuelle, selon les données du recensement 1999,
- population future, estimée par les communes et les schémas d'assainissement.

Cependant, les informations suivantes sont données à titre indicatif et restent à valider par l'étude en cours sur le dimensionnement de la station d'épuration de Saint Vallier.

	Situation actuelle raccordable	Situation future raccordée			Pourcentage	
		Habitants	Zone artisanale	Totale	Actuel	Futur
Saint Vallier	4 318	4 960	680	5 640	50	44
Laveyron	888	1 100	40	1 140	10	9
St Barthélémy de Vals	505	1 505	75	1 580	6	12
Saint Uze	620	1 120	220	1 340	7,2	10
Sarras	1 846	2 200	300	2 500	21	19,7
TOTAL 1	8 177	10 885	1 315	12 200	-	-
Ponsas	400	559	?	600	4,7	4,7
TOTAL 2	8 577	11 444		12 800	100 %	100 %

I - 1.4.2) Estimation de la charge totale polluante

La charge totale polluante future ne change pas par rapport au scénario proposé précédemment :

PREVISIONS	Equivalents Habitants permanents
Population totale actuellement raccordée	400
Le Capitan	10
Pallègre	43
Cros de Barras	63
Roche gude	43
Le Caire	27
Industriels ou autres activités (moyen terme)	0
TOTAL	586E.Hab

En prenant en compte de l'éventuelle création d'une ZAE en bordure du Rhône, il faudrait envisager le raccordement de **600 eh sur la station d'épuration intercommunale de St Vallier.**

I - 1.4.3) Estimation prévisionnelle du coût des travaux du scénario 2

ESTIMATION		
Nature des travaux	Equivalents - habitants	Coût total Assainissement collectif (€ HT)
Population actuelle raccordée : 400 Hab.		
Quartier Le Capitan		
Création d'un réseau de collecte gravitaire + refoulement (en encorbellement sous le pont) Mise en place d'un poste de refoulement	10	48 560
Quartier Pallègre		
Extension du réseau de collecte	43	63 000
Quartier Le Cros de Barras		
Création d'un réseau de collecte + poste de refoulement + conduite de refoulement	63	160 500
Quartier Le Caire		
Pas de travaux prévus	27	-
Quartier Rochegude		
Extension du réseau de collecte	43	38 000
Raccordement sur la STEP Intercommunale de St VALLIER		
Création d'un nouveau poste de refoulement (500 EH) à l'entrée du village		50 000
Passage sous la voie SNCF		15 000
Fonçage sous la RN7		18 000
Conduite de refoulement (2 100 m)		378 000
Participation au coût de la station d'épuration		108 000
Total (coût investissement)	586	880 000

A titre d'information, le coût d'exploitation, qui revient à la commune de PONSAS, est calculé à partir du coût d'investissement total de la station d'épuration et proportionnellement au nombre d'habitant sur la commune. Ainsi, on considère que 5 % du coût d'investissement correspond au coût d'exploitation de la station durant une année, soit $5 \times 2\,300\,000 / 100 = 115\,000$ € HT.

Le coût d'exploitation de la station reviendrait pour PONSAS à : $115\,000 \times 600 / 12\,800 = 5\,400$ € HT / an.

On note que ce coût est équivalent à l'entretien et l'exploitation d'une station d'épuration propre à la commune (scénario 1).

I - 1.4.4) Financements prévisionnels

Scénario d'assainissement	Type	Coût en € HT	DGE	Agence de l'eau	Conseil Général	Conseil Régional	Reste à financer par la commune
Raccordement sur la station d'épuration intercommunale de SAINT VALLIER	- Collecte	243 500			35 %		158 300
	- Poste de refoulement (x3)	90 000	30 %	40 %	10 %		18 000
	- Transfert	438 000	30 %	40 %	10 %		87 600
	- Station d'épuration intercommunale						43 200 ou 27 600 *
TOTAL							307 100 ou 291 500

* : ces chiffres prennent en compte soit un taux de subvention de l'ordre de 60 % dans le 1^{er} cas, soit de 80 % dans le 2^{ème} cas.

I - 1.5) Echancier des travaux et Impact sur le prix de l'eau

Suite à la dernière réunion effectuée en Mairie, le choix des élus s'est porté vers un raccordement des Eaux usées des habitations de PONSAS sur la future station intercommunale de SAINT VALLIER (scénario n°2).

Il a été décidé des priorités, en ce qui concerne l'assainissement collectif des quartiers qui vont se développer, en terme d'urbanisation. Ces priorités sont énoncées ci-dessous avec un programme de travaux envisagé sur le court, moyen et long terme.

I - 1.5.1) Court terme (5 ans)

Les extensions des réseaux prévus sur les quartiers Pallègre et Le Capitan seront prioritaires, avec :

- 1^{ère} antenne : vers le plateau de Pallègre,
- 2^{ème} antenne : vers le chemin de Romanet.

I - 1.5.2) Moyen terme (10 ans)

Les extensions de réseaux, sur le moyen terme, concernent le quartier Rochegude vers les parcelles susceptibles d'accueillir de nouvelles habitations.

I - 1.5.3) Long terme (15 ans)

Le quartier de Cros de Barras a été étudié pour un éventuel raccordement sur le réseau collectif.

Cependant, étant donné le coût de réalisation des travaux (extension de réseau + poste de refoulement), ils seront envisagés sur un horizon de 15 ans.

Toutefois, suite aux retours des questionnaires assainissement autonome et aux sondages de sols effectués, il y aurait des problèmes d'assainissement dans ce quartier et :

- des changements de fosse à envisager pour 50 % des habitations,
- des remplacements ou mise en place de drains pour 63 % des habitations,
- un entretien plus régulier des installations à effectuer pour 75 % des habitations.

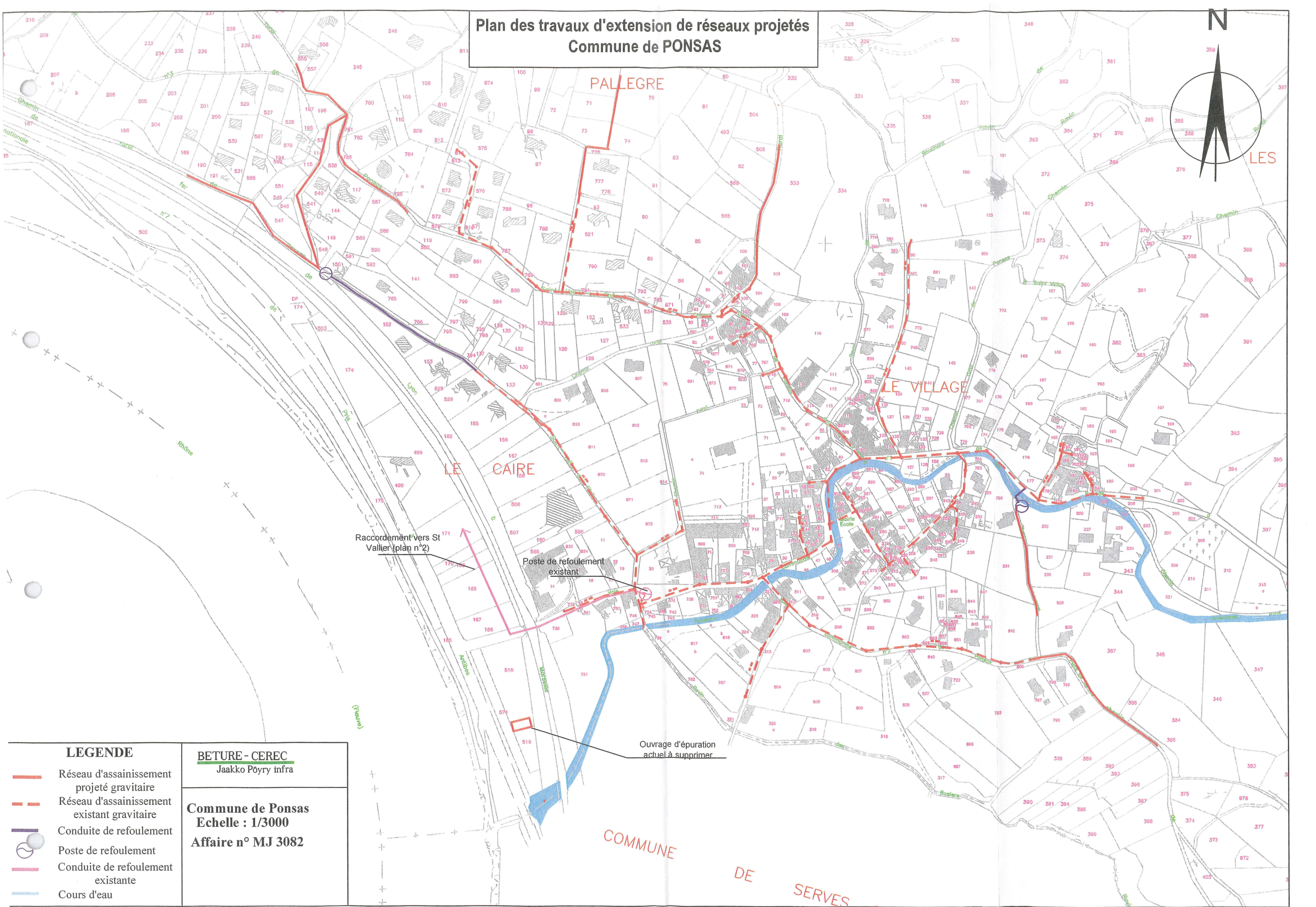
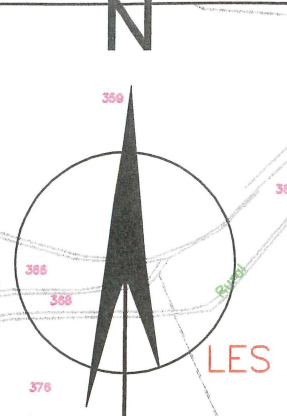
1 - 1.5.4) Impact des travaux sur le prix de l'eau

L'impact d'un projet sur le prix de l'eau dépend du volume d'eau consommé annuellement et de la nature des travaux. Sur l'année 2003, les 500 habitants de PONSAS ont consommé 19 700 m³ d'eau, soit environ 43 m³/habitant/ an.

Ordres de priorité	Nature des travaux	Reste à financer par la commune (€ HT)	Annuité d'emprunt A 5 % sur 20 ans (€ HT)	Impact sur le m ³ d'eau consommé (€ HT)	
				Impact /Travaux	Cumul
Court terme	Nouveau poste de refoulement + extension de réseaux + participation coût de la station d'épuration de St Vallier	135 000 ou 120 000*	81 000	0,55 € / m ³	0,55
	Extension de réseaux vers les quartiers Pallègre et Le Capitan	63 000	38 000	0,25 € / m ³	0,8
Moyen terme	Extension de réseaux vers le quartier de Rochegude	25 000	15 000	0,1 € / m ³	0,9
Long terme	Extension de réseaux et d'un poste de refoulement sur le quartier Le Cros de Barras	84 000	50 000	0,3 € / m ³	1,2

* selon les subventions accordées (60 ou 80%), l'impact sur le prix de l'eau sera calculé sur la base d'un financement à 60 %.

Plan des travaux d'extension de réseaux projetés Commune de PONSAS



LEGENDE

- Réseau d'assainissement projeté gravitaire
- Réseau d'assainissement existant gravitaire
- Conduite de refoulement
- Poste de refoulement
- Conduite de refoulement existante
- Cours d'eau

BETURE - CEREC
Jaakko Pöyry infra

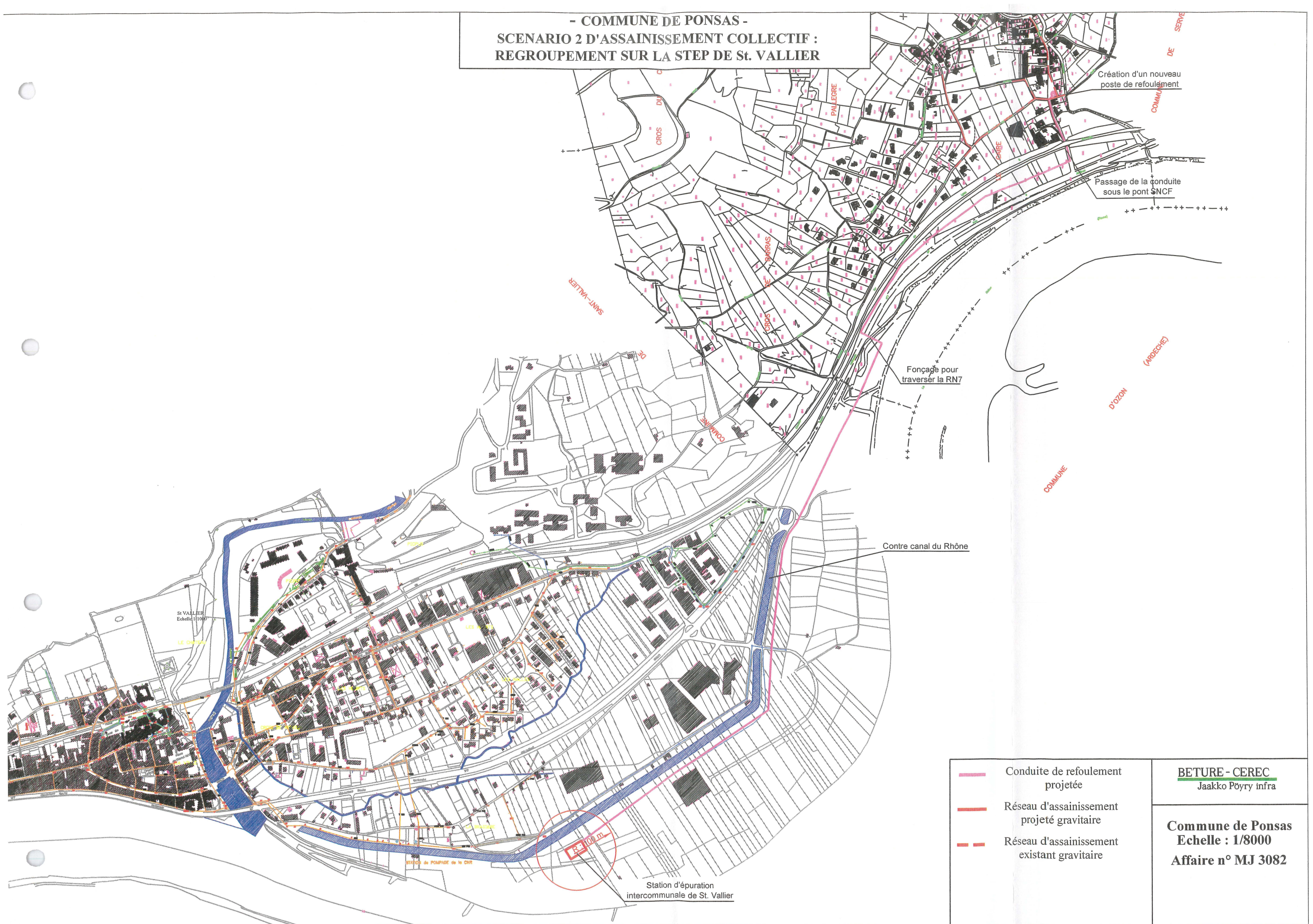
Commune de Ponsas
Echelle : 1/3000
Affaire n° MJ 3082

Raccordement vers St Vallier (plan n°2)

Poste de refoulement existant

Ouvrage d'épuration actuel à supprimer

**- COMMUNE DE PONSAS -
SCENARIO 2 D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF :
REGROUPEMENT SUR LA STEP DE St. VALLIER**



- Conduite de refoulement projetée
- Réseau d'assainissement projeté gravitaire
- - - Réseau d'assainissement existant gravitaire

BETURE - CEREC
Jaakko Pöyry infra

Commune de Ponsas
Echelle : 1/8000
Affaire n° MJ 3082

Station d'épuration
intercommunale de St. Vallier

II - ANNEXES

II - 1) DIMENSIONNEMENT DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT AUTONOME

II - 1.1) Quelques généralités (source DTU 64.1, norme XPP 16603 août 1998)

Le but de l'assainissement est de :

- protéger la santé des individus,
- sauvegarder la qualité du milieu naturel en particulier celle de l'eau,
- éliminer les nuisances.

Une filière d'assainissement est constituée par l'ensemble des dispositifs suivants :

1. le pré-traitement des eaux usées issues de l'habitation : réalisé en général par la fosse septique toutes eaux qui reçoit les eaux vannes et les eaux ménagères mais pas les eaux pluviales,
2. L'épuration des effluents prétraités : réalisée par l'épandage souterrain dans le sol superficiel quand celui-ci est suffisamment perméable. Dans le cas contraire, il faut installer d'autres dispositifs en recréant un sol perméable (filtre à sable, terre..),
3. L'évacuation des effluents épurés : normalement le rejet se fait dans les couches inférieures du sol et n'est pas apparent. Exceptionnellement, il peut se faire vers le milieu hydraulique superficiel (fossés, cours d'eau, retenues..) ou dans le sol par l'intermédiaire d'un puits d'infiltration.

Les drains doivent être placés au minimum à :

- 3 m d'un arbre,
- 3 m de la limite de parcelle,
- 35 m d'un puits, forage ou source,
- 10 m de la rupture de pente.

II - 1.2) Dimensionnement des dispositifs

II - 1.2.1) La fosse septique toutes eaux (FSTE)

II.1.2.1.1) Dimensionnement

Nombre de pièces principales (nombre de chambre +2)	Nombre de Chambres	Volumes minimal (m ³)
Jusqu'à 5	Jusqu'à 3	3
6	4	4
7	5	5
+ 1 m ³ / pièce supplémentaire		

II - 1.2.2) Bac dégraisseur

Son utilisation n'est justifiée que si la fosse septique toutes eaux est éloignée de plus de 15/20 m de la sortie des eaux ménagères. Il est alors placé le plus près possible de l'habitation, en amont de la fosse.

Volume minimal : Eaux de cuisine seules : 200 litres,
 Eaux ménagères : 500 litres.

II - 1.2.3) Tranchées d'infiltration

La tranchée d'infiltration reçoit les effluents septiques et se place après la FSTE. Elles s'installent sur le sol en place avec des tranchées plus ou moins longues suivant la perméabilité du sol.

Dimensionnement

Nombre de pièces principales (nombre de chambre +2)	Nombre de Chambres	Surface (m ²)
5	3	25
+ 15 m/ pièce supplémentaire		

II - 2) LE CONTROLE, L'ENTRETIEN ET LA REHABILITATION : LES OBLIGATIONS DE LA COMMUNE

Source : circulaire de mai 97 – Ministère de l'environnement – Direction de l'eau

Ce chapitre tient lieu d'introduction à la mise en place des contrôles techniques des assainissements autonomes et, le cas échéant, de l'entretien et de la réhabilitation des dispositifs existants.

Il a pour but d'informer les collectivités des différentes modalités que la gestion de ces nouvelles démarches implique.

II - 2.1) Le contrôle technique

Les installations nouvelles seront contrôlées en priorité. L'arrêté ne propose pas de périodicité obligatoire pour le contrôle.

Le contrôle doit prendre en compte :

- la vérification technique de la conception, de l'implantation et de la bonne exécution des ouvrages avant remblaiement,
- vérification périodique de leur bon fonctionnement qui porte au moins sur les points suivants :
- vérification du bon état des ouvrages :
 - De leur ventilation,
 - De leur accessibilité,
 - Du bon écoulement des effluents jusqu'au dispositif d'épuration,
 - De l'accumulation de boues à l'intérieur de la fosse toutes eaux.
- s'il y a rejet en milieu hydraulique superficiel, un contrôle de qualité des rejets peut être effectué,
- si la commune n'a pas pris en charge l'entretien de ces installations, elle doit procéder à la vérification de la réalisation périodique des vidanges et, s'ils existent, de l'entretien des dispositifs de dégraissage.

Le contrôle technique doit être assuré sur l'ensemble du territoire avant le 31 décembre 2005, mais il serait souhaitable que les collectivités s'engagent au plus tôt dans leurs nouvelles responsabilités.

II - 2.1.1) Droit d'entrée dans les propriétés privées

Les agents du service d'assainissement ont un droit d'accès (Article L.35-10 du code de la santé publique) aux propriétés privées dans le cadre du contrôle et de l'entretien des installations d'assainissement non collectif, mais ils ne peuvent pas pénétrer de force dans une propriété en cas de refus du propriétaire (la loi n'a pas prévu de mesure d'exécution d'office).

II - 2.1.2) L'instruction des plaintes

Elle requiert une attention particulière : après analyse du bien-fondé de la plainte, un contrôle s'impose.

II - 2.1.3) Mise en œuvre pratique

Pour les nouvelles installations :

il est souhaitable que la commune instaure une procédure de contrôle technique qui soit coordonnée et simultanée avec l'instruction des demandes de permis de construire.

Le dispositif qui peut-être recommandé est le suivant :

- le service instructeur s'assure, sur la base des éléments prévus dans le dossier de demande du permis de construire, du respect des règles générales en vigueur,
- le service instructeur informe le service chargé du contrôle de l'assainissement non collectif.

Si le projet de construction comporte un système d'assainissement non collectif ne correspondant pas au type de filière prescrit dans le secteur considéré ou ne pouvant pas être techniquement réalisable, le permis de construire doit être refusé.

Pour les réhabilitations d'installations existantes :

Les communes doivent, pour exercer leur mission de contrôle technique, organiser des visites systématiques de diagnostic des habitations existantes non raccordées au réseau public. Ces visites permettent d'informer les occupants de leurs nouvelles obligations et d'examiner, avec eux, l'échéancier et les modalités de mise en conformité de leurs installations lorsque celles-ci s'avèrent nécessaires compte tenu des risques pour la santé publique.

II - 2.1.4) Les pouvoirs de police du Maire et du Préfet

Le contrôle technique exercé par la commune, tel que défini dans l'arrêté, ne fait pas obstacle au contrôle exercé par le maire ou les services de l'Etat dans le domaine des infractions à la loi sur l'eau et au code de la santé publique. Ces différentes actions peuvent, bien sûr, être mises en œuvre parallèlement, voire être exercées par les mêmes agents du service d'assainissement qui sont habilités à ce titre.

En cas d'urgence motivée, le Code Général des Collectivités Territoriales (Art.L.2212-4) donne pouvoir au Maire de recourir à la force publique pour pénétrer dans les propriétés privées et faire cesser les atteintes à la salubrité publique.

De même, le refus pour un propriétaire de laisser pénétrer sur sa propriété les agents de services d'assainissement non collectif, dans le cadre de leur mission, pourrait entraîner l'application des mesures coercitives prévues (Art. L 48 du code de la santé publique : « toute personne qui met obstacle à l'accomplissement des fonctions des inspecteurs de la salubrité mentionnés à l'alinéa 1^{er} sera puni, en cas de récidive, d'une amende de 2 000 à 15 000 Francs... »).

Contrairement aux missions de contrôle technique, qui relèvent d'un service public, il n'y **pas de délégation possible des pouvoirs généraux de police du maire.**

II - 2.1.5) L'entretien

La collectivité peut, si elle le désire, prendre en charge l'entretien de l'assainissement non collectif.

Cet entretien comprend la vérification périodique des installations et leur vidange tous les 2 à 4 ans.

Si la collectivité décide d'assurer ces prestations, les dépenses afférentes doivent être prévues au même titre que les dépenses d'assainissement collectif.

Entretien des installations :

- Assurer un bon état du système de ventilation et des dispositifs de dégraissage s'il y a lieu,
- Maintenir un bon écoulement des effluents jusqu'au dispositif d'épuration,
- Avoir une accumulation normale des boues dans la fosse toutes eaux,
- Laisser libre l'accès des regards et des ouvrages pour faciliter le contrôle.

Ainsi, une vidange devra être faite, en moyenne, :

- tous les 4 ans pour une fosse toutes eaux (selon la circulaire du 22.05.97 caractère non obligatoire, la périodicité est à déterminer selon le système avec le constructeur),
- tous les 6 mois pour une installation d'épuration biologique à boues activées,
- tous les ans pour les installations d'épuration biologique à cultures fixées.

L'organisme qui effectue les vidanges est tenu de rendre à l'occupant un document précisant :

- son nom, raison sociale et adresse,
- l'adresse où a été effectuée la vidange,
- le nom de l'occupant ou du propriétaire,
- la date de la visite,
- les caractéristiques, la nature, et la quantité des matières éliminées,
- le lieu d'élimination des matières de vidange.

II - 2.2) La réhabilitation des systèmes défectueux existants

D'après l'article 31 de la loi sur l'eau, s'il y a un intérêt général ou d'urgence pour la « lutte contre la pollution », une étude de travaux, avec enquête publique, est possible, planifiant la réhabilitation des systèmes (réalisable par le service de contrôle après accord des particuliers).

En pratique, le diagnostic des installations existantes sera le moyen approprié pour étudier, au cas par cas, cette nécessité de définir une hiérarchie des problèmes constatés.

L'article 31 de la loi sur l'eau permet, aux communes, de réaliser les travaux ou ouvrages dont elle précise la finalité, à condition que l'intérêt général ou l'utilité publique ait été reconnu à la suite d'une enquête publique menée dans les conditions prévues par les articles L.151-36 à 151-40 de l'article du code rural. Dans ce cadre, il convient que le dossier mentionne le bilan du diagnostic des installations et une notice mettant en évidence les pollutions émises.

En dehors de la possibilité offerte par cet article, le Conseil d'Etat a estimé que la loi sur l'eau, n'ayant expressément prévu la prise en charge par les communes que des prestations de dépenses de contrôle, et le cas échéant, d'entretien des installations, les communes ne peuvent étendre l'objet des services publics à caractère industriel et commercial concernés pour réaliser leur réhabilitation. Cependant, la collectivité peut intervenir dans un cadre contractuel avec le propriétaire et l'occupant, dans le cas où l'exercice du contrôle et de l'entretien des installations rendrait indispensable la reconstruction ou la réhabilitation préalable de celles-ci.

En conclusion : la commune (ou le groupement de communes) doit mettre en place le Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.) avant le 31 décembre 2005.

SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
TABLE DES ILLUSTRATIONS	2
AVANT PROPOS	3
I - LE SYSTEME D'ASSAINISSEMENT	4
I - 1) Exploitation	4
I - 2) Campagne de reconnaissance	4
I - 1.1) Réseaux communal.....	4
II - CONDITIONS DE REALISATION ET PRINCIPE DES CAMPAGNES DE MESURES	9
II - 1) Déroulement des mesures en continu	9
II - 1.1) Les enregistrements débitométriques.....	9
II - 2) Localisation et description des points de mesure en continu	9
II - 2.1) Mesures des intensités pluvieuses.....	9
II - 3) Mesures ponctuelles	9
III - DIAGNOSTIC DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT	11
III - 1) Analyses et Résultats des Campagnes de Mesures	11
III - 1.1) Charges de temps sec en période nappe haute.....	11
III - 1.2) Mesures ponctuelles.....	14
III - 1.2.1) Mesures ponctuelles.....	14
III - 1.2.2) Conclusions.....	14
IV - Diagnostic de la Station d'EPURATION	16
IV - 1) ENQUETES PRELIMINAIRES	16
IV - 1.1) Identification de la station d'épuration.....	16
IV - 1.1.1) caractéristiques.....	16
IV - 1.2) FONCTIONNEMENT MOYEN DE LA STATION.....	16
IV - 1.3) rapport photo de la station d'épuration.....	17
IV - 1.3.1) vue d'ensemble.....	17
IV - 1.3.2) vue du canal d'entrée.....	17
IV - 1.3.3) rejet de la station.....	18
IV - 1.4) Définition des contraintes amont.....	18
IV - 1.4.1) Evaluation des contraintes actuelles.....	18
IV - 1.4.1.1) Données disponibles.....	18
IV - 1.4.1.2) Population communale sédentaire.....	18
IV - 1.4.1.3) Population saisonnière.....	18
IV - 1.4.1.4) Taux de raccordement.....	19
IV - 1.5) Analyse du rôle de l'eau.....	19
IV - 1.6) Contexte industriel.....	19
V - SUITES A DONNER	20
V - 1.1) Tests à la fumée.....	20
V - 1.2) Programme de travaux.....	20

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Plan 1 : Plan des réseaux d'assainissement	6
Croquis 1 : Poste de relevage	7
Croquis 2 : Déversoir d'orage	8
Mesures débitométriques : Point poste de refoulement	12
Bilan 24h Entrée step	13
Plan 2 : localisation des introductions d'eaux claires parasites.....	15

AVANT PROPOS

Ce document constitue le rapport d'étude diagnostique du système d'assainissement collectif de la Commune de PONSAS - Département de la DROME.

Cette étude a été engagée avec pour objectif de réaliser un bilan du fonctionnement du système d'assainissement collectif.

Il s'agit de dresser la liste des interventions techniques en vue d'optimiser ce réseau et de rassembler l'ensemble des données prospectives permettant d'orienter au mieux la collectivité pour la réhabilitation du système d'assainissement.

La Commune est consciente de deux problèmes importants liés à son système d'assainissement :

- la perturbation des réseaux collectifs par des eaux parasites pluviales,
- le fonctionnement insatisfaisant de la station d'épuration.

Par ailleurs, des perspectives notables d'évolution de l'habitat sont à attendre et pourraient amener la population raccordée à l'assainissement collectif à augmenter sensiblement.

En conséquence, les Elus souhaitent engager une étude diagnostique du réseau d'assainissement afin :

- de connaître les problèmes de collecte (eaux parasites de temps sec, capacité des collecteurs à transiter les flots pluviaux, désordres localisés...),
- de formaliser un programme de travaux organisé dans le temps, pour une mise en conformité du système d'assainissement,
- de limiter les apports parasites de temps sec,
- de limiter les entrées pluviales,
- d'augmenter les taux de collecte,

I - LE SYSTEME D'ASSAINISSEMENT

I - 1) EXPLOITATION

La Commune de Ponsas possède un système d'assainissement complet comportant :

- Un réseau d'eaux usées,
- Un réseau pluvial
- Une station d'épuration.

L'entretien et l'exploitation de ces réseaux d'assainissement et de la station sont assurés par la SDEI.

I - 2) CAMPAGNE DE RECONNAISSANCE

Le plan des réseaux réalisé suite à cette phase de terrain a été intégré dans le classeur en annexes de cette étude.

La reconnaissance des réseaux fut réalisé le mercredi 7 Janvier 2004.

I - 1.1) RESEAUX COMMUNAL

La commune de Ponsas possède une station d'épuration de type décanteur digesteur, mise en service en 1980.

Détail des ouvrages

Type d'ouvrage	Nombre ou kilomètre	Localisation
Déversoirs d'orage	1	Amont du poste de refoulement
Poste de refoulement	1	
Regards de visite	Environ 90	
Antenne gravitaire	2.4 km	
Antenne de refoulement	0.20 km	Du poste de refoulement à la station d'épuration

Ce réseau a fait l'objet d'une visite de reconnaissance, en vue de définir son état et ses caractéristiques. Le plan annexé, en fin de ce même document, permet de visualiser la nature des collecteurs, la dimension des canalisations ainsi que la position des regards de visite.

Le réseau d'assainissement de Ponsas est constitué de tuyaux en amiante ciment de DN 200 et 160 pour les parties anciennes alors que les parties récentes (RV 81 à RV 84) visant au raccordement des nouvelles habitations sont en PVC de DN 200. Il possède un poste de refoulement qui prend en charge la totalité des effluents du village, un déversoir d'orage écrétant les débits importants suite à de forts épisodes pluvieux ainsi qu'un piège à sables se trouvant sous le RV 1, évitant que les pompes du poste de refoulement ne soient endommagées.

On note quelques problèmes ou défauts sur cette partie de réseau :

- Les RV 3, 13 et 78 n'ont pas été localisés,
- On a constaté la présence de dépôts au niveau des regards de visite 2, DO, 4, 5, 8, 14, 18, 25, 33, 67, 70, 77, 52, 55, 46, 49,
- On a constaté la présence de racines au niveau du regard de visite 63,
- Des conduites au niveau des RV DO, 5, 18, 77 sont bouchées,
- Des joints d'étanchéité entre la conduite et le regard sont partiellement arrachés sur le RV 5,
- Une légère contre pente a été repéré sous le RV 8,
- Une languette de verrouillage du tampon du RV 17 est cassée,
- Le joint d'étanchéité du tampon du RV 81 est détérioré,
- Le crochet de verrouillage du tampon du RV 52 est cassé.

POSTE DE REFOULEMENT

Commune de : **PONSAS**

Heure : _____ Temps : _____ Sec _____ Nappe : _____ Basse _____

Nom° P.R. : Le moulin à vent

Réseau unitaire Séparatif eaux usées Pseudo séparatif Séparatif pluvial

Abords du poste :

Propres Oui Non

Clôture Oui Non

Le poste :		oui	non	oui	non
Une arrivée d'eau potable	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Clapet anti-retour à boule	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Echelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Vanne guillotine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Trop plein	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ouverture de bache cadernassée	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Potence	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ouverture par plaque	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Barre de guidage	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Armoire électrique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chaîne de relevage	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

Bâche de relèvement :

Préfabriquée	<input type="checkbox"/>	Maçonnée	<input type="checkbox"/>
Béton	<input checked="" type="checkbox"/>	PVC	<input type="checkbox"/>
Circulaire	<input checked="" type="checkbox"/>	Carrée	<input type="checkbox"/>
Autre (description)	<input type="checkbox"/>		

Nombre de pompes :

Permutation	Manuelle	Automatique
	<input type="text" value="Oui"/>	<input type="text" value="Oui"/>
	Simultanée	
	<input type="text" value="Oui"/>	

Armoire électrique :

Dégradation	<input type="checkbox"/>	oui	<input checked="" type="checkbox"/>	non
Fermée	<input checked="" type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non
Téléalarme	<input type="checkbox"/>	oui	<input checked="" type="checkbox"/>	non

	Q théorique	MARQUE	TYPE	PUISSANCE
P1				
P2				

Etat du poste :

Bon état général	<input checked="" type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non
Sondes à ultrason	<input type="checkbox"/>	oui	<input checked="" type="checkbox"/>	non
Poste fissuré	<input type="checkbox"/>	oui	<input checked="" type="checkbox"/>	non

Infiltration d'eaux claires :

Nuls Traces Légères Fortes

Présence de graisses :

Nulle Légère Moyenne Forte

Présence d'H₂S oui non

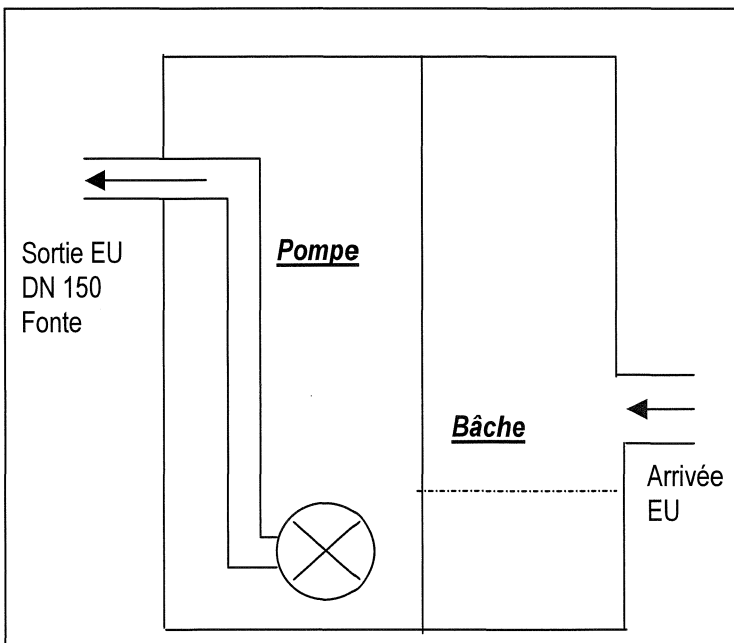
Dépôts :

Nuls Légers Moyens Forts

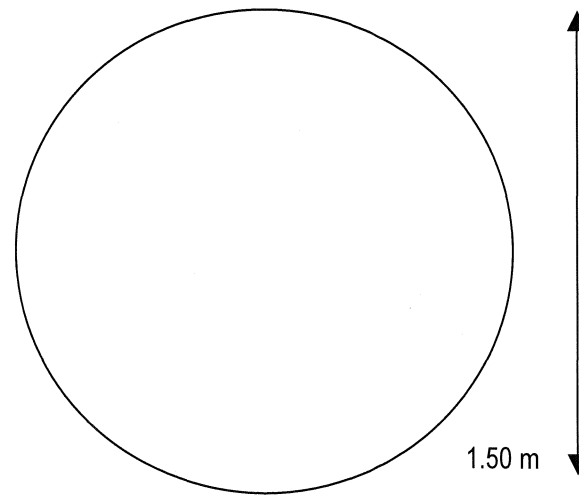
Entretien :

Fréquence des visites : Une fois par semaine.

Observations :

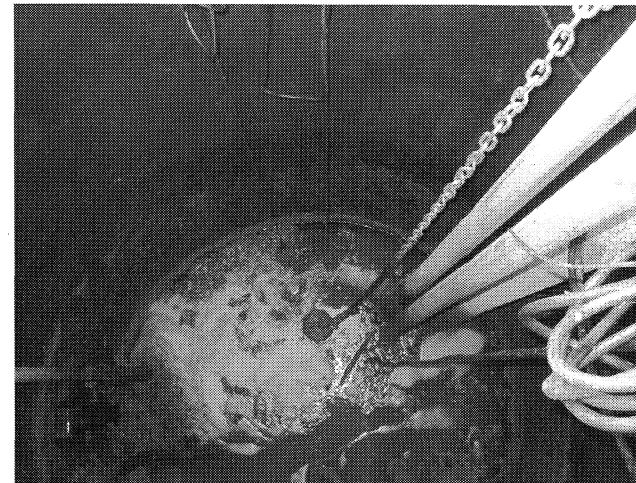


Vue de Profil



Vue de dessus

Vue de la bache

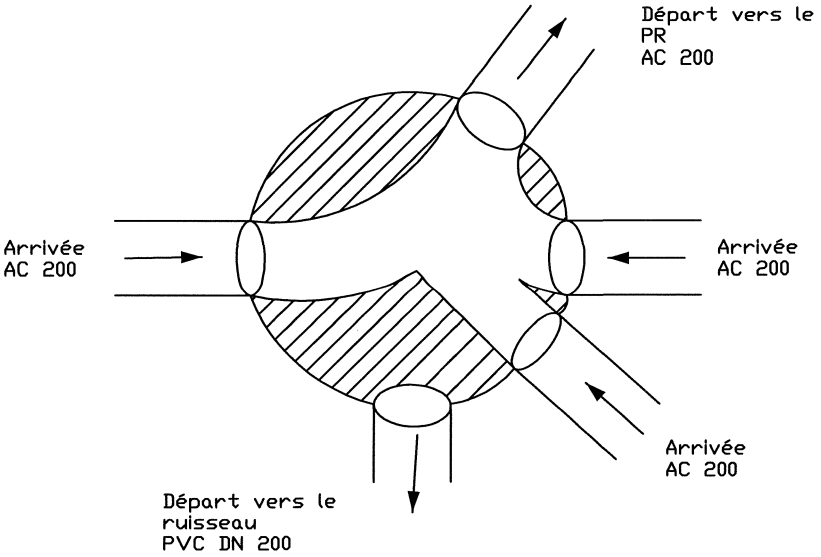


Vue de la sur verse



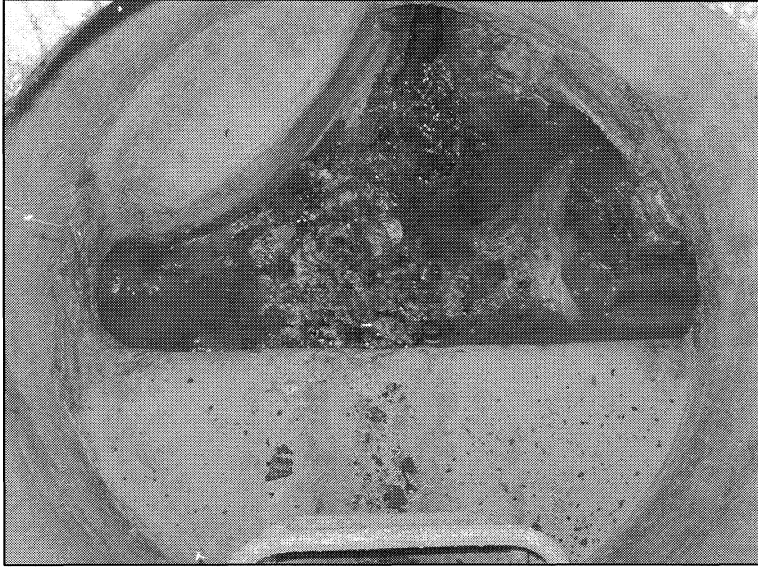
Commune de PONSAS
 DEVERSOIR D'ORAGE
 SCHEMA DE PRINCIPE

Vue de dessus du déversoir d'orage



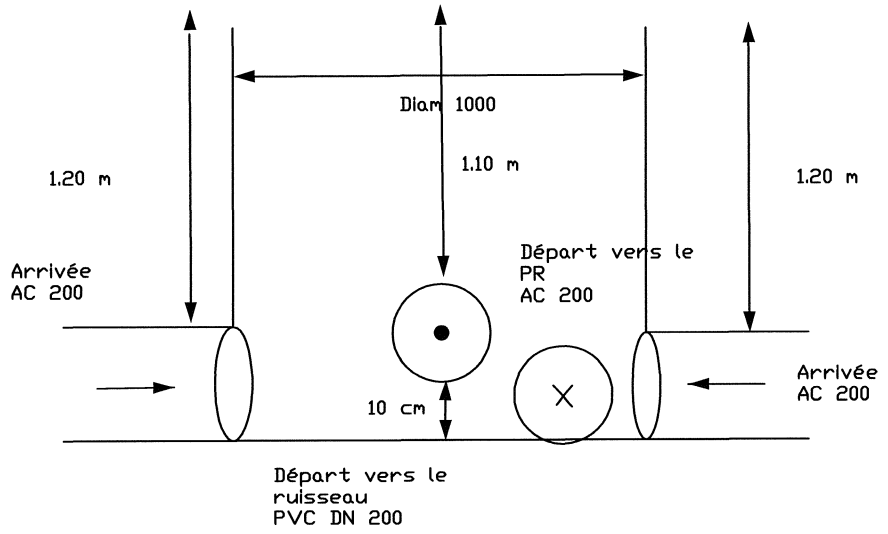
Vue de l'intérieur du déversoir

Départ vers le
 PR
 AC 200



Départ vers le
 ruisseau
 PVC DN 200

Vue en coupe du déversoir d'orage



II - CONDITIONS DE REALISATION ET PRINCIPE DES CAMPAGNES DE MESURES

II - 1) DEROULEMENT DES MESURES EN CONTINU

II - 1.1) LES ENREGISTREMENTS DEBITMETRIQUES

Une campagne de mesures en continu a été mise en place.

Elle a eu lieu du lundi 01 au vendredi 13 mars, une pluie significative a été mesurée au cours de cette campagne : 32 mm le vendredi 13 mars.

Deux incidents ont néanmoins perturbés ces deux semaines de mesures. En effet le poste qui a été équipé par nos soins à partir du 01 mars ne fonctionna pas du 01 mars au 03 mars à 16 h. Le même problème est survenu du 10 mars au 13 mars, rendant impossible l'observation de l'impact de la pluie de 32 mm sur le réseau.

Un curage intégral du poste a eu lieu le 3 mars 2004. Des problèmes épisodiques sur les pompes sont signalés dans le cahiers de suivi SDEi.

II - 2) LOCALISATION ET DESCRIPTION DES POINTS DE MESURE EN CONTINU

Localisation points de mesures	Période de mesures	Caractéristiques	Objectifs
Poste de refoulement		Installation de pinces ampérimétriques sur les branchements des pompes afin de connaître le débit refoulé par ces 2 pompes.	Mesurer les charges hydrauliques totales reçues à la STEP. Evaluer la quantité d'eaux parasites drainées par les réseaux.

Le tarage du poste a été effectué le 1^{er} mars. Les débits de fonctionnements sont de 11.8.m³/h pour la pompe 1 et de 11.8 m³/h pour la pompe 2.

II - 2.1) MESURES DES INTENSITES PLUVIEUSES

Les relevés pluviométriques concernant la période de mesures ont été fournis par la station Météo France de Saint Barthélemy de Vals.

II - 3) MESURES PONCTUELLES

Une Recherche nocturne d'eaux parasites s'est déroulée durant la nuit du 3 au 4 mars 2004 entre 22 h 30 et 3 h 00 du matin par temps sec.

La campagne nocturne permet, par observation détaillée, de quantifier et surtout de localiser avec précision les secteurs d'apports du réseau.

Le principe consiste à mesurer au pied de chaque bassin de collecte, un débit nocturne pris comme référence, puis à remonter l'antenne concernée de nœud en nœud, afin de détecter les entrées d'eaux claires. Le nombre de regards inspectés dépend de leur accessibilité et de l'importance relative des débits transitant dans le réseau.

Les valeurs de débits sont déterminées ainsi :

- lues sur les débitmètres au pied des bassins de collecte (points de mesures fixes),
- lues sur des déversoirs amovibles aux nœuds secondaires (appareil flow-poke),
- mesurées par remplissage d'une capacité jaugée sous les chutes ou en fond de cunette,
- Estimées visuellement en cas de très faibles valeurs.

III - DIAGNOSTIC DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT

III - 1) ANALYSES ET RESULTATS DES CAMPAGNES DE MESURES

Les mesures ont eu pour objectif de déterminer les conditions de fonctionnement du système d'assainissement (réseau et station d'épuration) par temps sec, c'est à dire :

- Les charges reçues à la station d'épuration,
- Les quantités d'eaux claires parasites de temps sec,
- Les quantités d'eaux claires parasites de temps de pluie

III - 1.1) CHARGES DE TEMPS SEC EN PERIODE NAPPE HAUTE

	Q Total m ³ /j	Q ECP m ³ /j	Q EU m ³ /j
Sortie STEP	32	7.2	24.8

Q Total : Débit moyen journalier de temps sec en m³ par jour,

Q ECP : Débit moyen journalier d'eaux parasites de temps sec en m³ par jour,

Q EU : Débit moyen journalier d'eaux usées strict en m³ par jour,

Q temps de pluie : Il s'agit du débit mesuré lors de la pluie

➤ **Sortie STEP**

La charge hydraulique moyenne de temps sec mesurée lors de cette période de mesures était de 32 m³/j. Elle se composait de 24.8 m³ d'eaux usées (165 E.H.) et de 7.2 m³ d'eaux claires parasites (ECP).

Le bilan 24h, réalisé du 03 au 04 mars, a permis de constater que la station fonctionne normalement aussi bien du point de vue hydraulique (260 EH) qu'organique (226 EH).

Pages suivantes : tableaux des résultats des mesures en continu et des bilans de pollution

COMMUNE DE PONSAS
Mesures débitmétriques "Poste de relevage"

	lundi 01-mars	mardi 02-mars	Mercredi 03-mars	Jeudi 04-mars	Vendredi 05-mars	Samedi 06-mars	Dimanche 07-mars	Lundi 08-mars	Mardi 09-mars	Mercredi 10-mars	Jeudi 11-mars	Vendredi 12-mars	Samedi 13-mars
00-01		0,0	0,0	0,9	0,9	0,9	1,0	0,8	0,6	0,6			
01-02		0,0	0,0	0,6	0,4	0,9	0,6	0,6	0,5	0,5			
02-03		0,0	0,0	0,3	0,3	0,5	0,6	0,4	0,6	0,0			
03-04		0,0	0,0	0,3	0,4	0,5	0,7	0,3	0,5	0,5			
04-05		0,0	0,0	0,3	0,3	0,5	0,5	0,3	0,7	0,6			
05-06		0,0	0,0	0,3	0,3	0,4	0,6	0,4	0,5	0,0			
06-07		0,0	0,0	0,6	0,6	0,7	0,5	0,5	0,1	0,5			
07-08		0,0	0,0	1,5	1,1	1,6	0,3	1,4	1,6	0,9			
08-09		0,0	0,0	2,7	2,5	1,7	0,9	2,6	2,1	2,3			
09-10		0,0	0,0	2,5	2,2	2,7	1,9	2,2	2,6	2,5			
10-11		0,0	0,0	2,5	2,3	2,8	3,3	2,3	2,7	2,5			
11-12	1,4	0,0	0,0	1,9	2,3	3,2	3,6	1,7	1,8	1,8			
12-13	0,0	0,0	0,0	1,7	2,2	2,9	3,5	1,7	1,7	1,8			
13-14	0,0	0,0	0,0	1,4	1,8	2,5	2,9	1,8	1,8	1,7			
14-15	0,0	0,0	0,0	2,1	2,4	3,0	2,8	1,8	2,5	1,8			
15-16	0,0	0,0	3,7	1,7	1,8	1,9	1,8	1,9	1,7	1,7			
16-17	0,0	0,0	0,0	1,0	1,4	1,9	2,1	1,5	0,6				
17-18	0,0	0,0	0,1	0,9	1,3	1,9	1,9	1,5	1,6				
18-19	0,0	0,0	5,9	1,1	1,8	2,7	2,0	1,2	1,1				
19-20	0,0	0,0	1,7	1,4	1,8	2,5	1,8	1,9	1,8				
20-21	0,0	0,0	2,6	2,5	1,9	2,5	2,0	2,0	2,3				
21-22	0,0	0,0	2,4	2,3	1,7	1,6	1,8	2,4	1,9				
22-23	0,0	0,0	1,9	1,6	1,9	1,3	1,5	1,5	1,8				
23-24	0,0	0,0	1,2	0,9	0,9	1,1	0,9	1,2	1,0				
Vol.24h (m³)	1,4	0,0	19,5	32,8	34,5	42,0	39,3	33,8	34,0	19,6			
Q moy (m³/h)	0,1	0,0	0,8	1,4	1,4	1,8	1,6	1,4	1,4	1,2			
Q nocturne (m³/h)		0,0	0,0	0,3	0,3	0,5	0,6	0,3	0,6	0,5			
Q max (m³/h)	1,4	0,0	5,9	2,7	2,5	3,2	3,6	2,6	2,7	2,5			
Pluie (mm)													32,0
Vol.pluvial (m³)													
Surface active (m²)													

Résultats moyens de temps sec :

1 Equivalent Habitant (littres/j/hab) =

135

Volume journalier (m3) = 28 74% 26%

Volume d'eaux usées (m3/j) : 20
Volume d'eaux parasites (m3/j) : 7

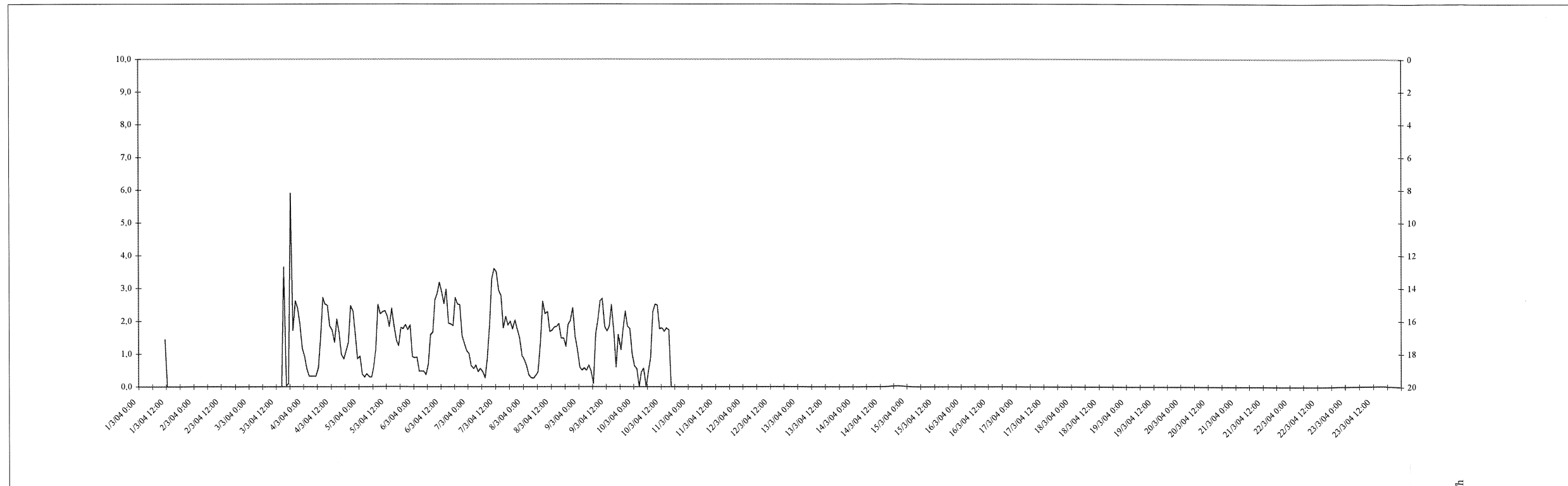
soit (EHT):

151

soit (EHT):

54

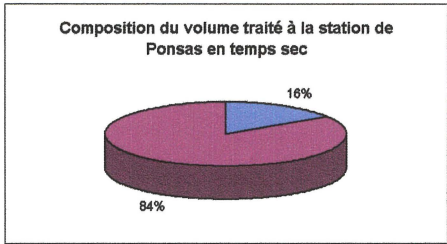
Hypothèse : Part d'eaux parasites dans le débit nocturne % = 90



Commune de Ponsas
Campagne de temps sec
Bilan débit/Pollution du 3 au 4 Mars 2004
POINT Poste de refoulement

Heures	Débits m³/h	Volume m³	Débit moyen m³/h	Débit mini m³/h	Débit maxi m³/h
18-19	5,9				
19-20	1,7	12,6	3,2	1,7	5,9
20-21	2,6				
21-22	2,4				
22-23	1,9				
23-00	1,2				
00-01	0,9				
01-02	0,6	5,9	0,7	0,3	2,4
02-03	0,3				
03-04	0,3				
04-05	0,3				
05-06	0,3				
06-07	0,6				
07-08	1,5				
08-09	2,7				
09-10	2,5				
10-11	2,5				
11-12	1,9	20,3	1,7	0,6	2,7
12-13	1,7				
13-14	1,4				
14-15	2,1				
15-16	1,7				
16-17	1,0				
17-18	0,9				
00-24	38,8	38,8	1,6	0,3	5,9

Volume journalier	m³/j	38,8
Volume horaire minimum	m³/h	0,3
Eaux parasites	m³/h	0,3
Eaux parasites	m³/j	6,1
Eaux usées strictes	m³/j	32,6



Exutoire réseau

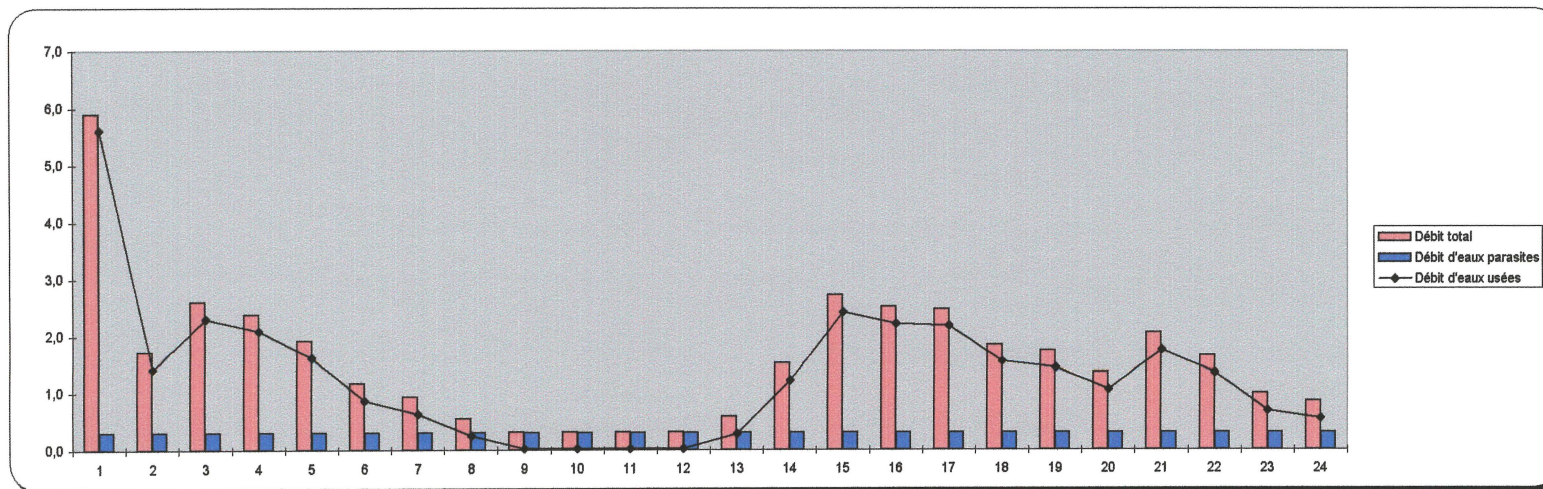
Période horaire	Volume m3	DBO5 mg/l	DCO mg/l	MEST mg/l	pH	DCO DBO5
Pour 24 h	38,8	350	767	376	8,1	2,2

Période horaire	Volume m3	DBO5 nd	DCO	MEST
Pour 24 h m3/ Kg/j	39	14	30	15
E-H	160	230	250	160

Taux de dilution Nocturne DBO5/Q24h : 11,54%

ratios

Débit	150 l/EH
DBO5 nd	60 g/EH
DCO nd	120 g/EH
MEST	90 g/EH
NTK	14 g/EH
Pt	4 g/EH



III - 1.2) MESURES PONCTUELLES

Une Recherche nocturne d'eaux parasites s'est déroulée du 3 au 4 mars 2004 entre 23 h 00 et 5 h 00 du matin par temps sec.

La campagne nocturne permet, par observation détaillée, de quantifier et surtout de localiser avec précision les secteurs d'apports du réseau.

Le principe consiste à mesurer au pied de chaque bassin de collecte, un débit nocturne pris comme référence, puis à remonter l'antenne concernée de nœud en nœud, afin de détecter les entrées d'eaux claires. Le nombre de regards inspectés dépend de leur accessibilité et de l'importance relative des débits transitant dans le réseau.

III - 1.2.1) MESURES PONCTUELLES

Le débit relevé au niveau du regard en entrée du poste de refoulement était de 0.3 m³/h.

La localisation de ce débit parasite est définie dans le tableau suivant :

Localisation	Débit parasite (en m ³ /h)	Linéaire (en ml)	Ratio (en l/m)
RV 1 à RV 27	0.1	170	0.6
RV 27 à RV 32	0.05	40	1.25
RV 41 à RV 70	0.02	175	0.12
RV 70 à RV 77	0.05	160	0.31
RV 40 à RV 46	0.02	260	0.08
RV 46 à RV 57	0.06	220	0.27
Total	0.3	1 025	0.29

III - 1.2.2) CONCLUSIONS

- Le débit nocturne total était de 0.3 m³/h au niveau de la station, 100 % des introductions ont été localisées,
- Devant le débit négligeable d'eaux parasites de temps sec, une inspection télévisée du réseau ne s'avère pas utile.

Les plans de localisations des débits d'eaux parasites sont intégrés dans le classeur annexes de l'étude.

Page suivante : plan de localisation des introductions d'eaux claires parasites

IV - Diagnostic de la Station d'EPURATION

IV - 1) ENQUETES PRELIMINAIRES

IV - 1.1) IDENTIFICATION DE LA STATION D'EPURATION

IV - 1.1.1) CARACTERISTIQUES

Ces renseignements nous été fournis par la DDASS Drôme.

➤ Maître d'Ouvrage	GICAM St VALLIER
➤ Constructeur	GARVEN
➤ Procédé	Décanteur-digesteur
➤ Capacité théorique	400 EH soit 60 m ³ /j, 21. 6 kg DBO5
➤ Exploitation	SDEI
➤ Norme de rejet	Niveau D3
➤ Date de mise en service	1980
➤ Milieu récepteur	Le Rhône 1B
➤ Volume de digestion	60 m ³
➤ 2 lits de séchage	80 m ²
➤ Destination des boues	Agriculture
➤ Plan d'épandage	Non

IV - 1.2) FONCTIONNEMENT MOYEN DE LA STATION

Année 2001 :

	Volume traité (m ³)	DCO (kg/j)	DBO 5 (kg/j)	MES (kg/j)
Entrée	27 285	55	23	23
Sortie		37	16	10
Rendement		49	44	57

Année 2002:

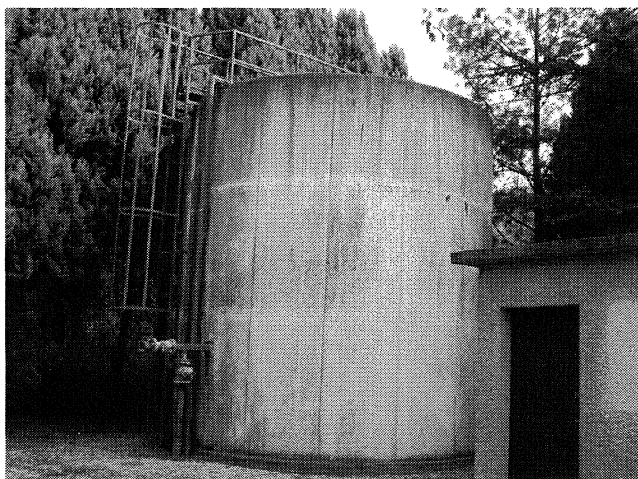
	Volume traité (m ³)	DCO (kg/j)	DBO 5 (kg/j)	MES (kg/j)
Entrée	22 520	56	22	56
Sortie		29	16	7
Rendement		48	27	88

Devenir des boues et des refus de dégrillage pour l'année 2002 :

	Produits bruts évacués (t)	MS hors produit de conditionnement (t)	Siccité moyenne (g/l)	Destination
Boues biologiques	16	1.41	88	Valorisation agricole
Refus de dégrillage	0.25			Décharge

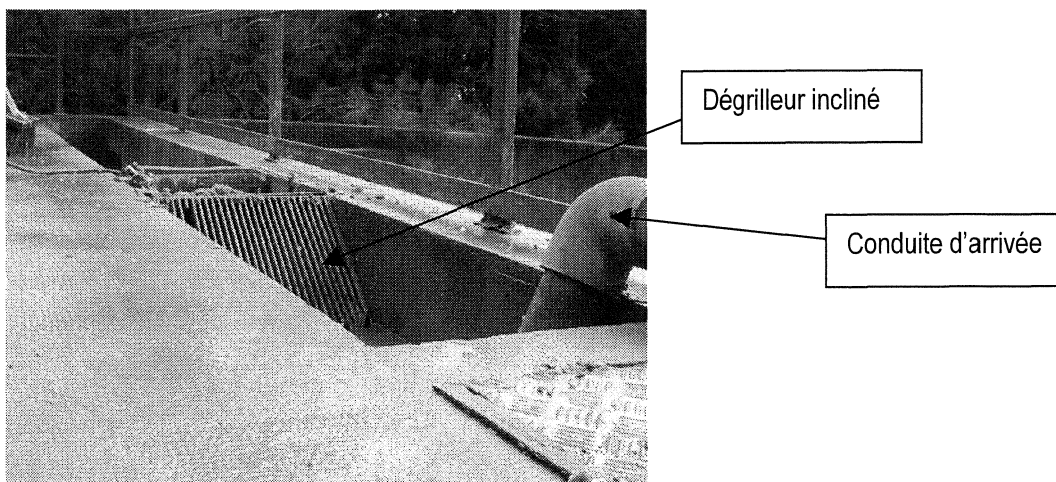
IV - 1.3) RAPPORT PHOTO DE LA STATION D'ÉPURATION

IV - 1.3.1) VUE D'ENSEMBLE



IV - 1.3.2) VUE DU CANAL D'ENTRÉE

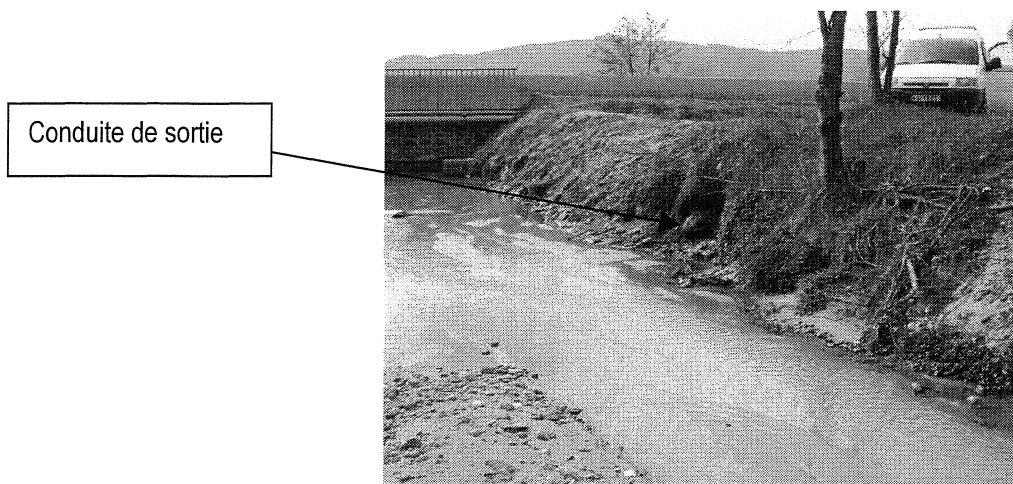
Cette photographie est prise du haut du décanteur-digesteur, unique organe épurateur de la commune.



Dégrilleur incliné

Conduite d'arrivée

IV - 1.3.3) REJET DE LA STATION



IV - 1.4) DEFINITION DES CONTRAINTES AMONT

IV - 1.4.1) EVALUATION DES CONTRAINTES ACTUELLES

IV - 1.4.1.1) Données disponibles

Les analyses formulées ci-après s'appuient sur les informations extraites des documents suivants :

- Relevés de consommations d'eau potable de l'année 2001 (source : SDEI),
- Relevés de population INSEE 1982, 1990 et 1999.

IV - 1.4.1.2) Population communale sédentaire

Le tableau ci-dessous permet de visualiser l'évolution de la population de la Commune depuis 1982.

	1990	1999
Population	430	455
Evolution		+5.8 %

A ce jour, le taux d'occupation par résidence principale est de 2,6.

IV - 1.4.1.3) Population saisonnière

	Nbre de logements total	Nbre de résidences principales	Nbre de résidences secondaires	Nbre de logements vacants
PONSAS en 1999	201	178	4	19
Pourcentage d'habitat	100	88.5	2	9.5

L'impact de la population saisonnière n'aura pas de l'influence sur les quantités d'effluents à traiter à la station d'épuration.

IV - 1.4.1.4) Taux de raccordement

La Commune compte à ce jour 210 compteurs dont 168 sont raccordés au réseau d'assainissement communal. Le taux de raccordement est donc de 80 %.

IV - 1.5) ANALYSE DU ROLE DE L'EAU

Les tableaux suivant nous présentent les volumes consommés en 2002 sur la Commune (source : rôle de l'eau de la SDEI).

	Consommation (m ³ /an) des habitants raccordés à AEP	Consommation (m ³ /an) des habitants raccordés à EU	Nombre de branchement assainissement	Consommation par habitant (l/j)
2002	19 681	14 876	168	93.3

Sachant que le taux de retour est de 90%, nous pouvons attendre à la station :

(168 x 2.6 x 0.093) x 0.90= **36 m³/j**

La Step est dimensionnée pour 60 m³/j.

IV - 1.6) CONTEXTE INDUSTRIEL

Les activités susceptibles d'apporter un rejet de type industriel ont été recensées en interrogeant les Services Communaux, l'exploitant des réseaux d'eau potable de la Commune, les Services de l'Agence de l'Eau et de la DRIRE.

La principale activité de la Commune de PONSAS est l'agriculture, de type extensive. On a donc pas de rejet vers le réseau d'eaux usées.

V - SUITES A DONNER

V - 1.1) TESTS A LA FUMEE

Ce test a été réalisé le jeudi 5 février 2004.

V - 1.2) PROGRAMME DE TRAVAUX

Commune de PONSAS

Mairie- 26 240 PONSAS

* * *

SCHEMA GENERAL D'ASSAINISSEMENT

Rapport d'étude "phase 3" :

-Contrôle des branchements par Tests à la Fumée

dressé par

BETURE - CEREC

Jaakko Pöyry Infra

Bureau de Montélimar
130, route de Chateauneuf, BP 118
26203 MONTELIMAR Cédex
04.75.92.05.70 - fax: 04.75.92.05.79

JANVIER 2004

SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
AVANT PROPOS	2
TESTS A LA FUMEE	3
I LOCALISATION DES ZONES CONTROLEES ET PRINCIPE DU TEST	3
II RESULTATS	3
III COURRIER TYPE	4

AVANT PROPOS

Ce document constitue le compte-rendu d'investigations complémentaires menées dans le cadre de l'étude diagnostique du système d'assainissement de la commune de PONSAS.

Ces investigations concernent les éléments suivants :

- Recherche des points d'**introduction d'eaux de pluie** par tests à la fumée,

Ces investigations ont été réalisées le : **jeudi 5 février 2004.**

Les résultats obtenus sont décrits et détaillés ci-après.

TESTS A LA FUMEE

I LOCALISATION DES ZONES CONTROLEES ET PRINCIPE DU TEST

Le contrôle des branchements a été réalisé sur l'ensemble des secteurs séparatifs sensibles aux pluies.

L'ensemble du réseau a été testé.

La fumée utilisée comme traceur est générée par combustion d'huile de paraffine et introduite dans la conduite. Cette fumée est propulsée au moyen d'un ventilateur.

Les chéneaux des habitations riveraines et les grilles ou tampons sont alors inspectés.

II RESULTATS

L'ensemble des résultats a été reporté sur les extraits de plans ci-joints.

Les résultats sont les suivants :

- **24 toitures mal raccordées** (Photos n°3, 4, 5, 6, 7,8, 12, 13, 14, 15, 17, 18, 20, 22, 23, 24, 25, 28, 29, 30, 31, 32, 34 et 35)
- **3 grilles pluviales mal raccordées sur le domaine publique** (Photos 10, 22 et 26)
- **1 boîte de branchement non étanche** (Photo n°27.)
- **7 trous dans le sol** (Photo n1, 2, 9, 11, 21, 32 et 36.),
- **1 regard non-étanche** (Photo n°19)
- **1 inversion de branchement** (Photo n°16)

Remarques :

Dans la mesure du possible, il est souhaitable de limiter au maximum les introductions d'eaux de pluie, ainsi ces inversions de branchements doivent être supprimées.

En ce qui concerne les toitures et les grilles privées raccordées au réseau d'eaux usées, ainsi que les boîtes de branchement non étanches, les travaux doivent être effectués par les propriétaires particuliers, et visés par la Commune, à ce sujet, nous vous proposons un projet de lettre type à l'attention des propriétaires concernés.

Des sanctions financières peuvent être prises en cas de refus de modification d'un branchement défectueux, tel que le prévoient les articles L 1331-1 et L 1331-8 du Code de la Santé Publique recodifié.

Concernant, le mauvais raccordement des chéneaux et grilles publiques, les travaux resteront à la charge de la Commune.

Contrôle des tests à la fumée :

Les tests à la fumée doivent être confirmés, car il existe des installations possédant une boîte double. Cette boîte est séparée en deux. D'un côté il y a la boîte d'eaux pluviales et de l'autre la boîte d'eaux usées. Ces deux boîtes sont séparées par une simple paroi qui n'est pas étanche dans sa partie supérieure. La paroi permet bien la séparation des eaux mais laisse transiter la fumée de la boîte d'eaux usées vers la boîte d'eau de pluie. La fumée peut alors se propager dans tout le réseau d'eaux pluviales et fausser tous les tests.

Les particuliers dont le chéneau est raccordé au réseau sont informés dans un premier temps par courrier. Ils sont priés de modifier leur branchement. S'il s'avérait que le particulier est correctement branché, une simple vérification de la part des Services Techniques suffit (Cas des boîtes de branchement doubles). S'il subsiste un doute un contrôle par fluorescéine doit être réalisé.

Le principe des tests à la fluorescéine consiste à mélanger la fluorescéine avec de l'eau. Le produit obtenu est coloré.

Une première personne verse le mélange par l'endroit où la fumée est sortie. Une deuxième personne attend au niveau d'un regard de visite d'eaux usées ouvert à l'aval. Dans le cas où le mélange coloré est vu au niveau du regard ouvert, alors le test à la fumée est confirmé.

III COURRIER TYPE

" Madame, Monsieur,

*La commune de **PONSAS** a engagé dernièrement une étude, **Diagnostic du réseau d'assainissement collectif**, qui vise à faire le point sur les dysfonctionnements et faiblesses du réseau d'eaux usées et d'eaux pluviales ainsi que de la station d'épuration.*

Dans ce cadre, il a été, à priori, constaté des inversions de branchements particuliers (raccordements d'eaux pluviales sur le réseau d'eaux usées). Ces dernières occasionnent par temps de pluie une surcharge hydraulique et une dilution des effluents qui tend à compliquer leur traitement.

Votre habitation a été contrôlée, des branchements non conformes ont été repérés ; afin de vous permettre de localiser précisément les descentes de chéneaux concernées, des photos ainsi qu'un report sur plan sont à votre disposition en Mairie. Aussi, nous vous saurions gré de venir les consulter.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire

PONSAS

REPORT PHOTO
des TESTS A LA FUMEE

Photo n°	Chéneau	Grille pluviale	Avaloir	Boite non étanche	Regard non étanche	Trou dans le sol	ANNOTATION ET REMARQUES
1						X	2 trous dans le sol
2						X	1 trou dans la sol
3	X						3 Chéneaux
4	X						1 Chéneau
5	X						2 Chéneaux
6	X						1 Chéneau
7	X						1 Chéneau
8	X						1 Chéneau
9						X	1 trou dans la sol
10		X					1 Grille pluviale
11						X	1 trou dans la sol
12	X					X	1 Chéneau et 1 trou dans le sol
13	X						1 Chéneau
14	X						1 Chéneau
15	X						1 Chéneau
16							Inversion de branchement
17	X						1 Chéneau
18	X						1 Chéneau
19					X		Bâti du RV non étanche
20	X						1 Chéneau
21						X	1 trou dans la sol
22	X	X					1 Grille pluviale et 1 Chéneau
23	X						1 Chéneau
24	X						1 Chéneau
25	X						1 Chéneau
26		X					1 Grille pluviale
27				X			Boîte à confirmer
28	X						2 Chéneaux
29	X						1 Chéneau
30	X						2 Chéneaux
31	X						1 Chéneau
32	X						2 Chéneaux
33						X	1 trou dans la sol
34	X						1 Chéneau
35	X						1 Chéneau
36						X	1 trou dans la sol
37							
38							
39							
40							



1



2



3



4



5



6



7



8



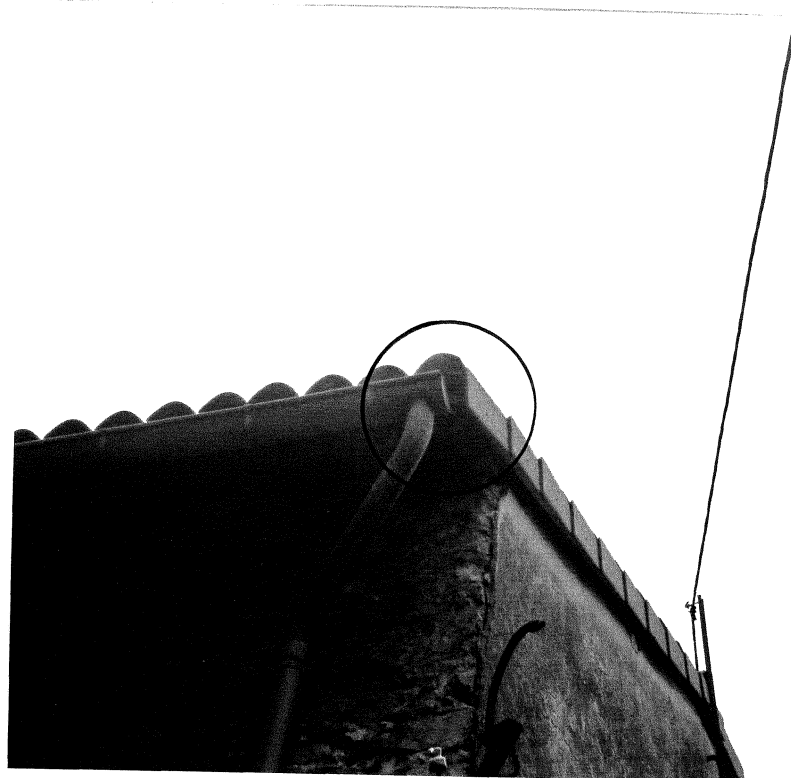
9



10



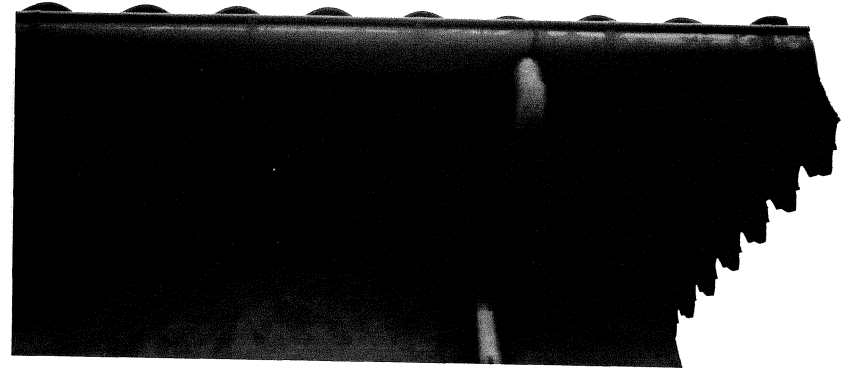
11



12



13



14



15



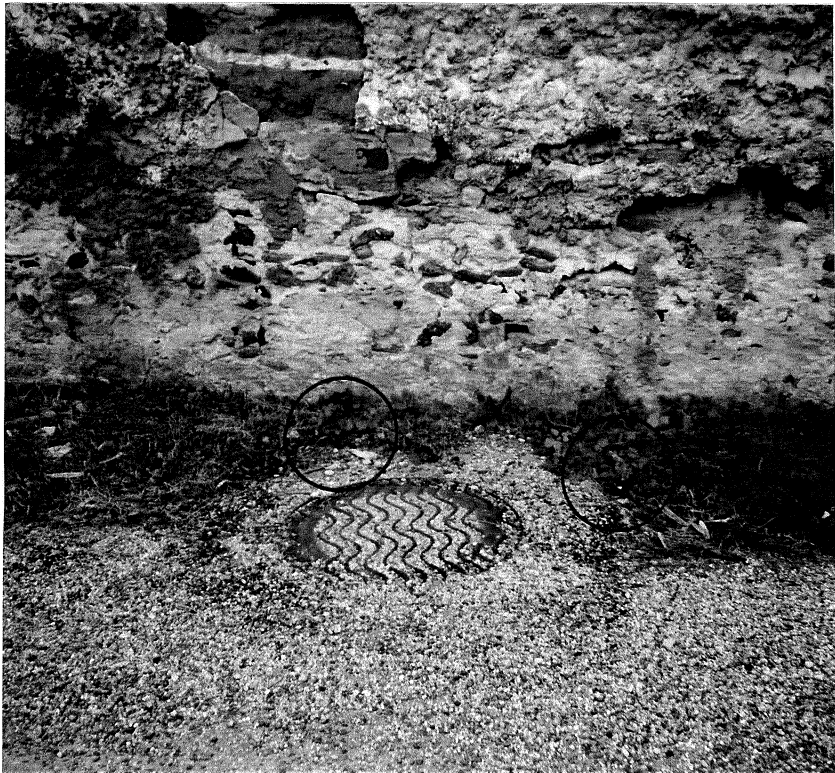
16



17



18



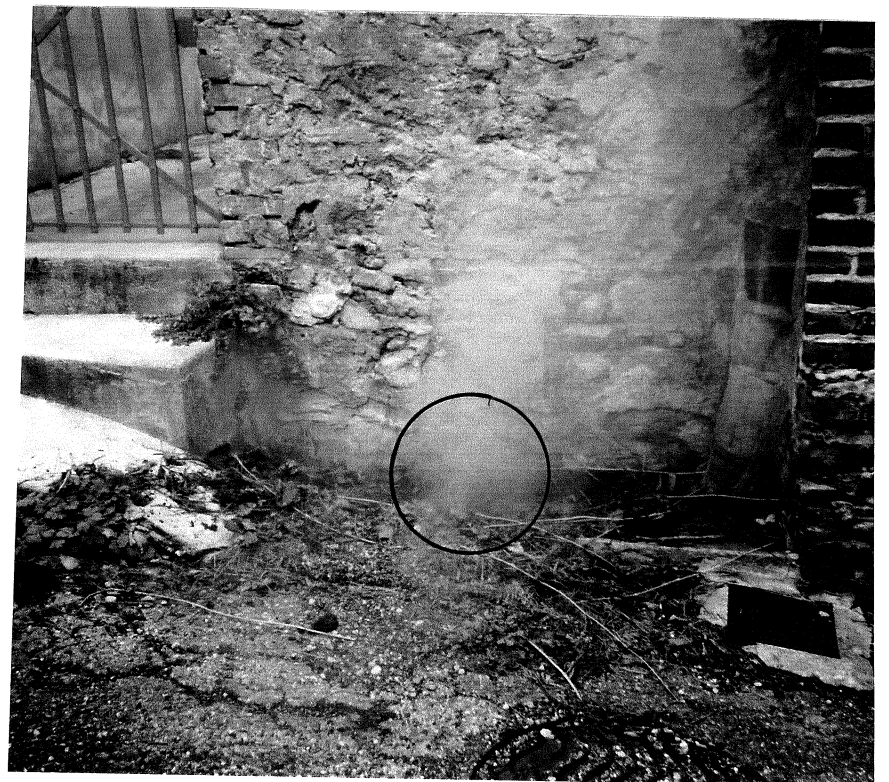
19



20



21



22



23



24



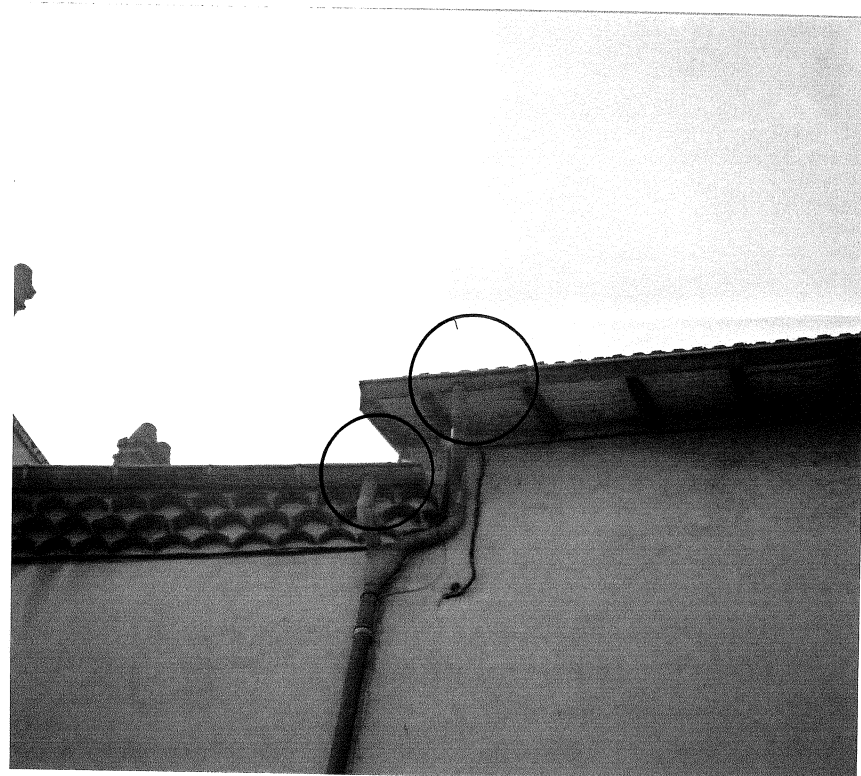
25



26



27



28



29



30



31



32



33



34



35



36

Commune de PONSAS

Mairie- 26 240 PONSAS

* * *

SCHEMA GENERAL D'ASSAINISSEMENT

Fiches Regards de Visite

dressé par

BETURE - CEREC

Jaakko Pöyry Infra

Bureau de Montélimar
130, route de Chateauneuf, BP 118
26203 MONTELIMAR Cédex
04.75.92.05.70 - fax: 04.75.92.05.79

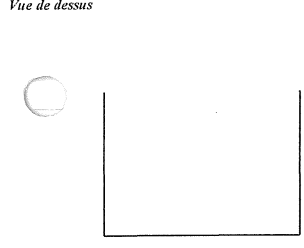
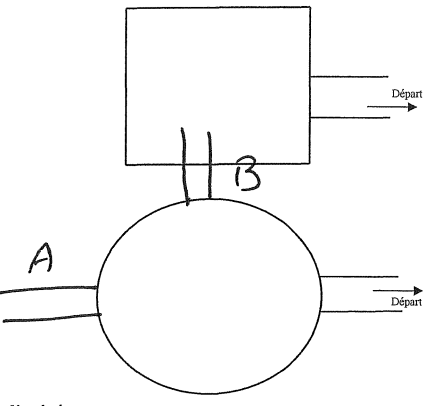
JANVIER 2004

FICHE DE REGARD Point n° : **2**

Conforme au plan Oui Non

Référence Plan **1**

Etude diagnostique de **PONSAS**



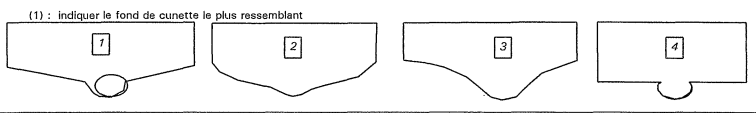
Commentaires :
 Type
 EU -----> Séparatif Eaux Usées
 U -----> Unitaire
 EP -----> Séparatif Eaux Pluviales
 PS -----> Pseudo Séparatif (seules les descentes de chéneaux sont raccordées)
 M -----> Mal séparé

Antenne	A					B					C					DEPART				
	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M
Type	<input checked="" type="checkbox"/>					<input checked="" type="checkbox"/>					<input checked="" type="checkbox"/>					<input checked="" type="checkbox"/>				
Matériau	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M
Diamètre (mm)	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre
Profondeur (m)	2,00					1,30					2,05									
Contrepente																				
Jour	Heure																			
Débts																				
Mesure nocturne	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C
Débts	Heure																			
Couleur effluent	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC

Observations complémentaires :

TF 650
RU 1000

Vitesse apparente de l'effluent		TF	F	M	F	TF
Depôts (cm)	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON					
Graisses	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON					
Hydrocarbures	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON					
Echelle d'accès	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON				4	
Fond de cunette	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON				4	
Mise en charge (m)	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON					

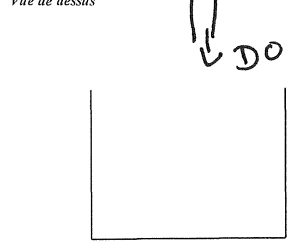
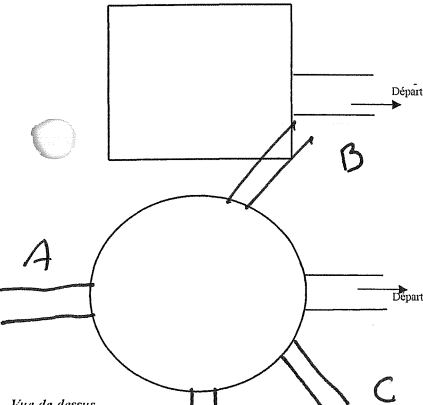


FICHE DE REGARD Point n° : **20**

Conforme au plan Oui Non

Référence Plan

Etude diagnostique de **PONSAS**



Commentaires :
 Type
 EU -----> Séparatif Eaux Usées
 U -----> Unitaire
 EP -----> Séparatif Eaux Pluviales
 PS -----> Pseudo Séparatif (seules les descentes de chéneaux sont raccordées)
 M -----> Mal séparé

Antenne	A					B					C					DEPART				
	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M
Type	<input checked="" type="checkbox"/>					<input checked="" type="checkbox"/>					<input checked="" type="checkbox"/>					<input checked="" type="checkbox"/>				
Matériau	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M
Diamètre (mm)	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre
Profondeur (m)	1,40					1,30					1,40					1,40				
Contrepente																				
Jour	Heure																			
Débts																				
Mesure nocturne	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C
Débts	Heure																			
Couleur effluent	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC

Observations complémentaires :

TF 650
RU 1000
A => banché

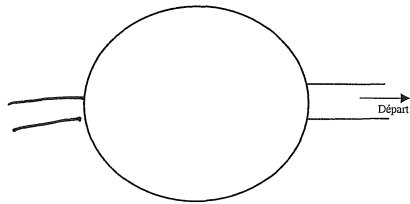
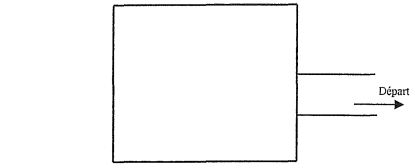
Vitesse apparente de l'effluent		TF	F	M	F	TF
Depôts (cm)	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON					
Graisses	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON					
Hydrocarbures	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON					
Echelle d'accès	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON				2	
Fond de cunette	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON				4	
Mise en charge (m)	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON					



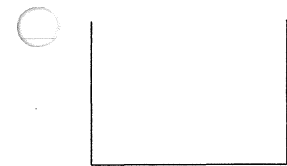
FICHE DE REGARD Point n° : 1
Référence Plan 1

Conforme au plan Oui Non

Etude diagnostique de **PONSAS**



Vue de dessus



Coupe du regard

Commentaires :
 Type
 ----> Séparatif Eaux Usées
 U ----> Unitaire
 EP ----> Séparatif Eaux Pluviales
 PS ----> Pseudo Séparatif (seules les descentes de chéneaux sont raccordées)
 M ----> Mal séparé

Antenne	A					B					C					DEPART				
	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M
Type	<input checked="" type="checkbox"/>															<input checked="" type="checkbox"/>				
Matériau	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M
Diamètre (mm)	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre
Profondeur (m)																1,30				
Contrepente																				
Jour	Heure																			
Débits																				
Mesure nocturne	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C
Débits	Heure																			
Couleur effluent	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC

Observations complémentaires :
 TF 650
 RV 1000
 => surprofondeur
 Piège à sables

Vitesse apparente de l'effluent		TF	F	M	E	TF
Depôts (cm)	<input checked="" type="checkbox"/>					
Graisses		<input checked="" type="checkbox"/>				
Hydrocarbures		<input checked="" type="checkbox"/>				
Echelle d'accès		<input checked="" type="checkbox"/>				
Fond de cunette	(1)	<input checked="" type="checkbox"/>				
Mise en charge (m)		<input checked="" type="checkbox"/>				

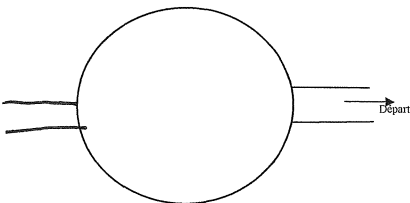
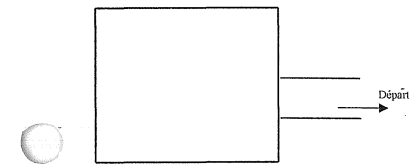
(1) : indiquer le fond de cunette le plus ressemblant



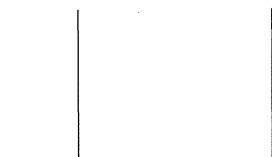
FICHE DE REGARD Point n° : 4
Référence Plan 1

Conforme au plan Oui Non

Etude diagnostique de **PONSAS**



Vue de dessus



Coupe du regard

Commentaires :
 Type
 ----> Séparatif Eaux Usées
 U ----> Unitaire
 EP ----> Séparatif Eaux Pluviales
 PS ----> Pseudo Séparatif (seules les descentes de chéneaux sont raccordées)
 M ----> Mal séparé

Antenne	A					B					C					DEPART				
	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M
Type	<input checked="" type="checkbox"/>															<input checked="" type="checkbox"/>				
Matériau	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M
Diamètre (mm)	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre
Profondeur (m)																1,25				
Contrepente																				
Jour	Heure																			
Débits																				
Mesure nocturne	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C
Débits	Heure																			
Couleur effluent	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC

Observations complémentaires :
 TF 650
 RV 1000

Vitesse apparente de l'effluent		TF	F	M	E	TF
Depôts (cm)	<input checked="" type="checkbox"/>					
Graisses		<input checked="" type="checkbox"/>				
Hydrocarbures		<input checked="" type="checkbox"/>				
Echelle d'accès		<input checked="" type="checkbox"/>				2
Fond de cunette	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				4
Mise en charge (m)		<input checked="" type="checkbox"/>				

(1) : indiquer le fond de cunette le plus ressemblant

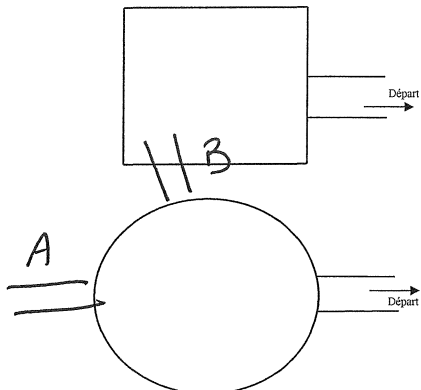
FICHE DE REGARD

Point n° : 5
Référence Plan : 1

Conforme au plan Oui Non

Etude diagnostique de

PONSAS



Vue de dessus



Coupe du regard

Commentaires :

- EU ----- Séparatif Eaux Usées
- U ----- Unitaire
- EP ----- Séparatif Eaux Pluviales
- PS ----- Pseudo Séparatif (seules les descentes de chéneaux sont raccordées)
- M ----- Mal séparé

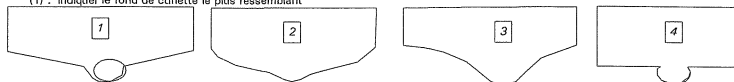
Antenne	A					B					C					DEPART				
	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M
Type	<input checked="" type="checkbox"/>					<input checked="" type="checkbox"/>										<input checked="" type="checkbox"/>				
Matériau	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M
Diamètre (mm)	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre
Profondeur (m)	1,40					1,30					1,45									
Contrepente																				
Jour	Heure																			
Débits																				
Mesure nocturne	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C
Débits	Heure																			
Couleur effluent	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC

Observations complémentaires :

TF 650
RU 1000
B => Bouche
2 joints des arêtes
semi arrondies

	Vitesse apparente de l'effluent		Remarques
	OUI	NON	
Depôts (cm)	<input checked="" type="checkbox"/>		
Graisses		<input checked="" type="checkbox"/>	
Hydrocarbures		<input checked="" type="checkbox"/>	
Echelle d'accès	<input checked="" type="checkbox"/>		3
Fond de cuvette	<input checked="" type="checkbox"/>		4
Mise en charge (m)		<input checked="" type="checkbox"/>	

(1) : indiquer le fond de cuvette le plus ressemblant



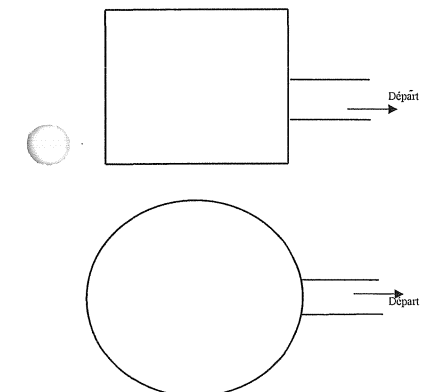
FICHE DE REGARD

Point n° : 14
Référence Plan :

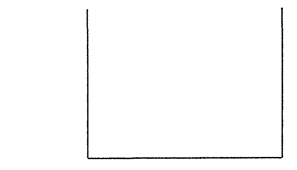
Conforme au plan Oui Non

Etude diagnostique de

PONSAS



Vue de dessus



Coupe du regard

Commentaires :

- EU ----- Séparatif Eaux Usées
- U ----- Unitaire
- EP ----- Séparatif Eaux Pluviales
- PS ----- Pseudo Séparatif (seules les descentes de chéneaux sont raccordées)
- M ----- Mal séparé

Antenne	A					B					C					DEPART				
	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M
Type																<input checked="" type="checkbox"/>				
Matériau	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M
Diamètre (mm)	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre
Profondeur (m)	2,50																			
Contrepente																				
Jour	Heure																			
Débits																				
Mesure nocturne	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C
Débits	Heure																			
Couleur effluent	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC

Observations complémentaires :

TF 650
RU 1000
Tête de réseau

	Vitesse apparente de l'effluent		Remarques
	OUI	NON	
Depôts (cm)	<input checked="" type="checkbox"/>		léger
Graisses		<input checked="" type="checkbox"/>	
Hydrocarbures		<input checked="" type="checkbox"/>	
Echelle d'accès	<input checked="" type="checkbox"/>		7
Fond de cuvette	<input checked="" type="checkbox"/>		4
Mise en charge (m)		<input checked="" type="checkbox"/>	

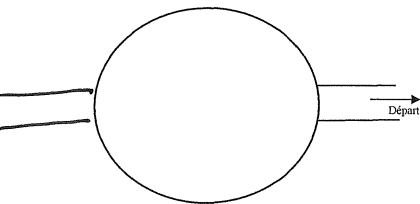
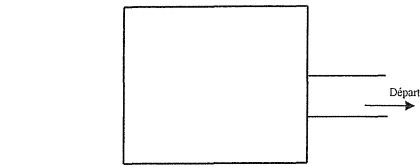
(1) : indiquer le fond de cuvette le plus ressemblant

FICHE DE REGARD Point n° : 7
 Référence Plan 1

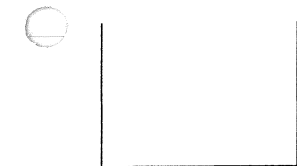
Conforme au plan Oui Non

Etude diagnostique de

PONSAS



Vue de dessus



Coupe du regard

Commentaires :

- Type
- EU -----> Séparatif Eaux Usées
 - U -----> Unitaire
 - EP -----> Séparatif Eaux Pluviales
 - PS -----> Pseudo Séparatif (seules les descentes de chéneaux sont raccordées)
 - M -----> Mal séparé

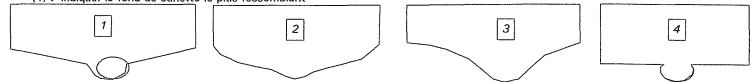
Antenne	A					B					C					DEPART				
	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M
Type	<input checked="" type="checkbox"/>															<input checked="" type="checkbox"/>				
Matériau	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M
Diamètre (mm)	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre
Profondeur (m)	1,50																			
Contrepente																				
Jour	Heure																			
Débits																				
Mesure nocturne	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C
Débits	Heure																			
Couleur effluent	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC

Observations complémentaires :

TF 650
 RV 1000

Vitesse apparente de l'effluent		TF	F	M	F	TF
Depôts (cm)	<input checked="" type="checkbox"/>					
Graisses	<input checked="" type="checkbox"/>					
Hydrocarbures	<input checked="" type="checkbox"/>					
Echelle d'accès	<input checked="" type="checkbox"/>				3	
Fond de cunette	<input checked="" type="checkbox"/>				4	
Mise en charge (m)	<input checked="" type="checkbox"/>					

(1) : indiquer le fond de cunette le plus ressemblant

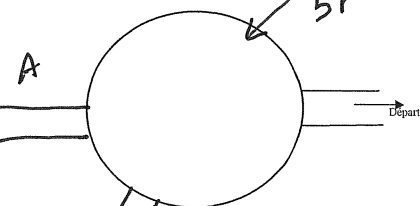
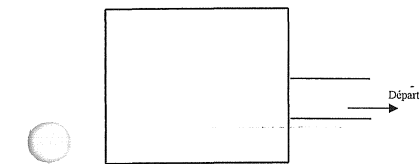


FICHE DE REGARD Point n° : 8
 Référence Plan

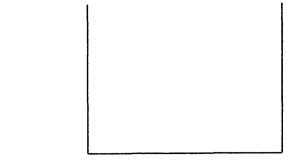
Conforme au plan Oui Non

Etude diagnostique de

PONSAS



Vue de dessus



Coupe du regard

Commentaires :

- Type
- EU -----> Séparatif Eaux Usées
 - U -----> Unitaire
 - EP -----> Séparatif Eaux Pluviales
 - PS -----> Pseudo Séparatif (seules les descentes de chéneaux sont raccordées)
 - M -----> Mal séparé

Antenne	A					B					C					DEPART				
	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M
Type	<input checked="" type="checkbox"/>					<input checked="" type="checkbox"/>										<input checked="" type="checkbox"/>				
Matériau	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M
Diamètre (mm)	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre
Profondeur (m)	1,50					1,145					1,50									
Contrepente																				
Jour	Heure																			
Débits																				
Mesure nocturne	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C
Débits	Heure																			
Couleur effluent	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC

Observations complémentaires :

TF 650
 RV 1000
 - hanchement pénétrant
 - contre pente dans RV

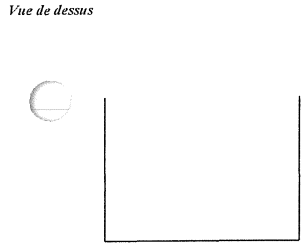
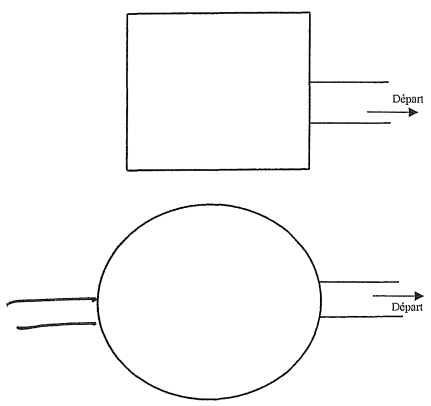
Vitesse apparente de l'effluent		TF	F	M	F	TF
Depôts (cm)	<input checked="" type="checkbox"/>					
Graisses	<input checked="" type="checkbox"/>					
Hydrocarbures	<input checked="" type="checkbox"/>					
Echelle d'accès	<input checked="" type="checkbox"/>				2	
Fond de cunette	<input checked="" type="checkbox"/>				4	
Mise en charge (m)	<input checked="" type="checkbox"/>					

(1) : indiquer le fond de cunette le plus rassemblant

FICHE DE REGARD Point n° : 10
Référence Plan : 1

Conforme au plan Oui Non

Etude diagnostique de **PONSAS**



Coupe du regard

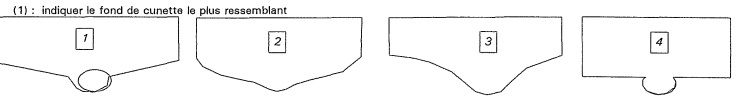
Commentaires :
Type
EU -----> Séparatif Eaux Usées
U -----> Unitaire
EP -----> Séparatif Eaux Pluviales
PS -----> Pseudo Séparatif (seules les descentes de chéneaux sont raccordées)
M -----> Mal séparé

Antenne	A					B					C					DEPART				
	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M
Type	<input checked="" type="checkbox"/>															<input checked="" type="checkbox"/>				
Matériau	<input checked="" type="checkbox"/>															<input checked="" type="checkbox"/>				
Diamètre (mm)	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre
Profondeur (m)																1,40				
Contrepente																				
Jour	Heure																			
Débits																				
Mesure nocturne	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C
Débits	Heure																			
Couleur effluent	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC

Observations complémentaires :

TF 650
RV 1000

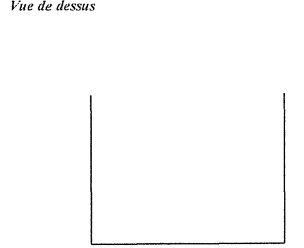
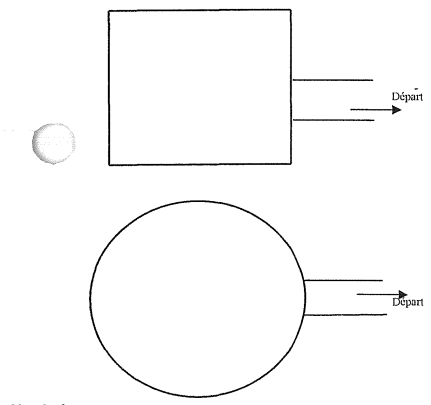
Vitesse apparente de l'effluent		TF	F	M	F	TF
Depôts (cm)	OUI	NON	<input checked="" type="checkbox"/>			
Graisses	<input checked="" type="checkbox"/>					
Hydrocarbures	<input checked="" type="checkbox"/>					
Echelle d'accès	<input checked="" type="checkbox"/>			2		
Fond de cunette	<input checked="" type="checkbox"/>			4		
Mise en charge (m)	<input checked="" type="checkbox"/>					



FICHE DE REGARD Point n° : 17
Référence Plan : 1

Conforme au plan Oui Non

Etude diagnostique de **PONSAS**



Coupe du regard

Commentaires :
Type
EU -----> Séparatif Eaux Usées
U -----> Unitaire
EP -----> Séparatif Eaux Pluviales
PS -----> Pseudo Séparatif (seules les descentes de chéneaux sont raccordées)
M -----> Mal séparé

Antenne	A					B					C					DEPART				
	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M
Type																				
Matériau																				
Diamètre (mm)	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre
Profondeur (m)																				
Contrepente																				
Jour	Heure																			
Débits																				
Mesure nocturne	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C
Débits	Heure																			
Couleur effluent	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC

Observations complémentaires :

TF 650
languettes cassées

Vitesse apparente de l'effluent		TF	F	M	F	TF
Depôts (cm)	OUI	NON				
Graisses						
Hydrocarbures						
Echelle d'accès						
Fond de cunette		(1)				
Mise en charge (m)						

(1) : indiquer le fond de cunette le plus ressemblant

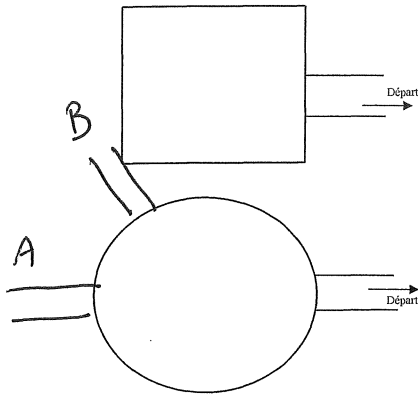
FICHE REGARD

Point n° : 18
Référence Plan : 1

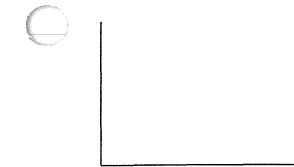
Conforme au plan Oui Non

Etude diagnostique de

PONSAS



Vue de dessus



Coupe du regard

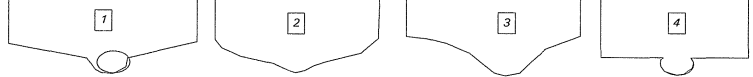
Commentaires :

Type	
EU	----- Séparatif Eaux Usées
U	----- Unitaire
EP	----- Séparatif Eaux Pluviales
PS	----- Pseudo Séparatif (seules les descentes de chéneaux sont raccordées)
M	----- Mal séparé

Antenne	A					B					C					DEPART				
	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M
Type	<input checked="" type="checkbox"/>					<input checked="" type="checkbox"/>										<input checked="" type="checkbox"/>				
Matériau	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M
Diamètre (mm)	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre
Profondeur (m)	2,20					2,15					2,20									
Contrepente																				
Jour	Heure																			
Débîts																				
Mesure nocturne	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C
Débîts	Heure																			
Couleur effluent	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC

Observations complémentaires :	Vitesse apparente de l'effluent				
	TF	F	M	V	TF
TF 650 RU 1000 Départ : bouchon.					
	OUI	NON	Remarques		
Depôts (cm)	<input checked="" type="checkbox"/>		léger		
Graisses		<input checked="" type="checkbox"/>			
Hydrocarbures		<input checked="" type="checkbox"/>			
Echelle d'accès	<input checked="" type="checkbox"/>		6		
Fond de cuvette	<input checked="" type="checkbox"/>	(1)	4		
Mise en charge (m)	<input checked="" type="checkbox"/>		legère		

(1) : indiquer le fond de cuvette le plus ressemblant



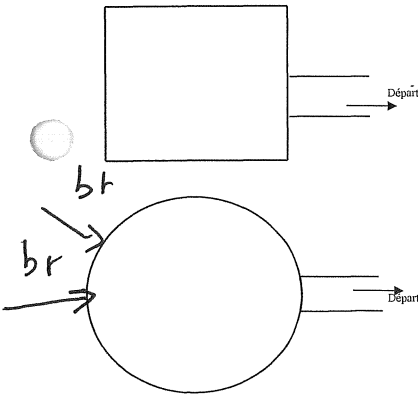
FICHE DE REGARD

Point n° : 25
Référence Plan : 1

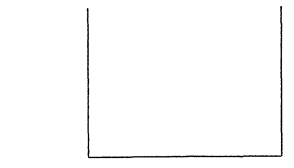
Conforme au plan Oui Non

Etude diagnostique de

PONSAS



Vue de dessus



Coupe du regard

Commentaires :

Type	
EU	----- Séparatif Eaux Usées
U	----- Unitaire
EP	----- Séparatif Eaux Pluviales
PS	----- Pseudo Séparatif (seules les descentes de chéneaux sont raccordées)
M	----- Mal séparé

Antenne	A					B					C					DEPART				
	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M
Type																<input checked="" type="checkbox"/>				
Matériau	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M
Diamètre (mm)	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre
Profondeur (m)																1,20				
Contrepente																				
Jour	Heure																			
Débîts																				
Mesure nocturne	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C
Débîts	Heure																			
Couleur effluent	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC

Observations complémentaires :	Vitesse apparente de l'effluent				
	TF	F	M	V	TF
TF 650 RU 1000 Tête de réseau					
	OUI	NON	Remarques		
Depôts (cm)	<input checked="" type="checkbox"/>				
Graisses		<input checked="" type="checkbox"/>			
Hydrocarbures		<input checked="" type="checkbox"/>			
Echelle d'accès	<input checked="" type="checkbox"/>		2		
Fond de cuvette	<input checked="" type="checkbox"/>	(1)	4		
Mise en charge (m)	<input checked="" type="checkbox"/>				

(1) : indiquer le fond de cuvette le plus ressemblant

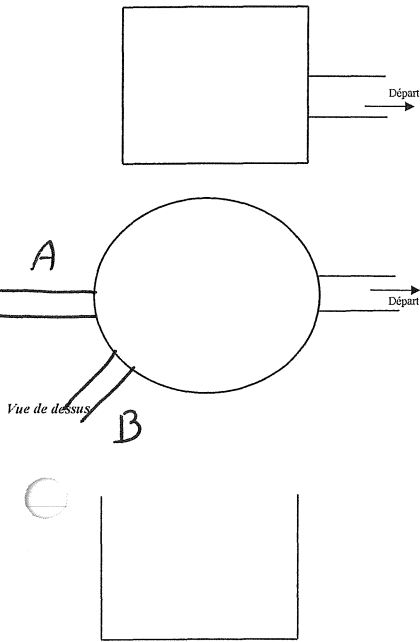
FICHE REGARD

Point n° : **27**
Référence Plan : 1

Conforme au plan Oui Non

Etude diagnostique de

PONSAS



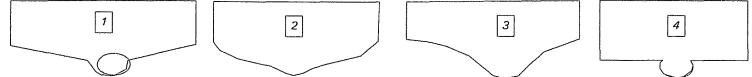
Antenne	A					B					C					DEPART				
	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M
Type	<input checked="" type="checkbox"/>					<input checked="" type="checkbox"/>										<input checked="" type="checkbox"/>				
Matériau	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M
Diamètre (mm)	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre
Profondeur (m)	1,65					1,55					1,70									
Contrepente																				
Jour	Heure																			
Débits																				
Mesure nocturne	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C
Débits	Heure																			
Couleur effluent	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC

Observations complémentaires :	Vitesse apparente de l'effluent				
	TF	F	M	F	TF
TF 650 RV 1000					
	OU	SON	Remarques		
Depôts (cm)		<input checked="" type="checkbox"/>			
Graisses		<input checked="" type="checkbox"/>			
Hydrocarbures		<input checked="" type="checkbox"/>			
Echelle d'accès	<input checked="" type="checkbox"/>		4		
Fond de cunette	<input checked="" type="checkbox"/>		4		
Mise en charge (m)		<input checked="" type="checkbox"/>			

Commentaires :

Type	Description
EU	Séparatif Eaux Usées
U	Unitaire
EP	Séparatif Eaux Pluviales
PS	Pseudo Séparatif (seules les descentes de chéneaux sont raccordées)
M	Mal séparé

(1) : indiquer le fond de cunette le plus ressemblant



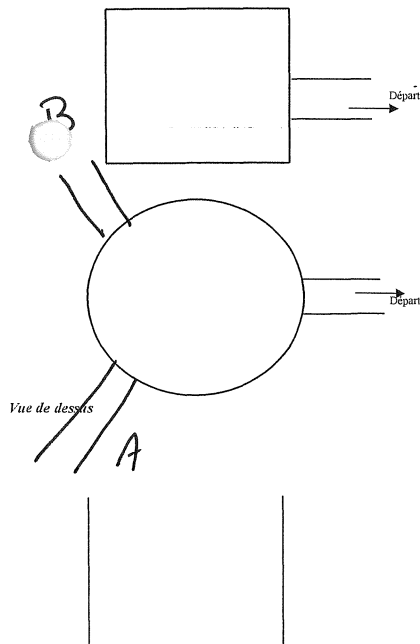
FICHE DE REGARD

Point n° : **33**
Référence Plan : 1

Conforme au plan Oui Non

Etude diagnostique de

PONSAS



Antenne	A					B					C					DEPART				
	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M
Type	<input checked="" type="checkbox"/>					<input checked="" type="checkbox"/>										<input checked="" type="checkbox"/>				
Matériau	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M
Diamètre (mm)	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre
Profondeur (m)	1,10					1,10					1,10									
Contrepente																				
Jour	Heure																			
Débits																				
Mesure nocturne	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C
Débits	Heure																			
Couleur effluent	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC

Observations complémentaires :	Vitesse apparente de l'effluent				
	TF	F	M	F	TF
TF 650 RV 1000 Bauclien					
	OU	SON	Remarques		
Depôts (cm)		<input checked="" type="checkbox"/>	important		
Graisses		<input checked="" type="checkbox"/>			
Hydrocarbures		<input checked="" type="checkbox"/>			
Echelle d'accès	<input checked="" type="checkbox"/>		1		
Fond de cunette	<input checked="" type="checkbox"/>		4		
Mise en charge (m)		<input checked="" type="checkbox"/>	Requie		

Commentaires :

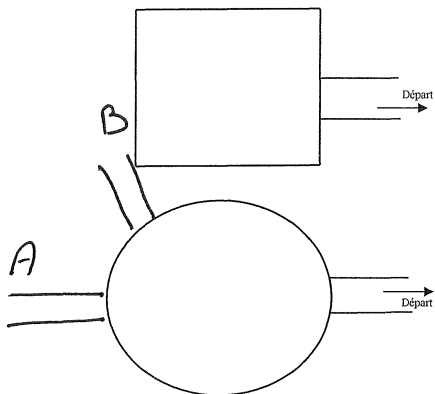
Type	Description
EU	Séparatif Eaux Usées
U	Unitaire
EP	Séparatif Eaux Pluviales
PS	Pseudo Séparatif (seules les descentes de chéneaux sont raccordées)
M	Mal séparé

(1) : indiquer le fond de cunette le plus ressemblant

FICHE REGARD Point n° : **32**
Référence Plan : 1

Conforme au plan Oui Non

Etude diagnostique de **PONSAS**



Vue de dessus



Coupe du regard

- Commentaires :
- Type
 - EU ----- Séparatif Eaux Usées
 - U ----- Unitaire
 - EP ----- Séparatif Eaux Pluviales
 - PS ----- Pseudo Séparatif (seules les descentes de châteaux sont raccordées)
 - M ----- Mal séparé

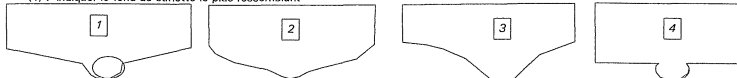
Antenne	A					B					C					DEPART				
	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M
Type	<input checked="" type="checkbox"/>					<input checked="" type="checkbox"/>										<input checked="" type="checkbox"/>				
Matériau	<input checked="" type="checkbox"/>	PVC	B	F	M	<input checked="" type="checkbox"/>	PVC	B	F	M		PVC	B	F	M	<input checked="" type="checkbox"/>	PVC	B	F	M
Diamètre (mm)		<input checked="" type="checkbox"/>				<input checked="" type="checkbox"/>										<input checked="" type="checkbox"/>				
Profondeur (m)	1,80					1,70					1,80									
Contrepente																				
Jour	Heure																			
Débîts																				
Mesure nocturne	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C
Débîts	Heure																			
Couleur effluent	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC

Observations complémentaires :

TF 650
RV 1000

Vitesse apparente de l'effluent		TF	F	M	L	TF
Depôts (cm)	oui	non				
Graisses		<input checked="" type="checkbox"/>				
Hydrocarbures		<input checked="" type="checkbox"/>				
Echelle d'accès	<input checked="" type="checkbox"/>				4	
Fond de cunette	<input checked="" type="checkbox"/>				4	
Mise en charge (m)		<input checked="" type="checkbox"/>				

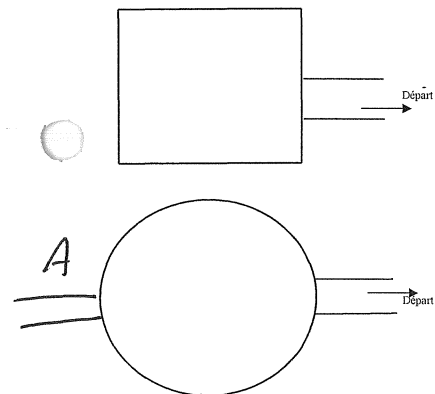
(1) : indiquer le fond de cunette le plus ressemblant



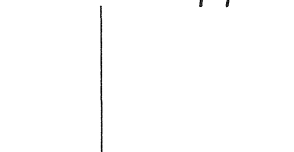
FICHE DE REGARD Point n° : **41**
Référence Plan : 1

Conforme au plan Oui Non

Etude diagnostique de **PONSAS**



Vue de dessus



Coupe du regard

- Commentaires :
- Type
 - EU ----- Séparatif Eaux Usées
 - U ----- Unitaire
 - EP ----- Séparatif Eaux Pluviales
 - PS ----- Pseudo Séparatif (seules les descentes de châteaux sont raccordées)
 - M ----- Mal séparé

Antenne	A					B					C					DEPART				
	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M
Type	<input checked="" type="checkbox"/>					<input checked="" type="checkbox"/>										<input checked="" type="checkbox"/>				
Matériau	<input checked="" type="checkbox"/>	PVC	B	F	M	<input checked="" type="checkbox"/>	PVC	B	F	M		PVC	B	F	M	<input checked="" type="checkbox"/>	PVC	B	F	M
Diamètre (mm)		<input checked="" type="checkbox"/>				<input checked="" type="checkbox"/>										<input checked="" type="checkbox"/>				
Profondeur (m)	2,05					2					2,30									
Contrepente																				
Jour	Heure																			
Débîts																				
Mesure nocturne	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C
Débîts	Heure																			
Couleur effluent	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC

Observations complémentaires :

TF 650
RV 1000
A: en chute

Vitesse apparente de l'effluent		TF	F	M	L	TF
Depôts (cm)	oui	non				
Graisses		<input checked="" type="checkbox"/>				
Hydrocarbures		<input checked="" type="checkbox"/>				
Echelle d'accès	<input checked="" type="checkbox"/>				2	
Fond de cunette	<input checked="" type="checkbox"/>				4	
Mise en charge (m)		<input checked="" type="checkbox"/>				

(1) : indiquer le fond de cunette le plus ressemblant

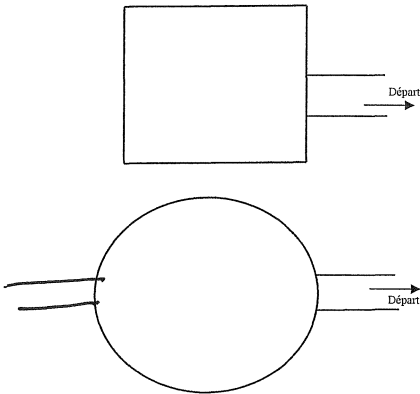
FICHE DE REGARD

Point n° : **63**
Référence Plan : 1

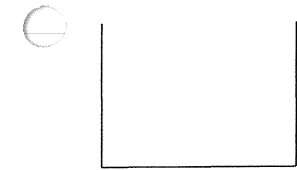
Conforme au plan Oui Non

Etude diagnostique de

PONSAS



Vue de dessus



Coupe du regard

Commentaires :

- EU ----- Séparatif Eaux Usées
- U ----- Unitaire
- EP ----- Séparatif Eaux Pluviales
- PS ----- Pseudo Séparatif (seules les descentes de chéneaux sont raccordées)
- M ----- Mal séparé

Antenne	A					B					C					DEPART				
	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M
Type	<input checked="" type="checkbox"/>															<input checked="" type="checkbox"/>				
Matériau	<input checked="" type="checkbox"/>	PVC	B	F	M	<input checked="" type="checkbox"/>	PVC	B	F	M	<input checked="" type="checkbox"/>	PVC	B	F	M	<input checked="" type="checkbox"/>	PVC	B	F	M
Diamètre (mm)	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre
Profondeur (m)	1,35										1,30									
Contrepente																				
Jour	Heure																			
Débits																				
Mesure nocturne	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C
Débits	Heure																			
Couleur effluent	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC

Observations complémentaires :

TF 650
Racines vers p' animée.

	Vitesse apparente de l'effluent				
	TF	F	M	F	TF
Depôts (cm)					
Graisses					
Hydrocarbures					
Echelle d'accès				2	
Fond de cuvette				4	
Mise en charge (m)					

(1) : indiquer le fond de cuvette le plus ressemblant



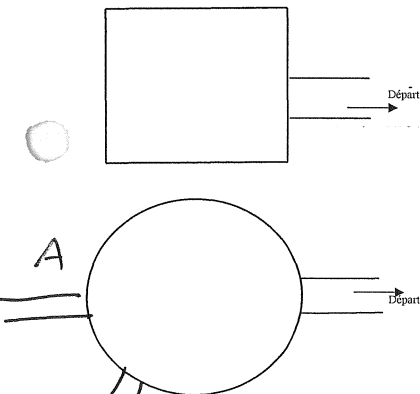
FICHE DE REGARD

Point n° : **67**
Référence Plan : 1

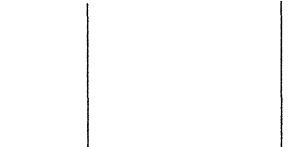
Conforme au plan Oui Non

Etude diagnostique de

PONSAS



Vue de dessus



Coupe du regard

Commentaires :

- EU ----- Séparatif Eaux Usées
- U ----- Unitaire
- EP ----- Séparatif Eaux Pluviales
- PS ----- Pseudo Séparatif (seules les descentes de chéneaux sont raccordées)
- M ----- Mal séparé

Antenne	A					B					C					DEPART				
	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M
Type	<input checked="" type="checkbox"/>					<input checked="" type="checkbox"/>										<input checked="" type="checkbox"/>				
Matériau	<input checked="" type="checkbox"/>	PVC	B	F	M	<input checked="" type="checkbox"/>	PVC	B	F	M	<input checked="" type="checkbox"/>	PVC	B	F	M	<input checked="" type="checkbox"/>	PVC	B	F	M
Diamètre (mm)	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre
Profondeur (m)	1,50										1,55									
Contrepente																				
Jour	Heure																			
Débits																				
Mesure nocturne	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C
Débits	Heure																			
Couleur effluent	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC

Observations complémentaires :

B = départ

	Vitesse apparente de l'effluent				
	TF	F	M	F	TF
Depôts (cm)					
Graisses					
Hydrocarbures					
Echelle d'accès				3	
Fond de cuvette				4	
Mise en charge (m)					

(1) : indiquer le fond de cuvette le plus ressemblant

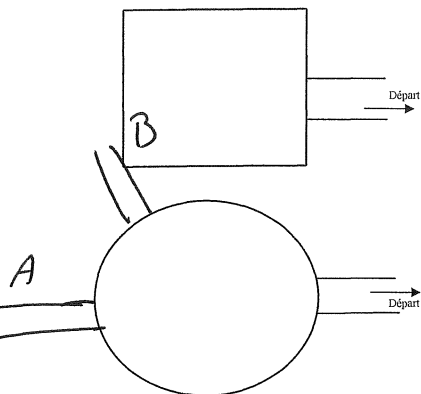
FICHE DE REGARD Point n° : **70**

Conforme au plan Oui Non

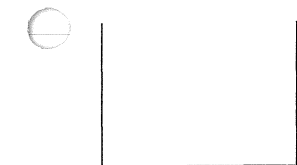
Référence Plan **1**

Etude diagnostique de

PONSAS



Vue de dessus



Coupe du regard

Commentaires :

Type	Description
EU	----- Séparatif Eaux Usées
U	----- Unitaire
EP	----- Séparatif Eaux Pluviales
PS	----- Pseudo Séparatif (seules les descentes de chéneaux sont raccordées)
M	----- Mal séparé

Antenne	A					B					C					DEPART				
	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M
Type	<input checked="" type="checkbox"/>					<input checked="" type="checkbox"/>										<input checked="" type="checkbox"/>				
Matériau	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M
Diamètre (mm)	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre
Profondeur (m)	1,60					1,60					1,65									
Contrepente																				
Jour	Heure																			
Débits																				
Mesure nocturne	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C
Débits	Heure																			
Couleur effluent	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC

Observations complémentaires :	Vitesse apparente de l'effluent				
	TF	F	M	E	TF
T.F 650 RU 1 000					
	OUI	NON	Remarques		
Depôts (cm)	<input checked="" type="checkbox"/>		ni portants		
Graisses		<input checked="" type="checkbox"/>			
Hydrocarbures		<input checked="" type="checkbox"/>			
Echelle d'accès	<input checked="" type="checkbox"/>		4		
Fond de cuvette	<input checked="" type="checkbox"/>		4		
Mise en charge (m)		<input checked="" type="checkbox"/>			

(1) : indiquer le fond de cuvette le plus ressemblant



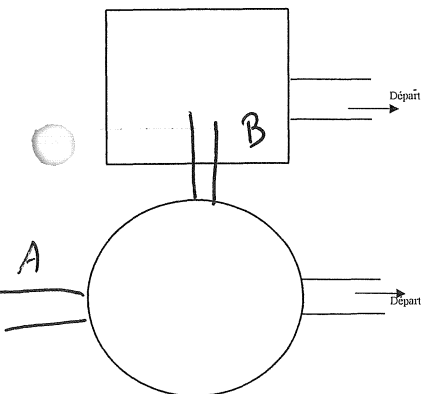
FICHE DE REGARD Point n° : **77**

Conforme au plan Oui Non

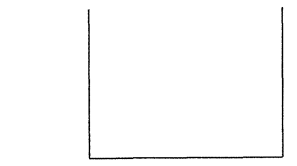
Référence Plan

Etude diagnostique de

PONSAS



Vue de dessus



Coupe du regard

Commentaires :

Type	Description
EU	----- Séparatif Eaux Usées
U	----- Unitaire
EP	----- Séparatif Eaux Pluviales
PS	----- Pseudo Séparatif (seules les descentes de chéneaux sont raccordées)
M	----- Mal séparé

Antenne	A					B					C					DEPART				
	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M
Type	<input checked="" type="checkbox"/>					<input checked="" type="checkbox"/>										<input checked="" type="checkbox"/>				
Matériau	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M
Diamètre (mm)	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre
Profondeur (m)	1,50					1,40					1,50									
Contrepente																				
Jour	Heure																			
Débits																				
Mesure nocturne	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C
Débits	Heure																			
Couleur effluent	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC

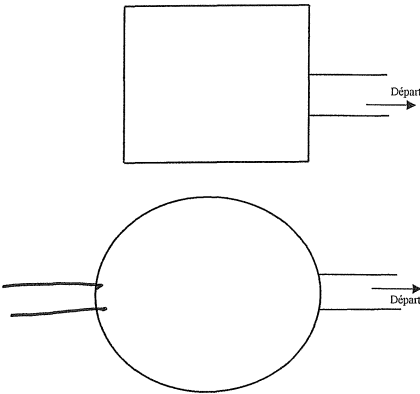
Observations complémentaires :	Vitesse apparente de l'effluent				
	TF	F	M	E	TF
B: bouché					
	OUI	NON	Remarques		
Depôts (cm)		<input checked="" type="checkbox"/>			
Graisses		<input checked="" type="checkbox"/>			
Hydrocarbures		<input checked="" type="checkbox"/>			
Echelle d'accès	<input checked="" type="checkbox"/>		3		
Fond de cuvette	<input checked="" type="checkbox"/>		4		
Mise en charge (m)		<input checked="" type="checkbox"/>			

(1) : indiquer le fond de cuvette le plus ressemblant

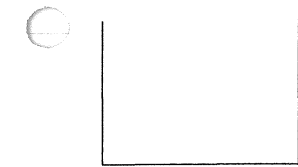
FICHE DE REGARD Point n° : **80**
Référence Plan : **1**

Conforme au plan Oui Non

Etude diagnostique de **PONSAS**



Vue de dessus



Coupe du regard

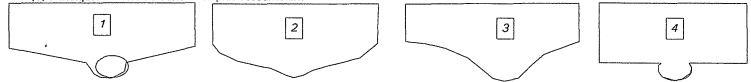
Commentaires :
Type
EU ----- Séparatif Eaux Usées
U ----- Unitaire
EP ----- Séparatif Eaux Pluviales
PS ----- Pseudo Séparatif (seules les descentes de chéneaux sont raccordées)
M ----- Mal séparé

Antenne	A					B					C					DEPART				
	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M
Type	<input checked="" type="checkbox"/>															<input checked="" type="checkbox"/>				
Matériau	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M
Diamètre (mm)	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre
Profondeur (m)	1															1,10				
Contrepente																				
Jour	Heure																			
Débits																				
Mesure nocturne	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C
Débits	Heure																			
Couleur effluent	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC

Observations complémentaires :
**A en chute .
TF 650**

Vitesse apparente de l'effluent		TF	F	M	F	TF
Depôts (cm)		<input checked="" type="checkbox"/>				
Graisses		<input checked="" type="checkbox"/>				
Hydrocarbures		<input checked="" type="checkbox"/>				
Echelle d'accès		<input checked="" type="checkbox"/>		2		
Fond de cuvette		<input checked="" type="checkbox"/>	(1)	4		
Mise en charge (m)		<input checked="" type="checkbox"/>				

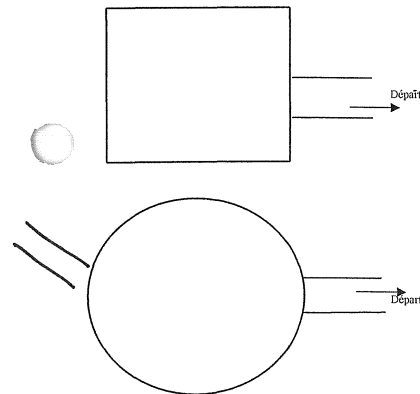
(1) : indiquer le fond de cuvette le plus ressemblant



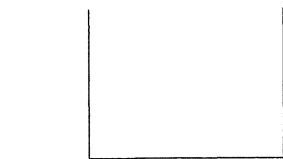
FICHE DE REGARD Point n° : **81**
Référence Plan : **1**

Conforme au plan Oui Non

Etude diagnostique de **PONSAS**



Vue de dessus



Coupe du regard

Commentaires :
Type
EU ----- Séparatif Eaux Usées
U ----- Unitaire
EP ----- Séparatif Eaux Pluviales
PS ----- Pseudo Séparatif (seules les descentes de chéneaux sont raccordées)
M ----- Mal séparé

Antenne	A					B					C					DEPART				
	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M
Type	<input checked="" type="checkbox"/>															<input checked="" type="checkbox"/>				
Matériau	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M
Diamètre (mm)	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre
Profondeur (m)	0,65															0,65				
Contrepente																				
Jour	Heure																			
Débits																				
Mesure nocturne	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C
Débits	Heure																			
Couleur effluent	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC

Observations complémentaires :
**- TF 650
- joint du tampon
défectueux**

Vitesse apparente de l'effluent		TF	F	M	F	TF
Depôts (cm)		<input checked="" type="checkbox"/>				
Graisses		<input checked="" type="checkbox"/>				
Hydrocarbures		<input checked="" type="checkbox"/>				
Echelle d'accès		<input checked="" type="checkbox"/>				
Fond de cuvette		<input checked="" type="checkbox"/>	(1)	4		
Mise en charge (m)		<input checked="" type="checkbox"/>				

(1) : indiquer le fond de cuvette le plus ressemblant

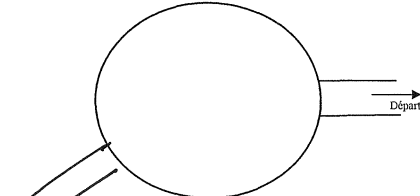
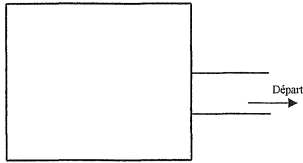
FICHE DE REGARD

Point n° : **33**
Référence Plan : 1

Conforme au plan Oui Non

Etude diagnostique de

PONSAS



Coupe du regard

Commentaires :

- Type
- EU -----> Séparatif Eaux Usées
 - U -----> Unitaire
 - EP -----> Séparatif Eaux Pluviales
 - PS -----> Pseudo Séparatif (seules les descentes de chéneaux sont raccordées)
 - M -----> Mal séparé

Antenne	A					B					C					DEPART				
	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M
Type	<input checked="" type="checkbox"/>															<input checked="" type="checkbox"/>				
Matériau	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M
Diamètre (mm)	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre
Profondeur (m)	1,20										1,20									
Contrepente																				
Jour	Heure																			
Débits																				
Mesure nocturne	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C
Débits	Heure																			
Couleur effluent	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC

Observations complémentaires :

TF 650
RV 800

	Vitesse apparente de l'effluent		Remarques
	OUT	NON	
Depôts (cm)		<input checked="" type="checkbox"/>	
Graisses		<input checked="" type="checkbox"/>	
Hydrocarbures		<input checked="" type="checkbox"/>	
Echelle d'accès		<input checked="" type="checkbox"/>	
Fond de cunette	<input checked="" type="checkbox"/>	⁽¹⁾	4
Mise en charge (m)		<input checked="" type="checkbox"/>	

(1) : indiquer le fond de cunette le plus ressemblant



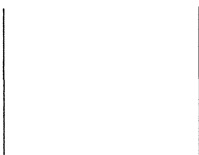
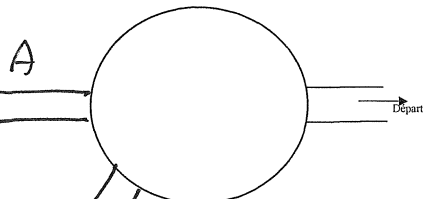
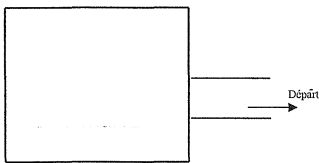
FICHE DE REGARD

Point n° : **52**
Référence Plan :

Conforme au plan Oui Non

Etude diagnostique de

PONSAS



Coupe du regard

Commentaires :

- Type
- EU -----> Séparatif Eaux Usées
 - U -----> Unitaire
 - EP -----> Séparatif Eaux Pluviales
 - PS -----> Pseudo Séparatif (seules les descentes de chéneaux sont raccordées)
 - M -----> Mal séparé

Antenne	A					B					C					DEPART				
	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M
Type	<input checked="" type="checkbox"/>					<input checked="" type="checkbox"/>										<input checked="" type="checkbox"/>				
Matériau	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M
Diamètre (mm)	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre
Profondeur (m)	1,00										1,00									
Contrepente																				
Jour	Heure																			
Débits																				
Mesure nocturne	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C
Débits	Heure																			
Couleur effluent	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC

Observations complémentaires :

TF 650
RV 1000

	Vitesse apparente de l'effluent		Remarques
	OUT	NON	
Depôts (cm)		<input checked="" type="checkbox"/>	important.
Graisses		<input checked="" type="checkbox"/>	
Hydrocarbures		<input checked="" type="checkbox"/>	
Echelle d'accès	<input checked="" type="checkbox"/>		2
Fond de cunette	<input checked="" type="checkbox"/>	⁽¹⁾	4
Mise en charge (m)		<input checked="" type="checkbox"/>	

(1) : indiquer le fond de cunette le plus ressemblant

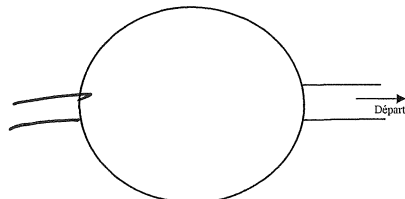
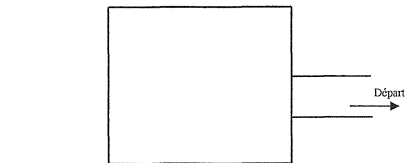
FICHE DE REGARD

Point n° : **SS**
Référence Plan : 1

Conforme au plan Oui Non

Etude diagnostique de

PONSAS



Vue de dessus



Coupe du regard

Commentaires :

- EU Type -----> Séparatif Eaux Usées
- U -----> Unitaire
- EP -----> Séparatif Eaux Pluviales
- PS -----> Pseudo Séparatif (seules les descentes de chéneaux sont raccordées)
- M -----> Mal séparé

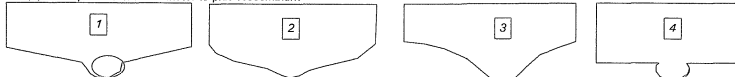
Antenne	A					B					C					DEPART						
	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M		
Type	<input checked="" type="checkbox"/>															<input checked="" type="checkbox"/>						
Matériau	<input checked="" type="checkbox"/>	PVC	B	F	M	<input checked="" type="checkbox"/>	PVC	B	F	M	<input checked="" type="checkbox"/>	PVC	B	F	M	<input checked="" type="checkbox"/>	PVC	B	F	M		
Diamètre (mm)	<input checked="" type="checkbox"/>	160	200	250	300	autre											<input checked="" type="checkbox"/>	160	200	250	300	autre
Profondeur (m)	1.40																					
Contrepente																						
Jour	Heure																					
Débits																						
Mesure nocturne	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C		
Débits	Heure																					
Couleur effluent	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC		

Observations complémentaires :

TF 650

	Vitesse apparente de l'effluent		Remarques
	OUI	NON	
Depôts (cm)	<input checked="" type="checkbox"/>		
Graisses		<input checked="" type="checkbox"/>	
Hydrocarbures		<input checked="" type="checkbox"/>	
Echelle d'accès	<input checked="" type="checkbox"/>		3
Fond de cunette	<input checked="" type="checkbox"/>		4
Mise en charge (m)		<input checked="" type="checkbox"/>	

(1) : indiquer le fond de cunette le plus ressemblant



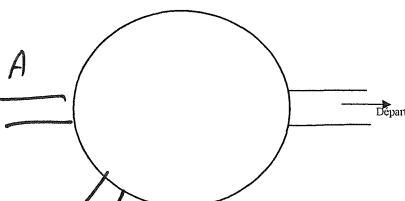
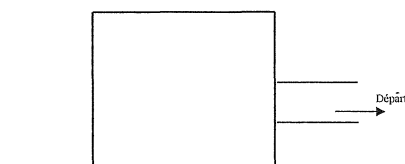
FICHE DE REGARD

Point n° : **SJ**
Référence Plan : 1

Conforme au plan Oui Non

Etude diagnostique de

PONSAS



Vue de dessus



Coupe du regard

Commentaires :

- EU Type -----> Séparatif Eaux Usées
- U -----> Unitaire
- EP -----> Séparatif Eaux Pluviales
- PS -----> Pseudo Séparatif (seules les descentes de chéneaux sont raccordées)
- M -----> Mal séparé

Antenne	A					B					C					DEPART							
	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M			
Type	<input checked="" type="checkbox"/>					<input checked="" type="checkbox"/>										<input checked="" type="checkbox"/>							
Matériau	<input checked="" type="checkbox"/>	PVC	B	F	M	<input checked="" type="checkbox"/>	PVC	B	F	M	<input checked="" type="checkbox"/>	PVC	B	F	M	<input checked="" type="checkbox"/>	PVC	B	F	M			
Diamètre (mm)		<input checked="" type="checkbox"/>	160	200	250	300	autre											<input checked="" type="checkbox"/>	160	200	250	300	autre
Profondeur (m)	1.30					1.25					1.50												
Contrepente																							
Jour	Heure																						
Débits																							
Mesure nocturne	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C			
Débits	Heure																						
Couleur effluent	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC			

Observations complémentaires :

TF 650
RU 1000

	Vitesse apparente de l'effluent		Remarques
	OUI	NON	
Depôts (cm)		<input checked="" type="checkbox"/>	
Graisses		<input checked="" type="checkbox"/>	
Hydrocarbures		<input checked="" type="checkbox"/>	
Echelle d'accès	<input checked="" type="checkbox"/>		3
Fond de cunette	<input checked="" type="checkbox"/>		4
Mise en charge (m)		<input checked="" type="checkbox"/>	

(1) : indiquer le fond de cunette le plus ressemblant

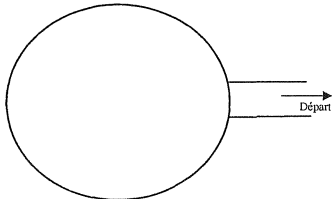
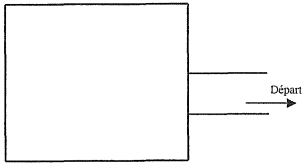
FICHE DE REGARD

Point n° : **58**
Référence Plan : 1

Conforme au plan Oui Non

Etude diagnostique de

PONSAS



Vue de dessus



Coupe du regard

Commentaires :

- EU ----- Séparatif Eaux Usées
- U ----- Unitaire
- EP ----- Séparatif Eaux Pluviales
- PS ----- Pseudo Séparatif (seules les descentes de chéneaux sont raccordées)
- M ----- Mal séparé

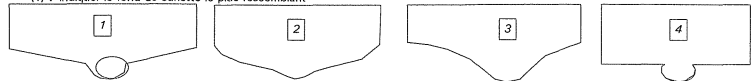
Antenne	A					B					C					DEPART				
	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M
Type																				
Matériau	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M
Diamètre (mm)	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre
Profondeur (m)																				
Contrepente																				
Jour	Heure																			
Débîts																				
Mesure nocturne	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C
Débîts	Heure																			
Couleur effluent	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC

Observations complémentaires :

TF 650
Tête de réseau

Vitesse apparente de l'effluent		TF	F	M	F	TF
OUT	NON	Remarques				
Depôts (cm)						
Graisses						
Hydrocarbures						
Echelle d'accès						
Fond de cunette						
Mise en charge (m)						

(1) : indiquer le fond de cunette le plus ressemblant



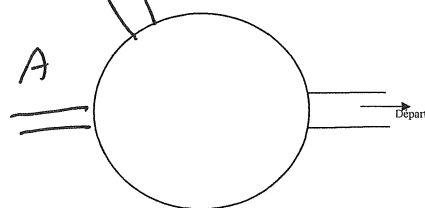
FICHE DE REGARD

Point n° : **46**
Référence Plan :

Conforme au plan Oui Non

Etude diagnostique de

PONSAS



Vue de dessus



Coupe du regard

Commentaires :

- EU ----- Séparatif Eaux Usées
- U ----- Unitaire
- EP ----- Séparatif Eaux Pluviales
- PS ----- Pseudo Séparatif (seules les descentes de chéneaux sont raccordées)
- M ----- Mal séparé

Antenne	A					B					C					DEPART				
	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M
Type																				
Matériau	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M
Diamètre (mm)	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre
Profondeur (m)	2,30																			
Contrepente																				
Jour	Heure																			
Débîts																				
Mesure nocturne	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C
Débîts	Heure																			
Couleur effluent	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC

Observations complémentaires :

TF 650
RV 1000

Vitesse apparente de l'effluent		TF	F	M	F	TF
OUT	NON	Remarques				
Depôts (cm)						
Graisses						
Hydrocarbures						
Echelle d'accès						
Fond de cunette						
Mise en charge (m)						

(1) : indiquer le fond de cunette le plus ressemblant

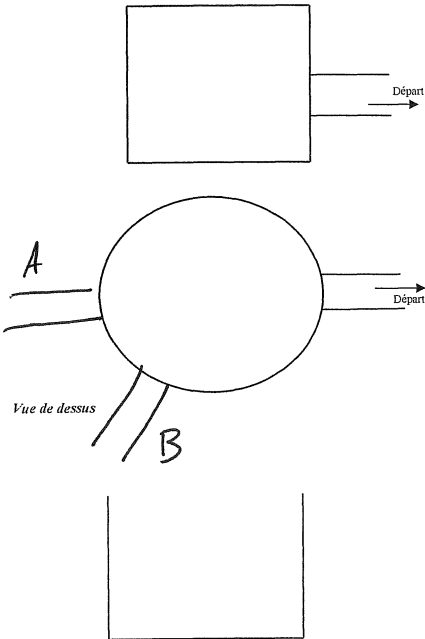
FICHE DE REGARD

Point n° : **49**
Référence Plan : 1

Conforme au plan Oui Non

Etude diagnostique de

PONSAS



Coupe du regard

Commentaires :

- Type
- EU ----- Séparatif Eaux Usées
 - U ----- Unitaire
 - EP ----- Séparatif Eaux Pluviales
 - PS ----- Pseudo Séparatif (seules les descentes de chéneaux sont raccordées)
 - M ----- Mal séparé

Antenne	A					B					C					DEPART								
	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M				
Type	<input checked="" type="checkbox"/>					<input checked="" type="checkbox"/>										<input checked="" type="checkbox"/>								
Matériau	<input checked="" type="checkbox"/>	AG	PVC	B	F	M	<input checked="" type="checkbox"/>	AG	PVC	B	F	M	<input checked="" type="checkbox"/>	AG	PVC	B	F	M	<input checked="" type="checkbox"/>	AG	PVC	B	F	M
Diamètre (mm)	<input checked="" type="checkbox"/>	160	200	250	300	autre	<input checked="" type="checkbox"/>	160	200	250	300	autre							<input checked="" type="checkbox"/>	160	200	250	300	autre
Profondeur (m)	1,20					1,10					1,30													
Contrepente																								
Jour	Heure																							
Débîts																								
Mesure nocturne	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C				
Débîts	Heure																							
Couleur effluent	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC				

Observations complémentaires :

Vitesse apparente de l'effluent

TF	F	M	F	TF
----	---	---	---	----

TF 650
RV 1000

	OUI	NON	Remarques
Depôts (cm)	<input checked="" type="checkbox"/>		
Graisses		<input checked="" type="checkbox"/>	
Hydrocarbures		<input checked="" type="checkbox"/>	
Echelle d'accès	<input checked="" type="checkbox"/>		2
Fond de cuvette	<input checked="" type="checkbox"/>		4
Mise en charge (m)		<input checked="" type="checkbox"/>	

(1) : indiquer le fond de cuvette le plus ressemblant



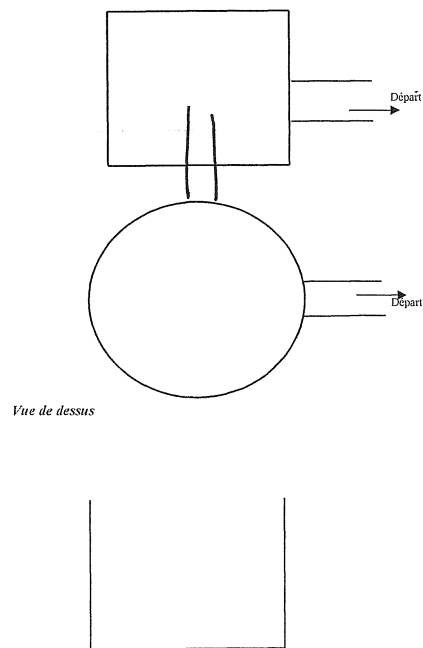
FICHE DE REGARD

Point n° : **49a**
Référence Plan

Conforme au plan Oui Non

Etude diagnostique de

PONSAS



Coupe du regard

Commentaires :

- Type
- EU ----- Séparatif Eaux Usées
 - U ----- Unitaire
 - EP ----- Séparatif Eaux Pluviales
 - PS ----- Pseudo Séparatif (seules les descentes de chéneaux sont raccordées)
 - M ----- Mal séparé

Antenne	A					B					C					DEPART								
	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M				
Type	<input checked="" type="checkbox"/>															<input checked="" type="checkbox"/>								
Matériau	<input checked="" type="checkbox"/>	AG	PVC	B	F	M		AG	PVC	B	F	M		AG	PVC	B	F	M	<input checked="" type="checkbox"/>	AG	PVC	B	F	M
Diamètre (mm)	<input checked="" type="checkbox"/>	160	200	250	300	autre		160	200	250	300	autre		160	200	250	300	autre	<input checked="" type="checkbox"/>	160	200	250	300	autre
Profondeur (m)	1,20															1,20								
Contrepente																								
Jour	Heure																							
Débîts																								
Mesure nocturne	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C				
Débîts	Heure																							
Couleur effluent	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC				

Observations complémentaires :

Vitesse apparente de l'effluent

TF	F	M	F	TF
----	---	---	---	----

TF 650
RV 800

	OUI	NON	Remarques
Depôts (cm)		<input checked="" type="checkbox"/>	
Graisses		<input checked="" type="checkbox"/>	
Hydrocarbures		<input checked="" type="checkbox"/>	
Echelle d'accès		<input checked="" type="checkbox"/>	
Fond de cuvette	<input checked="" type="checkbox"/>		3
Mise en charge (m)		<input checked="" type="checkbox"/>	

(1) : indiquer le fond de cuvette le plus ressemblant

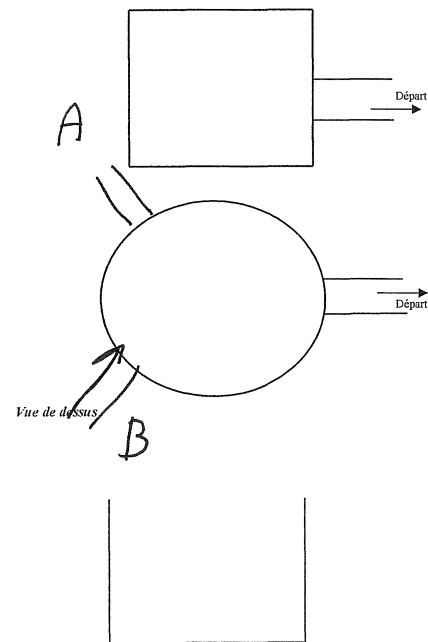
FICHE DE REGARD

Point n° : **37**
 Référence Plan : **1**

Conforme au plan Oui Non

Etude diagnostique de

PONSAS



Coupe du regard

Commentaires :

Type	
EU	-----> Séparatif Eaux Usées
U	-----> Unitaire
EP	-----> Séparatif Eaux Pluviales
PS	-----> Pseudo Séparatif (seules les descentes de chéneaux sont raccordées)
M	-----> Mal séparé

Antenne	A					B					C					DEPART				
	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M
Type	<input checked="" type="checkbox"/>					<input checked="" type="checkbox"/>										<input checked="" type="checkbox"/>				
Matériau	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M
Diamètre (mm)	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre
Profondeur (m)	2,00					1,10					2,00									
Contrepente																				
Jour	Heure																			
Débîts																				
Mesure nocturne	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C
Débîts	Heure																			
Couleur effluent	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC

Observations complémentaires :

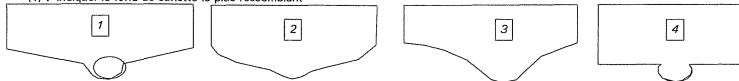
Vitesse apparente de l'effluent

TF	F	M	F	TF
----	---	---	---	----

TF 0 50

	OUI	NON	Remarques
Depôts (cm)		<input checked="" type="checkbox"/>	
Graisses		<input checked="" type="checkbox"/>	
Hydrocarbures		<input checked="" type="checkbox"/>	
Echelle d'accès	<input checked="" type="checkbox"/>		4 4
Fond de cuvette	<input checked="" type="checkbox"/>		
Mise en charge (m)		<input checked="" type="checkbox"/>	

(1) : indiquer le fond de cuvette le plus ressemblant



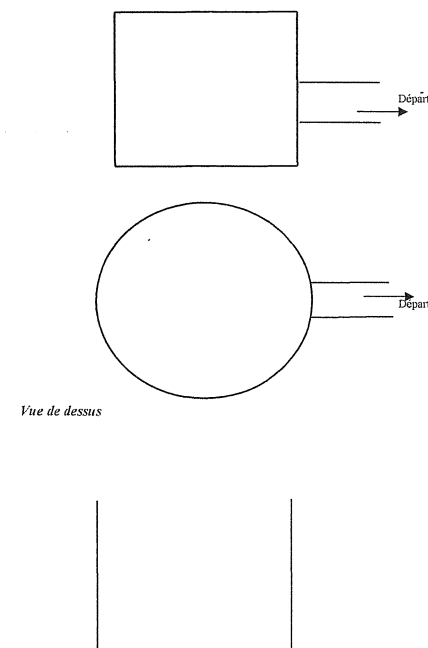
FICHE DE REGARD

Point n° :
 Référence Plan :
Regards de Visite non localisés

Conforme au plan Oui Non

Etude diagnostique de

PONSAS



Coupe du regard

Commentaires :

Type	
EU	-----> Séparatif Eaux Usées
U	-----> Unitaire
EP	-----> Séparatif Eaux Pluviales
PS	-----> Pseudo Séparatif (seules les descentes de chéneaux sont raccordées)
M	-----> Mal séparé

Antenne	A					B					C					DEPART				
	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M	EU	U	EP	PS	M
Type																				
Matériau	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M	AC	PVC	B	F	M
Diamètre (mm)	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre	160	200	250	300	autre
Profondeur (m)																				
Contrepente																				
Jour	Heure																			
Débîts																				
Mesure nocturne	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C	LUE	FP	S	EST	C
Débîts	Heure																			
Couleur effluent	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC	TC	C	N	CH	AC

Observations complémentaires :

Vitesse apparente de l'effluent

TF	F	M	F	TF
----	---	---	---	----

RV 3
 RV 13
 RV 7 8

	OUI	NON	Remarques
Depôts (cm)			
Graisses			
Hydrocarbures			
Echelle d'accès			
Fond de cuvette		<input checked="" type="checkbox"/>	(1)
Mise en charge (m)			

(1) : indiquer le fond de cuvette le plus ressemblant